

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES  
HUMAINES

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET FORMATION  
DOCTORALE EN ARTS, LANGUES ET CULTURES

\*\*\*\*\*

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE DE FORMATION  
DOCTORALE EN LANGUES ET LITTÉRATURES

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

\*\*\*\*\*



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

FACULTY OF ARTS, LETTERS  
AND SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR ARTS,  
LANGUAGES AND CULTURES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
LANGUAGES AND LITERATURES: ART,  
CULTURES AND CIVILISATIONS

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT OF FRENCH

\*\*\*\*\*

# CONFLIT LINGUISTIQUE FRANÇAIS- ARABE DANS LA VILLE D'ABÉCHÉ AU TCHAD

*Mémoire soutenu le 12 novembre 2024 en vue de l'obtention du diplôme de Master en*

*Lettres Modernes Françaises*

Spécialité : Langue française

Option : Sociolinguistique

*Par*

**ABDEL-FARADJ Amine Souleyman**

*Licencié ès Lettres Modernes Françaises*

Matricule : 21N990

**Jury**

Président	Germain Moïse EBA'A	Pr	Université de Yaoundé I
Rapporteur	Marie-Désirée SOL épouse AMOUGOU	MC	Université de Yaoundé I
Membre	Jaques ZRA	CC	Université de Yaoundé I



Novembre 2024

**SOMMAIRE**

<b>SOMMAIRE</b> .....	i
<b>DÉDICACE</b> .....	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	iv
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	v
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	vi
<b>RÉSUMÉ</b> .....	vii
<b>ABSTRACT</b> .....	viii
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	1
<b>PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE D'ÉTUDE</b> .....	14
<b>CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE</b> .....	16
<b>CHAPITRE II : POLITIQUE LINGUISTIQUE DU TCHAD</b> .....	32
<b>DEUXIEME PARTIE : LANGUES OFFICIELLES ET IDENTIFICATIONS DES LOCUTEURS AU TCHAD</b> .....	49
<b>CHAPITRE III : REPRÉSENTATIONS FAITES SUR LES LANGUES OFFICIELLES ET SUR LEURS LOCUTEURS</b> .....	51
<b>CHAPITRE IV : DYNAMIQUE LINGUISTIQUE : LE CAS DE L'ARABE ET DU FRANÇAIS DANS LA VILLE D'ABÉCHÉ</b> .....	59
<b>CHAPITRE V : LE RÔLE DE LA RELIGION ET DE L'IDENTITÉ SUR LA DYNAMIQUE DU CONFLIT LINGUISTIQUE DANS LA VILLE D'ABÉCHÉ</b> .....	79
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	97
<b>SUGGESTIONS</b> .....	104
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	106
<b>ANNEXES</b> .....	ix
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	xxv

**DÉDICACE**

À

*Mon père AMINE SOULEYMANE*

*Et*

*Ma mère BANAT YOUSOUF*

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce projet d'étude a été possible par la force, la santé et la bénédiction accordées par *Allah*, le Tout-Puissant. Nous le remercions infiniment pour cette grâce incommensurable. Nos remerciements vont à l'endroit de notre encadrante Marie-Désirée Sol épouse Amougou, Maitre de Conférences qui, nonobstant ses multiples charges et occupations, a toujours été ouverte et disponible pour nous accueillir et orienter. Ainsi, ses conseils, sa rigueur méthodologique, ses orientations scientifiques nous ont été efficaces et bénéfiques. Nous lui sommes infiniment reconnaissant.

Nous remercions tous les enseignants du Département de Français pour les enseignements et les conseils qu'ils n'ont cessés de nous prodiguer tout au long de notre formation.

Dans la même perspective, nous exprimons notre profonde gratitude au Dr Aziber Adoum, qui est par ailleurs Chef du Département de Lettres Modernes françaises à l'Université Adam Barka d'Abéché au Tchad, pour ses orientations et documentations lors de notre descente sur le terrain.

Nous remercions également tous nos enseignants de l'École Normale Supérieure d'Abéché au Tchad.

Nous consacrons aussi ces lignes pour exprimer nos vifs remerciements à nos aînés académiques, notamment Mahamat Ahmat Tidjani, Noah Alphonse, Walda Ibrahim et Alssouni Ahmat Abdel-aziz pour la relecture de ce travail.

Nous disons merci à nos parents, pour leur soutien inconditionnel, notamment sur les plans financiers, moraux etc. Nous ne saurons oublier notre oncle Bachir Moukhtar et nos frères : Abderahim Amine Souleyman, Moussa Amine Souleyman, Souleyman Amine Souleyman, Houda Amine Souleyman, Mahayis Amine Souleyman, Massadjid Amine Souleman, Habbo Amine Souleyman, Adelnassir Hassan Ali et Hassan Biné Haroun. Nous disons merci aussi à notre ami et camarade Abdane Abzer Kounfaré.

Nous ne saurons clore cette page de remerciements sans dire merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail scientifique.

**LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

**UNABA** : Université Adam Barka d'Abéché

**ENSA** : École Normale Supérieure d'Abéché

**SIL** : Société internationale de linguistique

**CNS** : Conférence nationale souveraine

**RGPH2** : Recensement général de la population et de l'habitat 2<sup>ième</sup> édition

**PCD** : Plan communal du développement

**RCA** : République centre africaine

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1:</b> Carte de localisation du Tchad.....	20
<b>Figure 2:</b> Carte de la ville d'Abéché .....	22
<b>Figure 3:</b> Carte linguistique du Tchad.....	23
<b>Figure 4:</b> carte linguistique de la ville d'Abéché .....	25
<b>Figure 5:</b> La non mise en œuvre du bilinguisme selon les Arabophones .....	33
<b>Figure 6:</b> La non mise en œuvre du bilinguisme selon les Francophones.....	35
<b>Figure 7:</b> Considération politique du conflit linguistique par les Francophones.....	36
<b>Figure 8:</b> Considération politique du conflit linguistique par les Arabophones.....	37
<b>Figure 9:</b> Le français langue préférée du pouvoir politique selon les Francophones .....	39
<b>Figure 10:</b> Le français langue préférée du pouvoir politique selon les Arabophones .....	40
<b>Figure 11:</b> Inégalité des chances au détriment des locuteurs de l'arabe selon les Francophones .....	42
<b>Figure 12:</b> : Inégalité des chances au détriment des locuteurs de l'arabe selon les Arabophones .....	43
<b>Figure 13:</b> Causalités coloniales du conflit linguistique selon les Francophones .....	45
<b>Figure 14:</b> Causalités coloniales du conflit linguistique selon Arabophones.....	46
<b>Figure 15:</b> Usage des langues à domicile par les Arabophones .....	60
<b>Figure 16:</b> Usage des langues à domicile par les Francophones .....	61
<b>Figure 17:</b> Langues parlées avec le voisinage chez les Arabophones .....	62
<b>Figure 18:</b> Langue parlée avec le voisinage chez les Francophones .....	63
<b>Figure 19:</b> Usage des langues par les Francophones aux différents métiers informels.....	65
<b>Figure 20:</b> Usage des langues par les Arabophones aux différents métiers .....	66
<b>Figure 21:</b> Langue dominante dans les institutions universitaires selon les Francophones .....	68
<b>Figure 22:</b> Langue dominante dans les institutions universitaires selon les Arabophones.....	69
<b>Figure 23:</b> Langue dominante à la cour de justice selon les Francophones .....	71
<b>Figure 24:</b> Langue dominante à la cour de justice selon les Arabophones.....	72
<b>Figure 25:</b> langue dominante aux banques selon les Francophones.....	73
<b>Figure 26:</b> langue dominante aux banques selon les Arabophones.....	74
<b>Figure 27:</b> Langue dominante dans les différentes administrations selon les Francophones .....	76
<b>Figure 28:</b> Langue dominante dans les différentes administrations selon les Arabophones .....	77
<b>Figure 29:</b> Le français langue des cultivés et des civilisés et l'arabe langue des religieux et des marabouts .....	52
<b>Figure 30:</b> L'arabe langue des patriotes et le français langue des orgueilleux.....	54
<b>Figure 31:</b> Représentations des locuteurs arabophones par les francophones.....	55
<b>Figure 32:</b> Représentations des locuteurs francophones par les arabophones.....	57
<b>Figure 33:</b> Considération islamique de l'arabe par les Francophones .....	80
<b>Figure 34:</b> Considération chrétienne faite sur le français par les Arabophones. ....	82
<b>Figure 35:</b> Préférence linguistique chez les locuteurs francophones selon leur identité religieuse.....	83
<b>Figure 36:</b> Préférence linguistique des locuteurs arabophones selon leur identité religieuse .....	85
<b>Figure 37:</b> Statut national de l'arabe chez les Arabophones.....	88
<b>Figure 38:</b> Statut national de l'arabe chez les Francophones.....	90
<b>Figure 39:</b> Langue maternelle des Arabophones.....	92
<b>Figure 40:</b> Langue maternelle des Francophones.....	94

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1:</b> La non mise en œuvre du bilinguisme selon les Arabophones.....	33
<b>Tableau 2:</b> La non mise en œuvre du bilinguisme selon les Francophones .....	34
<b>Tableau 3:</b> Considérations politiques du conflit linguistique par les Arabophones .....	37
<b>Tableau 4:</b> Le français langue préférée du pouvoir politique selon les Francophones .....	39
<b>Tableau 5 :</b> Inégalité des chances au détriment des locuteurs de l'arabe selon les Francophones.....	41
<b>Tableau 6:</b> Inégalité de chances au détriment des locuteurs de l'arabe selon les Arabophones .....	43
<b>Tableau 7:</b> Causalités coloniales du conflit linguistique selon les Francophones.....	44
<b>Tableau 8:</b> Causalités coloniales du conflit linguistique selon Arabophones .....	46
<b>Tableau 9:</b> Usage des langues à domicile par les Arabophones.....	60
<b>Tableau 10:</b> Usage des langues par les Francophones aux différents métiers.....	65
<b>Tableau 11:</b> Langue dominante dans les institutions universitaires selon les Francophones.....	68
<b>Tableau 12:</b> Langue dominante dans les institutions universitaires selon les Arabophones .....	69
<b>Tableau 13:</b> Langue dominante à la cour de justice selon les Francophones.....	70
<b>Tableau 14:</b> Langue dominante à la cour de justice selon les Arabophones.....	72
<b>Tableau 15:</b> langue dominante aux banques selon les Francophones .....	73
<b>Tableau 16:</b> langue dominante aux banques selon les Arabophones .....	74
<b>Tableau 17:</b> Langue dominante dans les administrations publiques selon les Francophones.....	75
<b>Tableau 18:</b> Langue dominante dans les différentes administrations selon les Arabophones .....	77
<b>Tableau 19 :</b> Le français langue des cultivés et des civilisés et l'arabe langue des religieux et des marabouts .....	52
<b>Tableau 20:</b> L'arabe langue des patriotes et le français langue des orgueilleux .....	54
<b>Tableau 21:</b> Représentations des locuteurs arabophones par les Francophones .....	55
<b>Tableau 22:</b> Représentations des locuteurs francophones par les Arabophones .....	56
<b>Tableau 23:</b> Considération islamique de l'arabe par les Francophones.....	80
<b>Tableau 24:</b> Considération chrétienne faite sur le français par les Arabophones. ....	82
<b>Tableau 25:</b> : Préférence linguistique chez les locuteurs francophones selon leur identité .....	83
<b>Tableau 26:</b> Préférence linguistique des locuteurs arabophones selon leur identité .....	85
<b>Tableau 27:</b> Langue maternelle des Arabophones .....	92
<b>Tableau 28:</b> Langue maternelle des Francophones .....	93

## RÉSUMÉ

Le débat autour des langues officielles est devenu une polémique quotidienne au Tchad, particulièrement dans la ville d'Abéché. L'arabe et le français sont diversement traités dans les secteurs publics tchadiens, d'où l'on assiste à des revendications par des locuteurs. Ce travail a pour titre : « Confit linguistique français-arabe dans la ville d'Abéché au Tchad ». L'objectif est d'identifier les causes et les manifestations de ce conflit linguistique. Pour mener ce travail, nous avons constitué 300 questionnaires lesquels ont été soumis aux étudiants pour y répondre, soit 150 locuteurs francophones et 150 locuteurs arabophones de l'Université Adam Barka et de l'École Normale Supérieure d'Abéché. Le dépouillement a consisté à saisir toutes les informations qui nous ont été fournies sur Excel. Ce logiciel nous a permis d'établir les pourcentages de différentes réponses avant de procéder aux analyses. Les résultats obtenus de cette étude montrent que la cohabitation entre les locuteurs de l'arabe et du français n'est pas pacifique. Malgré le statut officiel réservé à ces deux langues, il en ressort que le français domine l'arabe dans diverses administrations. D'après la perception de nos enquêtés, l'une des sources du problème provient des religions et des identités culturelles à travers lesquelles les locuteurs identifient leurs langues de préférence. Des propositions ont été formulées afin de pallier le problème.

**Mots clés :** Conflit linguistique, politique linguistique, minoration linguistique, diglossie, représentations linguistiques et domination linguistique.

An orange rounded rectangular button with a thin black border and a slight drop shadow, containing the word "ABSTRACT" in bold black capital letters.

The debate surrounding official languages has become a daily controversy in Chad, particularly in the city of Abéché. Arabic and French are treated differently in Chadian public sectors, which has led to claims from speakers of both languages. This work is titled: "Linguistic Conflict Between French and Arabic in the City of Abeche, Chad." The objective is to identify the causes and manifestations of this linguistic conflict. To carry out this research, we distributed 300 questionnaires to students, including 150 French speakers and 150 Arabic speakers from Adam Backa University and the École Normale Supérieure of Abeche. The analysis involved entering all the information provided into Excel. This software allowed us to calculate the percentages of different responses before conducting further analyses. The results obtained from this study show that the coexistence between Arabic and French speakers is not peaceful. Despite the official status granted to both languages, it appears that French dominates Arabic in various administrations. According to our survey's perceptions, one of the sources of the problem stems from religions and cultural identities through which speakers identify their languages. Proposals have been made to address the issue.

**Keywords:** Linguistic conflict, linguistic policy, linguistic minorization, diglossia, linguistic representations, and linguistic domination.

# **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## Présentation du sujet

Le Tchad, avec plus de cent groupes ethnolinguistiques, choisira le français comme langue officielle dès son indépendance en 1960. Plus tard, cette langue est secondée par l'arabe en 1983 après d'intenses revendications politico-militaires. Ces langues en contact évoluent en situation de bilinguisme officiel, mais ce contact pose un problème de conflit linguistique, car elles ne sont pas utilisées équitablement dans les secteurs publics. Pour Aziber (2013 :2) « Le conflit fait référence à la rivalité, à une situation antonymique. Il est dit linguistique quand il met en duel des langues. Il résulte généralement d'une situation qui place les langues dans une compétitivité ». Ainsi, la relation entre ces langues officielles apparaît compétitive du point de vue que le français occupe toute la place publique et l'arabe entre en compétition pour retrouver son statut officiel que lui accorde la constitution. Il figure dans son article 9 que les langues officielles sont le français et l'arabe. Ainsi, la loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales. Malgré cet article de la constitution tchadienne, ces langues officielles, notamment dans les milieux formels laissent entendre une inégalité d'usage ou une défaillance de la politique du bilinguisme. Pourtant d'après Robillard (1989), une politique linguistique a pour mission de prévoir et de gérer le conflit entre les langues. Par ailleurs selon Boyer (1991 :19) :

*D'une polarité sociolinguistique neutre on va passer à une polarité problématique, à une relation de subordination entre une langue dominante et une langue dominée. Il y a instabilité, dissymétrie. Il y a conflit ...Et dilemme : ou bien la langue imposée va se substituer lentement mais sûrement à la langue dominée ou bien les usagers de celle-ci vont œuvrer à sa normalisation, c'est-à-dire à une utilisation normée dans tous les domaines de la communication en combattant les tendances à l'assimilation.*

Il importe ici de dire que le contact ou coexistence des langues partageant un même statut officiel pose parfois une compétition, un conflit diglossique et aussi linguistique. De ce fait, la coprésence de l'arabe et du français dans la ville d'Abéché paraît conflictuelle. Explique Boyer (2007 :39-40) :

*un conflit naît d'une situation de coexistence de langue au sein d'un même espace sociétal, coexistence concurrentielle inégalitaire( que d'aucuns pensent par ailleurs juger consensuelle et stable) dans laquelle une langue dominante tend à exclure des domaines communicationnels publics (écrits en premier lieu) une langue dominée, ce qui entraîne un état de minorisation qui, à plus ou moins long terme, peut conduire à sa disparition, si la dynamique conflictuelle de la diglossie se développe sans résistance*

La présence de deux langues différentes et étrangères, l'une occidentale et l'autre orientale au Tchad, se manifeste ostensiblement dans toutes les institutions, notamment publiques et privées. Comme le souligne Calvet (1999), *Les conflits linguistiques sont souvent et en définitive, le résultat des problèmes extra, supra et paras linguistiques, c'est-à-dire, des facteurs dont les origines ne sont pas directement liées à la langue. Ils sont en réalité provoqués par des facteurs socioculturels et/ou économique politiques.* En d'autres termes, l'opposition de deux ou plusieurs langues sur un même territoire est souvent liée à des différends politiques, culturels ou historiques. Dans le cas du Tchad, il est encore plus complexe vu le paysage ethnolinguistique de la population.

Dans cette perspective, cette étude sociolinguistique se veut une analyse des causalités et des manifestations du conflit linguistique qui a longtemps animé la société tchadienne.

### **Définitions des concepts**

#### **Domination**

D'après Sol (2018), la domination linguistique suppose qu'une langue grâce à valeur politique, sociale, culturelle et économique domine une langue plus faible économiquement et politiquement. Dans ce cadre d'étude, la domination linguistique fait référence à la situation où deux langues officiellement admises, mais l'une domine l'autre économiquement, politiquement et culturellement.

#### **Minoration linguistique**

Selon Sol (2018 :63), l'adjectif « minoré », du latin *minorare* qui signifie plus petit, diminuer, est synonyme de « minorisé ». Le sens littéral de ce mot est donc « diminuer la valeur ou l'importance de quelque ». Mais généralement, c'est l'adjectif « miniritaire » qui est souvent utilisé à tort comme synonyme du premier alors qu'il fait référence à la langue qui regroupe le plus petit nombre de locuteurs dans un groupe ou un ensemble ou encore qui appartient à une minorité démographique. Ainsi, la minoration linguistique est donc un phénomène où deux ayant un même statut officiel, mais l'une bénéficie un statut valorisant et l'autre un statut dévalorisé.

#### **Conflit linguistique**

Le concept du conflit linguistique occupe une place importante en sociolinguistique. Kremnitz (1981 :65) définit le conflit linguistique en ce terme : « Il y a conflit quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi

officiel et public) et l'autre comme politiquement dominée ». A cet effet, la notion de conflit fait référence au rapport des forces entre les langues en contacts.

### **Diglossie**

La diglossie est une répartition fonctionnelle entre deux variétés d'une langue selon Ferguson ou deux langues d'après Fishman. Pour Sol (2013 : 45) : « La diglossie existe dès lorsqu'il y a une différence du point de vue de la distribution fonctionnelle entre deux langues qui sont, certes, fonctionnellement inégalitaires, mais complémentaires. En fait, l'inégalité des langues donne lieu à une interprétation en termes de dominance étant donné que les fonctions assumées par ces langues sont hiérarchisées ».

### **Politique linguistique**

*La notion de politique linguistique est souvent utilisée en complémentarité avec les notions d'aménagement linguistique et de planification linguistique, même si de nombreuses propositions ont été faites pour les définir et les différencier. En général, ces concepts rendent compte des situations linguistiques, des actions menées et des décisions prises en matière de langues. (Sol, 2018 :128).*

Selon Tabi Manga (2000 :7), la politique linguistique est le lieu de la détermination de grands choix en matière des rapports entre les langues et la société. Ce domaine rassemble toutes les décisions et réglementations à caractère politique touchant la vie des langues, leur statut et leur mode de fonctionnement social. Calvet (1999), définit la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale. Il ajoute que : « *la politique linguistique ... apparait comme liée à l'État* ». Pour Rousseau (2005), le concept de « politique linguistique » est très large et très englobant. Il renvoie à toutes formes de décisions prises par un acteur social pour orienter l'usage d'une ou de plusieurs langues concurrentes dans une situation donnée. Il précise en ce sens, la « *politique linguistique* » est toute forme de décision prise par un État, par un gouvernement ou par un acteur social reconnu ou faisant autorité, destinée à orienter l'utilisation d'une ou de plusieurs langues sur un « *territoire* » (réel ou virtuel) donné ou à en régler l'usage.

La politique linguistique est alors un ensemble des décisions prises par un État ou par des autorités gouvernementales sur les langues du point de vue de leur gestion.

### **Les représentations**

Le concept de représentation n'est pas nouveau dans le champ des sciences humaines et sociales. Elle est en ce sens, utilisé en sociologie, en psychologie, en linguistique etc. À cet effet, la représentation est polysémique. Puisque, dans chaque discipline les chercheurs définissent ce concept selon leur champ disciplinaire.

## Les représentations en psychologie sociale

Moscovici à travers ses travaux relatifs à cette notion en sciences sociales, est considéré comme l'auteur à qui on attribue la définition de concept de représentation en psychologie. Il définit la représentation comme une activité de connaissance grâce à laquelle se construit le sens, le savoir, la vision du monde. L'idée des représentations vise à explorer les mécanismes internes de l'esprit et à rendre compte du monde. Selon Sol(2009), la représentation sociale consiste toujours à ancrer nos connaissances dans un monde de valeurs sociales. Les représentations sociales sont des éléments de l'environnement interne et, en même temps, ces représentations, en tant qu'expressions de l'idéologie, vivent comme des éléments de l'environnement externe.

## Les représentations linguistiques

D'après Sol Amougou (2018 :164) se référant à Moscovici (1961), conçoit les représentations comme :

*Une activité qui met en évidence deux processus qui participent à leur élaboration : l'ancrage et subjectivation. L'encrage est l'influence du contenu mental préexistant dans la création et la transformation des représentations sociales (enracinement social dans la vie des groupes) et l'objectivation est la matérialisation du concept abstrait en entité concret.*

Elle en ajoute ces termes :

*Les représentations sont des phénomènes complexes comprenant des aspects conscients et inconscients. De cette richesse protéiforme et dynamique, découle d'autres éléments : Attitudes, stéréotypes etc.*

De ce fait, les représentations sont des images mentales et idéologies négatives faites sur les langues et sur les locuteurs. En d'autres termes, les représentations sont des images et des associations faites par une communauté linguistique sur une autre.

**La motivation** liée à ce sujet démontre que le conflit linguistique français-arabe dans la ville d'Abéché au Tchad n'est pas choisi au hasard. Comme le soulignent Shaw et Tabi Manga (2000), « *il y a ceux qui voient les choses telles qu'elles sont et se demandent pourquoi...il y a ceux qui imaginent les choses telles qu'elles pourraient être et se disent pourquoi pas ?* Le choix d'un tel sujet est basé sur le fait que le Tchad est un pays bilingue où la politique linguistique reconnaît le français et l'arabe comme deux langues officielles du pays. Ces langues doivent normalement être utilisées à valeurs égales dans toute l'étendue du pays. D'après nos constats, nous avons observé que le français occupe une place importante et domine l'arabe dans tous les domaines formels. Cette inégalité d'usage est vite accompagnée par de

revendications et des jugements portés sur les langues, mis aussi sur les locuteurs dans la ville d'Abéché. C'est ce constat qui nous a poussé vers le choix du sujet autour du conflit linguistique

### **Revue de la littérature**

Maheu (1988) dans ses travaux portant sur le *conflit linguistique et son moment actuel*, part du principe selon lequel les sciences sociales peuvent contribuer à apporter la compréhension de conflit linguistique. Cette réflexion porte sur la question linguistique au Québec et au Canada en envisageant l'avenir immédiat en ce qui concerne ce conflit linguistique en se basant surtout sur les causalités dudit conflit.

Calvet (1999) dans son ouvrage *la guerre des langues et les politiques linguistiques*, analyse les enjeux de la politique linguistique d'une part et l'histoire des langues d'autre part. Plus tard il évoque la question de la guerre des langues et les manifestations sur le plan linguistique des conflits humains ainsi que la planification linguistique.

Parlant des politiques linguistiques, le linguiste camerounais Paul Zang Zang traite des régulations ou théorie générale comme facteurs du changement linguistique en indiquant que depuis Ferdinand de Saussure, l'analyse du changement du système langue est longtemps restée diffuse, tributaire d'une mosaïque des causalités variant en fonction des branches de la linguistique et des auteurs. La théorie des régulations est promise à dépasser l'horizon des sciences du langage pour intéresser une pluralité des sciences d'autres sciences humaines et sociales.

Ntahonkiriye (1999) dans *Alternance de langues et conflit linguistique : Analyse des alternances inter lexicales produites par les bilingues français-kirundi*, présente la situation conflictuelle des langues au Burundi. Ainsi, les alternances par les bilingues français-kirundi, attestent que le français a beaucoup d'avantages que le kirundi. Pour lui, le français, occupe sans altération grammaticale et sémantique, le pivot stable du lexème alterné, tandis que le kirundi fournit à cette structure des éléments secondaires, instables, facultatifs ou inutiles.

Manzano (2003) en traitant de diglossie, *Contacts et conflits de langues... à l'épreuve de trois domaines géolinguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb*, part du postulat selon lequel les concepts de diglossie, contacts et conflits sont liés. Il passe par une définition du concept diglossie et analyse la situation linguistique de la langue A à la langue B du fait de leur relation diglossique.

Nzepa Zacharie (2003) dans *Espace francophone et politiques linguistiques : Glottophagie ou diversité culturelle ?* Questionne la situation sociolinguistique dans l'espace

francophone en l'occurrence l'Afrique noire et les Antilles. Il évoque la genèse et l'évolution de conflit linguistique en partant du principe selon lequel, la collusion des politiques linguistiques avec la politique supprime progressivement les langues vernaculaires ou locales en faveur du français. Dans ce contexte, l'organisation de la Francophonie est tenue responsable.

Bitjaa kody (2004), « *Pour mesure de la viabilité des petites langues* » in *Actes de premières journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue*, évoque la question de viabilité des langues d'une part et d'autre part la régression des langues africaines. Il souligne par ailleurs la question de la dynamique des langues camerounaises part les questions relatives aux fonctions des langues et aussi leur statut.

Sol (2009) dans « *Imaginaire des langues et dynamique du français en contexte plurilingue. Enquête à Yaoundé* » présente l'état des langues en contact au Cameroun. Elle part du point de vue selon lequel le français est en expansion et domine les autres langues. Il est Co officiel avec l'anglais, bénéficie des considérations qui lui placent au-dessus de l'anglais et des langues nationales.

Sol (2018) dans *Minoration linguistique : causes conséquences et thérapies* analyse la domination et la minoration des langues autochtones par le duel franco-anglais. Elle fait un constat sociolinguistique sur les langues dominées et les langues dominantes. Elle analyse la relation conflictuelle et diglossique des langues au Cameroun. Il est question de plaidoirie pour les langues autochtones du Cameroun. Elles sont marginalisées et dominées par les langues indoeuropéennes que sont l'anglais et le français. Elle propose une réévaluation de la politique linguistique pour faire place aux langues nationales.

Zakaria (2017) aborde la problématique des langues au Tchad. Il souligne la pluralité de langues au Tchad ainsi que les répartitions de ces dernières par familles. Il parle alors de quatre familles de langues au Tchad. Pour l'auteur, le problème des langues au Tchad, est un problème ethnique, individuel et national. Ainsi, il affirme dans cet article que d'aucuns locuteurs sont tombés sur le dilemme entre détester une langue d'une part et respecter la constitution d'autre part. Ce phénomène découle du manque d'aménagement linguistique.

Rousseau (2019) dans « *Élaboration et mise en œuvre des politiques linguistiques* in « *séminaire Francophonie-Russophonie sur les politiques linguistiques* » May 2005, Saint-Petersbourg, Russie, présente les principes de bases qui doivent intervenir pour la mise en place des politiques linguistiques. En ce sens, il démontre quelques exigences méthodologiques de

l'aménagement linguistique et traite par ailleurs des limites de ce dernier. Il donne aussi des notions définitionnelles des politiques linguistiques ainsi que ses composantes et ses fondements.

Chaima et Roufaïda (2021) présentent une analyse de la situation sociolinguistique de la ville de Tébessa en Algérie. L'objectif était d'identifier les représentations sociolinguistiques des habitants envers les langues en coexistence, notamment le français et l'arabe en milieu urbain en vue d'examiner le conflit linguistique entre ces langues citées.

Aziber (2013), dans « La cohabitation du français et de l'arabe à N'Djamena », présente la relation conflictuelle entre le français et l'arabe qui sont les langues officielles du Tchad. Il explique le paysage sociolinguistique du Tchad. Pour lui, le conflit linguistique est motivé par des facteurs linguistiques et extralinguistiques. L'auteur évoque par ailleurs la domination de l'arabe et du français sur les langues nationales.

Aziber (2021), dans « Les conflits linguistiques en Afrique : essai d'étude comparée des situations sociolinguistiques du Tchad et du Cameroun », analyse la situation sociolinguistique des langues officielles du Tchad et du Cameroun. Il fait un état des langues en cohabitation notamment l'arabe et le français au Tchad et le français et l'anglais au Cameroun. Il analyse comparativement le conflit entre l'anglais et le français d'une part et l'arabe et le français d'autre part. Il présente les conséquences du conflit linguistique au Tchad et au Cameroun en mettant l'accent sur la résolution et la prévention de ce conflit.

Aziber (2021) fait une analyse du bilinguisme français-arabe au Tchad et qu'il qualifie de véritable « serpent de mer » institutionnel. Il démontre la non-mise en œuvre de la politique linguistique permettant l'égalité de ces langues. Il part du principe selon lequel les locuteurs du français et ceux de l'arabe n'ont pas une même égalité de chance. Puisque les Francophones ont beaucoup de chances que les Arabophones, car leur langue domine. Il souligne en ce sens qu'il y a de comité de revendications en faveur de l'arabe et de ses locuteurs. Il analyse la situation du bilinguisme au Tchad du point de vue du manque d'application de cette question. Malgré le statut officiel que lui attribue la constitution, la langue arabe est totalement dominée par le français. Cette question reste épineuse dans la société Tchadienne.

Boyer (2001) trouve que la sociolinguistique a une place particulière dans la vie de l'homme, dans les sciences et la société. Car, le langage et la langue sont au sein de la société.

Boyer trouve que, le contact de langues dans un territoire peut être un objet de conflit et de là, il peut y ressortir la diglossie voire la polyglossie. Pour lui, ce contact de langue peut également engendrer des représentations qui sont la base de toute étude sociolinguistique.

Mian-asmbye (2023) s'interroge sur la question de l'avenir du français au Tchad. Il fait un constat selon lequel le français est menacé par l'arabe qui est admis comme langue officielle après le français. Il explique que la zone Nord du Tchad fortement habitée par les musulmans n'accueille pas la langue française ni encore les pratiques de religion chrétienne, d'où le risque d'occasionner un conflit intercommunautaire Sud-Nord. Puisque le Nord est majoritairement musulman contrairement du Sud qui est majoritairement chrétien, les habitants du Nord constituent un obstacle pour l'expansion du français. Il plaide pour la première place du français qui lui revient depuis le premier jour de l'indépendance.

Dans le monde en général et en Afrique en particulier, la question du conflit linguistique est devenue une actualité. Ainsi, pays du centre de l'Afrique, colonie française, le Tchad est une mosaïque de langues. Malgré le nombre important de langues présentes, le français prend l'hégémonie sur la langue arabe. Ces langues sont en situation de bilinguisme officiel, mais elles ne sont pas égales sur le plan formel, car l'une est dominée tandis que l'autre est dominée. Ainsi, pour réaliser une recherche scientifique, la problématique est la pierre angulaire sans laquelle une étude ne peut se faire. Elle est alors l'élément clé et central de la recherche scientifique. La problématique de cette recherche est un ensemble cohérent et ordonné de six (6) interrogations dont l'une principale et d'autres secondaires.

**La problématique principale** est la suivante :

- Quelles sont les causes et les manifestations du conflit linguistique dans la ville d'Abéché ?

**Quant aux questions secondaires** elles se déclinent ainsi :

- Quel est l'état de la politique linguistique dans la ville d'Abéché ?
- Quelle est la langue dominante dans les secteurs formels dans la ville d'Abéché ?
- Quelles sont les associations faites en rapport avec les langues et les locuteurs dans la ville d'Abéché ?
- L'identité et la religion jouent-elles un rôle sur la dynamique du conflit linguistique ?

## Les hypothèses

### Hypothèse principale

- Les causes du conflit linguistique sont identitaires et religieuses.

### Hypothèses secondaires

- La religion et l'identité jouent un rôle important sur la dynamique du conflit linguistique.
- Le français est la langue dominante dans les secteurs formels dans la ville d'Abéché.
- Les représentations faites sur les langues et sur les locuteurs sont les sources du conflit linguistique.
- La politique linguistique n'est pas mise en œuvre dans la ville d'Abéché.

**Les objectifs** se subdivisent en deux parties : un objectif principal et des objectifs secondaires

**L'objectif principal** consiste à :

- Identifier les causalités et les manifestations du conflit linguistique dans la ville d'Abéché

**Les objectifs secondaires** dressent plusieurs repères idéologiques :

- Déterminer l'état de la politique linguistique dans la ville d'Abéché ;
- Analyser la domination linguistique dans la ville d'Abéché ;
- Analyser les associations faites en rapport avec les langues et les locuteurs ;
- Démontrer le rôle de la religion et de l'identité sur la dynamique du conflit linguistique.
- **Intérêt de l'étude**

Notre sujet présente des intérêts d'ordre scientifique, politique et théorique.

-Sur le plan scientifique, notre étude se présente comme une analyse de la question conflictuelle entre les langues officielles au Tchad, car la recherche scientifique se veut avant tout une résolution des problèmes qui entravent la vie de l'Homme. Ainsi, Ces problèmes du conflit linguistique sont devenus une question d'actualité partout dans le monde, en Afrique et particulièrement au Tchad et nécessite des recherches et d'études scientifiques pour leur apporter une résolution fiable. Cette étude se veut aussi une documentation pour les chercheurs dans le cadre de la sociolinguistique.

-Sur le plan politique, cette étude se veut une interpellation aux décideurs afin de placer la question de langues au centre de leur réflexion. Elle appelle les décideurs politiques à mettre en œuvre la politique linguistique pour prévenir le conflit linguistique et préserver la paix et la cohésion sociale.

-Sur le plan théorique, cette recherche nous a permis d'entrer en contact avec beaucoup de notions relatives à notre domaine qui est la sociolinguistique. Nous avons bénéficié de nouveaux concepts, des chercheurs, des auteurs et des spécialistes de la question qui nous ont permis ainsi d'avoir une construction personnelle en matière de sociolinguistique.

### **Cadre théorique**

Le cadre théorique est une grille d'approche qui permet de mettre en évidence la théorie qui nous servira de contour pour notre analyse. C'est un quadrillage qui permet d'orienter la visée tout en suivant des raisonnements spéculatifs. Boukous (1999 : 15) s'exclame en ce sens :

*La sociolinguistique a pour objet de décrire et d'expliquer les rapports existants entre, d'une part, la société et, d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue. Le sociolinguiste étudie ces rapports dans la vie sociale en procédant à l'analyse en in vivo, c'est-à-dire auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, par les moyens d'instruments qui assurent aux résultats de la recherche objectivité et fiabilité.*

La sociolinguistique est une étude scientifique de la langue en société. Elle se veut objective et méthodologique pour dégager les phénomènes de la langue en contexte en société. Nous nous focaliserons sur l'analyse des situations de plurilinguisme qui consiste à étudier les rapports et les contacts de langues, leur influence dans la société en nous appuyant sur *la minoration linguistique* de Sol (2018). En effet, l'auteure met en lumière les réalités relatives à la question des langues africaines en général et les langues camerounaises en particulier. Elle traite les problèmes liés au bilinguisme camerounais, multilinguisme, plurilinguisme, de la diglossie, des représentations, de domination, etc. son analyse étudie se veut une thérapie accomplie de la situation linguistique du Cameroun. Cependant, le Tchad et le Cameroun présentent des situations presque identiques sur le plan sociolinguistique comme. C'est pour cette raison que nous avons préféré Sol (2018) comme point nodal de cette étude.

### **Cadre méthodologique**

C'est l'ensemble des techniques et moyens mises en œuvre afin de procéder aux collectes et analyses des données. Ce canevas consiste à utiliser les méthodes adéquates pour mener à bout le cadre théorique. Mendo Ze (2008 : 17), le définit comme étant « la partie de la logique qui

étudie les méthodes des différentes sciences et leurs types de connaissance sur le plan épistémologique »

### **Le choix de terrain d'enquête**

Dans le but de recueillir un échantillon pertinent et diversifié, nous avons choisi comme terrain d'enquête la ville d'Abéché. D'après Calvet (1994 : 11), « la ville est le lieu par excellence de ces contacts de langues. L'urbanisation et les migrations font en effet converger vers les grandes cités des groupes de locuteurs qui viennent avec leurs langues et créent ainsi du plurilinguisme avant, parfois, de s'assimiler à la langue dominante ». Le choix de la ville d'Abéché repose sur le fait qu'elle regroupe une diversité linguistique, culturelle, ethnique et également c'est un milieu où le bilinguisme français-arabe pose un épineux problème.

Afin d'éviter de parcourir la grande ville d'Abéché, nous avons ciblé les points focaux où coexistent officiellement le français et l'arabe. Ces lieux sont l'Université Adam Barka d'Abéché (UNABA) et l'École Normale Supérieure d'Abéché (ENSA). Elles regroupent un grand nombre de personnes venant de différents coins de la ville et du pays en général.

### **Échantillon du travail**

Les données sur lesquelles notre travail sera effectué sont constituées de 300 personnes dont 150 Francophones et 150 Arabophones. Nous avons traité ces données avec le logiciel Excel du système Windows 2010, en fonction des tranches d'âges, sexes, situations religieuses et appartenances linguistiques. Parmi ces 300 enquêtés nous avons 150 de sexe masculin et 150 de sexe féminin dont 75 à l'Université Adam Barka d'Abéché (UNABA) et 75 à l'École Normale Supérieure d'Abéché (ENSA).

### **Outils de collecte de données**

Il importe de présenter, dans cette partie, les outils qui nous ont servi pour collecter des données. Nous avons opté pour le questionnaire.

### **Questionnaire**

D'après Sol 2009 : 52) :

*Ces questions ne sont qu'un faisceau de stimuli qui vise à obtenir d'enquêtés des informations susceptibles d'assurer la vérification des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de cette recherche. En ce sens, il convient d'apporter une attention particulière à la forme des questions dont le contenu doit bien évidemment permettre une saisie d'information en lien avec chacune des hypothèses. Les questions doivent être posées de sorte que l'échantillon puisse répondre à la problématique.*

Le protocole de questionnaire compte 30 questions rédigées en français et en arabe. Elles servent à déterminer la domination linguistique qui s'effectue entre les langues officielles, les idéologies faites sur ces langues et sur ses locuteurs, démontrer le rôle de la religion sur la dynamique du conflit linguistique, l'impact de l'identité culturelle sur la langue, etc.

En fait, ces questions ont été formulées sur le modèle des questions fermées et semi-fermées afin de balayer toutes réponses dérisoires et de faciliter le traitement des données. En ce sens, les questions fermées permettent de recadrer les enquêtés dans une sphère adéquate pour un corpus centré sur le champ du conflit linguistique dans la ville d'Abéché. Elles fixent ainsi les bornes des réponses et ne laissent pas les répondants s'exprimer ouvertement et justifier son choix.

### **Plan du travail**

Notre travail est constitué de deux parties dont la première comporte deux (2) chapitres et la deuxième s'étale sur trois (3) chapitres.

La première qui a pour titre « Contexte d'étude » est consacrée à la présentation générale de l'étude. Ainsi, le premier chapitre intitulé « Cadre théorique et méthodologique » explique la démarche méthodologique adoptée et le contexte géolinguistique du terrain d'étude ». Le deuxième chapitre se nomme « Politique linguistique » qui analyse la gestion institutionnelle des langues.

La deuxième partie porte sur « Langues officielles et identifications des locuteurs au Tchad » est axée sur la manière dont les locuteurs s'identifient par rapport à leurs langues. Le troisième chapitre « Représentations faites sur les langues officielles et sur leurs locuteurs » démontre les associations faites aux langues et aux locuteurs. Le quatrième chapitre « Dynamique linguistique : le cas de l'arabe et du français dans la ville d'Abéché » analyse la domination et la minoration linguistique dans la ville d'Abéché. Enfin, le cinquième chapitre « Le rôle de la religion et de l'identité sur la dynamique du conflit linguistique » qui s'attarde sur la manière dont l'identité et la religion contribuent à la dynamique du conflit linguistique.

## **PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE D'ÉTUDE**

## **Introduction de la première partie**

La première partie commence d'abord par une présentation du contexte de l'étude en présentant le Tchad en général et particulièrement la ville d'Abéché. Elle regroupe deux (2) chapitres. Le premier s'intitule « Cadre théorique et Méthodologique et le deuxième « Politique linguistique ». Il est question dans cette partie de présenter les outils sur lesquels nous nous sommes basé pour réaliser cette étude d'une part et d'autre part d'analyser la défaillance de la politique linguistique en démontrant la gestion institutionnelle des langues officielles, notamment le français et l'arabe.

# CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

## INTRODUCTION

Le cadre théorique et le cadre méthodologique constituent des piliers fondamentaux sans lesquels une étude scientifique n'est pas faisable. En ce sens, la théorie consiste à inscrire la recherche dans un contexte scientifique précis et permet de coïncider avec la tradition scientifique bien définie. La méthodologie pour sa part garantit la scientificité de l'étude dans la mesure où la méthode permet de répondre clairement aux questions fondamentales de la science. Ainsi, dans ce chapitre, il est question de présenter l'approche théorique et méthodologique. De plus, il présente le paysage sociolinguistique et géolinguistique du Tchad et de la ville d'Abéché dans le but de présenter les langues officielles ainsi que leur contexte historique.

## I. CADRE THÉORIQUE

Les recherches en sociolinguistique impliquent nécessairement une connaissance du milieu dans lequel s'effectue l'étude. Il est nécessaire d'avoir des connaissances des langues en présence et la société que l'on veut étudier. Par ailleurs, le cadre théorique est une organisation d'idée qui consiste à orienter une recherche. Quant au cadre méthodologique est un ensemble de principes qui guident le déroulement d'une étude. Le cadre théorique et méthodologique a pour but de canaliser, de structurer et enfin mener la recherche selon les règles choisies. Il est question dans ce chapitre de mettre en exergue la théorie choisie pour mener cette étude. Puis, montrer la méthode de collecte de données et enfin présenter l'échantillon obtenu.

### I.1. Présentation de la sociolinguistique

D'après Boukous (1999 : 15) :

*La sociolinguistique a pour objet de décrire et d'expliquer les rapports existants entre, d'une part, la société et, d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue. Le sociolinguiste étudie ces rapports dans la vie sociale en procédant à l'analyse en in vivo, c'est-à-dire auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, par le moyen d'instruments qui assurent aux résultats de la recherche objectivité et fiabilité.*

La sociolinguistique est une étude de la langue en rapport avec la société. Elle se veut objective et méthodologique pour dégager les faits relatifs à la langue en sociétés. Elle prend

en compte la question de la gestion des langues, la variation linguistique, les interactions, etc. La sociolinguistique est de plusieurs branches telles que :

- La sociolinguistique appliquée : qui se focalise sur les politiques linguistiques, les conflits linguistiques. Son but est d'étudier la gestion institutionnelle des langues dans une société donnée.
- La sociolinguistique différentielle : qui vise à étudier les variations linguistiques dans la société.
- La sociolinguistique variationniste : qui s'intéresse à la variation des langues en fonction des points géographiques. Comment une même langue est parlée avec des nuances dans de différents endroits.
- La sociolinguistique interactionnelle : consiste à étudier les rapports et les contacts de langues, leurs influences dans une société donnée.

Dans ce cadre d'étude c'est la sociolinguistique appliquée qui nous intéresse. Elle nous permet d'étudier la manière dans laquelle les langues officielles évoluent, et aussi de savoir comment sont-elles gérées.

### **I.1.1. Contact de langues**

D'après la SIL Tchad, on dénombre environ 150 langues au Tchad réparties en groupes de langues et qui sont porteuses de l'histoire de ces peuples. Malgré ce nombre important des langues autochtones, la politique linguistique du pays a choisi le français et l'arabe comme deux langues officielles. Elles évoluent en situation de contacts et du bilinguisme officiel.

Pour ce qui est du concept de « contact des langues », Isabelle Léglise en basant sur les travaux de Uriel Weinreich « (1953), précise que c'est l'usage concomitant de deux langues pourrait influencer l'attitude langagière d'un locuteur ou d'un groupe de locuteur. L'atmosphère plurilingue est souvent agitée par des conflits diglossiques.

### **I.1.2. La minoration comme outil d'analyse**

Selon la perspective de Sol (2018), la minoration linguistique fait référence à la manière dont certaines langues sont perçues et traitées, par rapport à d'autres, souvent dans un contexte de hiérarchies sociales, culturelles ou politiques. En d'autres termes, la minoration linguistique c'est le processus par lequel une langue ou variété linguistique est considérée comme inférieure, moins prestigieuses ou moins légitime par rapport à une autre. Cette minoration est le plus souvent accompagnée par des discours épi linguistiques ou des représentations linguistiques.

### **I.1.3. Représentations linguistiques**

Les représentations sont au centre de toute étude sociolinguistique. Elles sont des images mentales construites rapport à un objet, une personne ou un groupe de personnes, et qui dont les attitudes se manifestent face à une situation linguistique donnée. Il est souvent confondu avec « l’imaginaire linguistique », « attitude linguistique », « idéologie linguistique », « évaluation subjective » et « norme subjective ». Leur point commun est qu’ils sont tous étudiés en science du langage et en sociolinguistique pour décrire le comportement social en rapport avec les langues.

A la question des représentations, Jodelet (1989 : 36-43), précise qu’elles sont une : « forme de connaissances socialement élaborées et partagées ayant une visée pratique et concourante à la construction d’une réalité commune à un ensemble social ». Et une « forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet ». (ibid, 43). Car, elles visent une communauté, un individu ou une chose en particulier par la subjectivité. Pour Sol Amougou (2013 : 164), les représentations sont une :

*Activité qui met en évidence deux processus qui participent à leur élaboration : l’encrage et l’objectivation. L’encrage est l’influence du contenu mental préexistant dans la création et la transformation des représentations sociales (enracinement social dans la vie des groupes) et l’objectivation est la matérialisation du concept abstrait en entité concret.*

Les représentations sont un processus qui cumule encrage et l’objectivation avant de prendre forme. Selon Sol, l’encrage est l’influence des procédés psychiques qui impactent les pensées des individus. Et l’objectivité est la concrétisation de ces images abstraites qui occupent les pensées sociales. Les représentations linguistiques sont donc un ensemble d’idées créées par des situations sociales et organisées en vue de s’imposer ou s’égaliser aux autres couches linguistiques. Dans cette optique, on dira que les représentations sont des sujets du discours produit et non l’objet. Sol Amougou (*Ibid.* : 165) ajoutera : « c’est donc un acte de pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet ». Chaque locuteur développe en lui des représentations précises aux sujets d’une personne ou d’une langue quelconque. Dans cet optique, les représentations viennent appuyer la minoration linguistique.

### **I.1.4. Rapport entre minoration et représentations linguistiques**

La minoration linguistique apparait comme une dévalorisation d’une langue au profit d’une autre. C’est-à-dire la langue minorée ne bénéficie pas d’une même considération que la langue l’autre. Elle moins prestigieuse et n’occupe pas une place primordiale. Elle est donc marginalisée. Dans cet optique, son lien avec les représentations est qu’elle se manifeste aussi sous forme mentale. Une langue minorée peut être source des discours épi linguistiques de la

part des locuteurs en évoquant surtout la raison de sa marginalisation. Comme le cas de la langue arabe au Tchad, elle se voit offensée à cause de sa proximité et sa filiation à l'islam.

## **II. CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

Mendo Ze (2008 : 17), définit la méthodologie comme étant : « la partie de la logique qui étudie les méthodes des différentes sciences et leurs types de connaissance sur le plan épistémologique ». C'est un ensemble des techniques et moyens mises en disposition pour favoriser la collecte et le traitement des données pour assurer la véracité du cadre théorique.

### **II.1. CONTEXTE GÉOLINGUISTIQUE DU TCHAD**

Le Tchad est un vaste pays où plusieurs groupes ethniques y habitent. Il est composé de plusieurs ethnies, ce qui lui confère une mosaïque de langues avec plus de 250 langues. Il regroupe en son sein une population de culture judéo-chrétienne au Sud et de culture arabo-musulmane au Nord. Les Nordistes sont majoritairement influencés par l'islam, d'où leur forte filiation avec la langue arabe, contrairement aux Sudistes qui sont majoritairement chrétiens et influencés fortement par le français.

### **II.2. Contexte géographique du Tchad**

Situé au cœur de l'Afrique, le Tchad est une vaste étendue de 1 284 000 km<sup>2</sup>. Ainsi, il occupe le quatrième rang des pays les plus vastes d'Afrique. Pays d'Afrique centrale, le Tchad est un véritable pays enclavé sans accès à la mer. Ce qui l'éloigne des autres pays d'Afrique sur le plan commercial. Sa partie nord est dominée largement par le désert. Ainsi, l'enclavement du Tchad au centre de l'Afrique lui permet de partager ses frontières avec beaucoup de pays d'Afrique centrale et aussi avec des pays de l'Afrique de l'Ouest. La carte ci-dessous nous présente la position géographique du Tchad avec sa géographie interne et externe.



Figure 1: Carte de localisation du Tchad

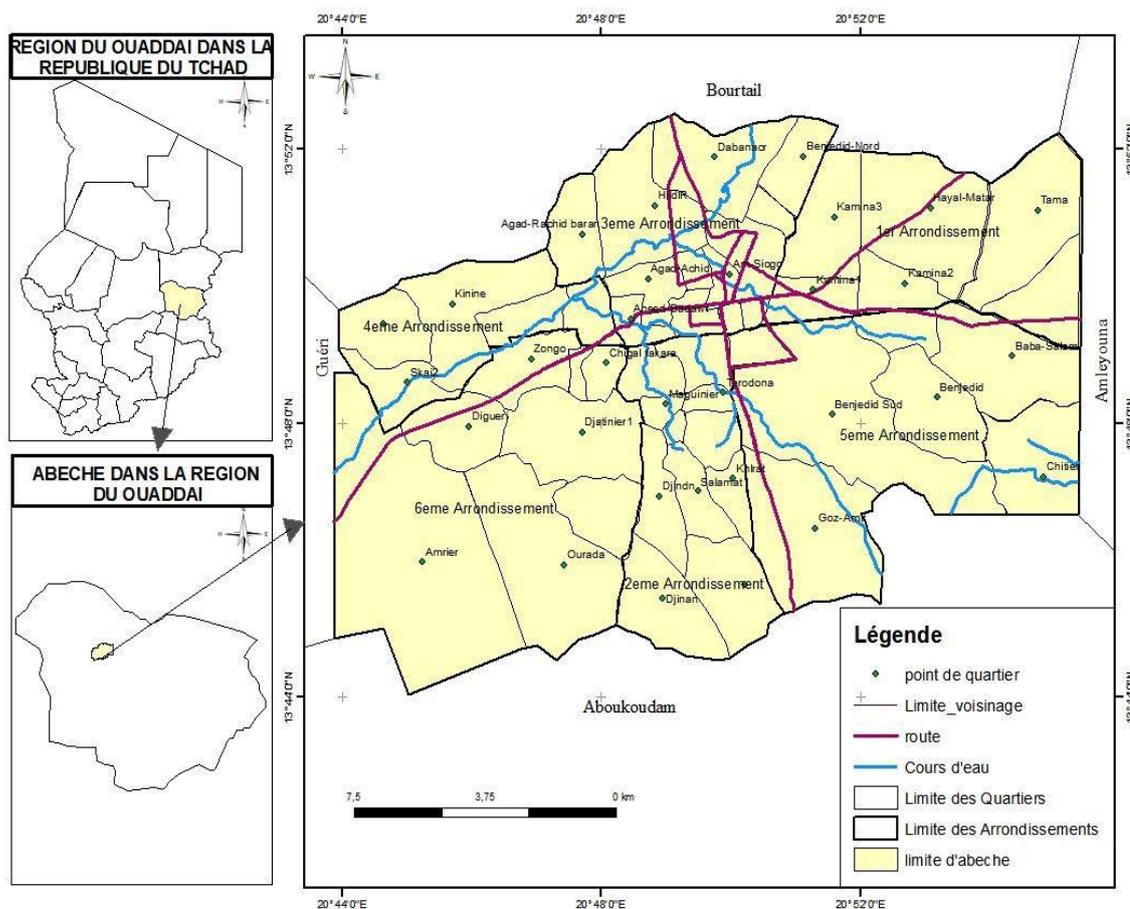
Source : [www.google.fr/carte-plan/Tchad](http://www.google.fr/carte-plan/Tchad)

Considéré comme l'un des vastes pays d'Afrique, le Tchad partage ses frontières avec six (6) autres pays. Ainsi, ses frontières actuelles sont l'une des conséquences de la conférence de Berlin de 1885. Le Tchad partage ses frontières au Nord avec la Libye, à l'Est avec le Soudan, à l'Ouest avec le Cameroun, le Nigeria et le Niger et au Sud avec la République centrafricaine.

La géographie interne du Tchad comprend entre autres : Aozou, Wour Bardai, dans le Tibesti au Nord-Ouest. Le Nord-Est se structure globalement de : Erdi, Mourdi, Fada, dans l'Ennedi. Le Borkou au Nord englobe : Ounianga Kébir, Faya-Largeau, Koro-Toro. À l'Est dans le Ouaddaï, se trouvent entre autres : Abéché, Arada, Biltine Guéréda, au Centre, il y a : Ati, lac Fitri, Bokoro, Mongo. Au Sud-Est, se localisent : le Parc national de Zakouma, le bar Kaita, le bar Salamat entre autres. Le Sud renferme : Sarh, Doba, Goré Moundou. Au Sud-Ouest, se rencontrent : le Chari, Bongor, le Logone. À l'Ouest dans le Kanem, il y a : Mao, Bol, Bahr el ghazal, le lac. À l'Ouest, se trouvent également : Massakori, Massaguet, N'Djamena.

### **II.2.1. Passage géographique de la ville d'Abéché**

La ville d'Abéché au Tchad est le site de notre étude, il est important de faire un rappel géographique de cette dernière. Ainsi, Située à l'Est du Tchad dans la Région du Ouaddaï, Département de Ouara, la ville d'Abéché est considérée comme la troisième ville politique du Tchad. Elle est localisée entre 13°46'53'' et 13°51'24'' de latitude Nord et entre 20°46'08'' et 20°52'18'' de longitude Est. Elle est limitée au Nord par la sous-préfecture de Bourtail au Sud par celle d'Abougoudam, à l'Est par celle d'Amleyouna et à l'Ouest par celle de Guéri. De surcroît, Abéché est située à 93 Km de Biltine au Nord à 215Km de Goz-Beida au Sud, à 932Km de N'Djamena, la capitale du Tchad à l'Ouest et à 173Km de la frontière avec le Soudan à l'Est (Dombor, 2019). Par sa position géographique, Abéché a un statut de ville privilégiée et stratégique, parce qu'elle est un carrefour de la partie Nord-Est du Tchad. Sa position géographique lui permet d'accueillir un nombre important de populations venant de toutes les autres régions du Tchad et des pays voisins (Tob-Ro. N, 2019). Cette ville cosmopolite regorge un nombre important de populations. Selon le RGPH 2 de 2009, la population urbaine était estimée à 138.684 habitants, elle s'élevait à 166 757 habitants en 2014 et 172 746 en 2015 pour atteindre 178.898 habitants en 2016 avec environ 3700 ménages répartis dans 93 quartiers qui se regroupent en 6 arrondissements (Mairie de la ville d'Abéché). Elle couvre une superficie de 1785 hectares (commission locale de l'urbanisme de la ville d'Abéché-CLUA- Septembre 2010). En 2020, cette population est estimée à 200 000 habitants selon la Mairie de la ville d'Abéché. La figure suivante présente la carte de la ville d'Abéché.

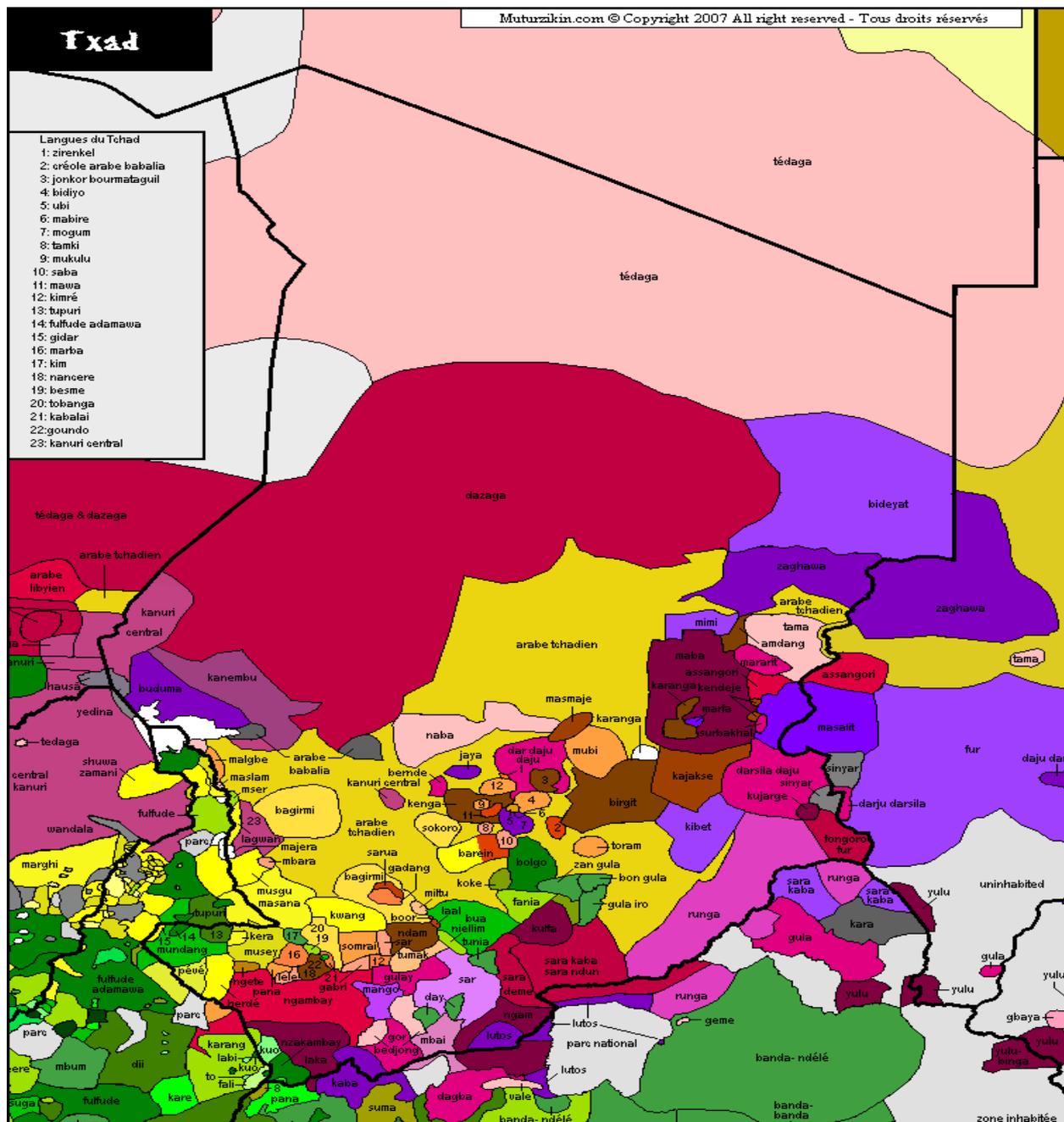


Source : Mahamat A.Tidjani, 2023

**Figure 2:** Carte de la ville d'Abéché

### II.3. Passage linguistique du Tchad

Colonie française, le Tchad est très tôt devenu un champ de brassage de deux langues étrangères et des cultures arabo-musulmanes d'une part et judéo-chrétiennes d'autre part. Ainsi, le français est d'origine coloniale au Tchad et l'arabe venu par les empires du Tchad à travers le commerce et la religion musulmane. Ces langues sont venues trouver plusieurs langues locales et nationales. Malgré la présence des langues nationales, le français et l'arabe ont vite gagné un statut important qui leur a permis d'être les langues officielles du Tchad. Ces langues sont en contacts et se confrontent de manière conflictuelle au Tchad et particulièrement dans la ville d'Abéché qui est notre terrain de recherche. Avant de présenter notre terrain d'enquête, nous allons présenter d'abord la carte linguistique du Tchad :



Source : SIL Tchad, cité par Abdane 2024

**Figure 3:** Carte linguistique du Tchad

D’après la SIL, le Tchad compte environ 150 langues locales auxquelles s’ajoutent les langues officielles, notamment le français et l’arabe. La population tchadienne issue de différentes souches linguistiques qui sont la famille afro-asiatique comme le dialecte arabe, l’arabe littéraire, la famille nilo-saharienne (Sara) et la famille Congo Kordofan (fulfulde).

**I-2-1- Les langues officielles**

D’après Noumssi et Wamba (inédit), cités par Messina (2016 : 43), affirment :

*Une langue officielle est une langue qu'un État utilise dans tous les actes administratifs qu'il pose, dans la publication et la diffusion des règlements, des textes juridiques, diplomatiques ou administratifs, les ordonnances ou différentes correspondances qui 's'établissent entre le gouvernement, l'administration et les citoyens à l'instar des assemblées, de la justice, de l'armée et les intuitions scolaires et universitaires<sup>1</sup>.*

C'est dans cette optique que la version révisée de la constitution tchadienne du 31 mars 1996 formule dans l'article 9 que *les langues officielles sont le français et l'arabe. La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales*. Ces deux langues sont entrées au Tchad avec des objectifs distincts. C'est dans ce sillage qu'Aziber (2022 :6) dira que *ces deux langues représentent deux visions du monde distinctes. Le français porte en lui la vision du monde occidental tandis que l'arabe véhicule celle du monde oriental*.

### **II.3.1. Le bilinguisme au Tchad**

Le bilinguisme a été instauré par le Décret 95-071/PR/MEN, de 1995 portant sur l'institution de l'enseignement bilingue dans le système éducatif Tchadien. L'État a instauré le bilinguisme pour favoriser le dialogue et donner aux citoyens des moyens pour faciliter la cohabitation dans ces deux langues afin de jouir de ses opportunités.

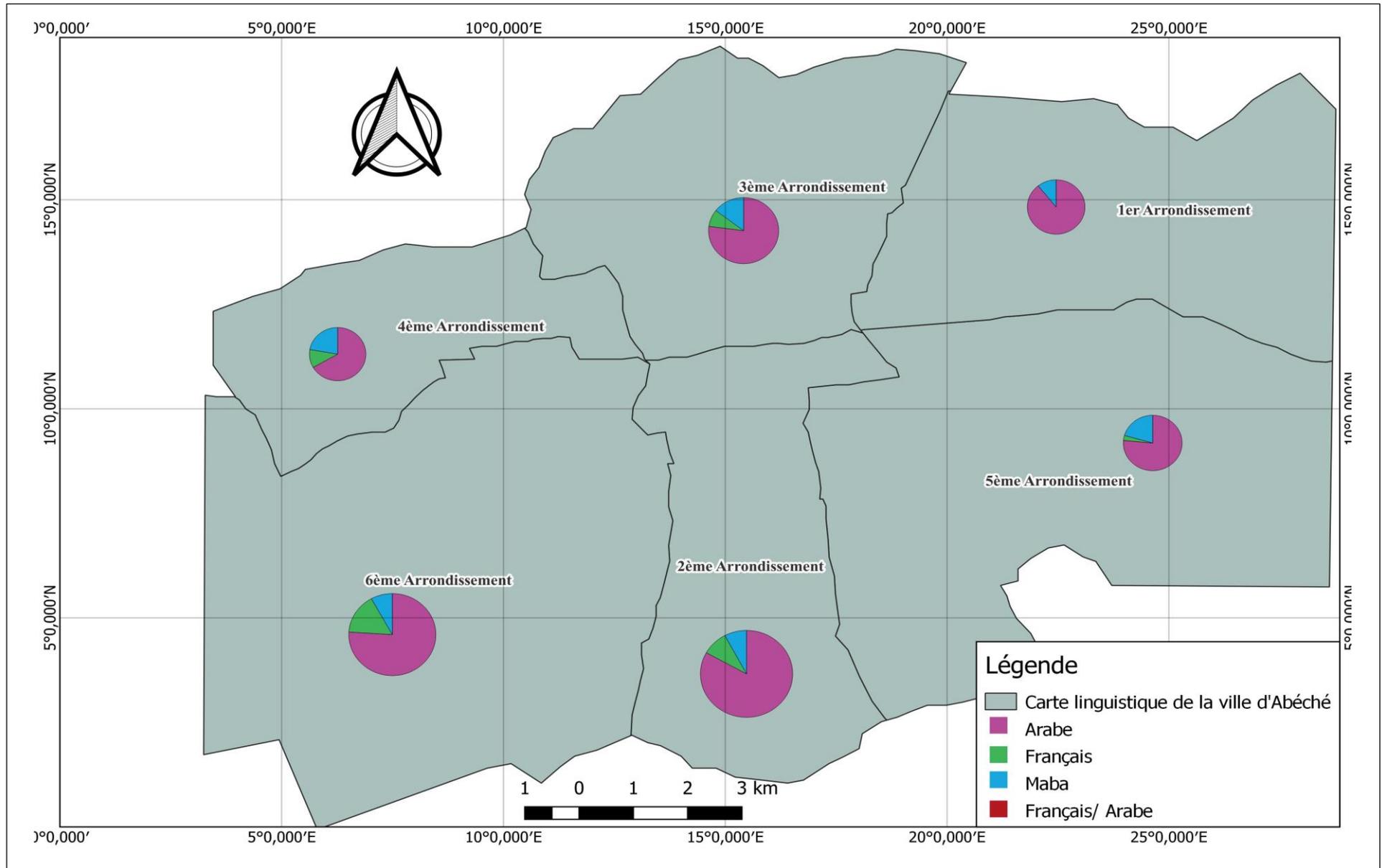
Cependant, le français fut la langue première jusqu'au jour où, les revendications des politico-militaires en faveur de l'arabe furent exprimées par le Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (CCFAN) de Hissein Habré lors de l'Accord signé à Khartoum en 1977 avec le Conseil Supérieur Militaire (CSM) de Félix Malloum. Il n'a pas fallu longtemps l'officialisation de ces deux langues qui se retrouvent désavouées par les uns et les autres. En effet, les camps commencent à se créer sur la question des langues officielles à deux niveaux. Au Nord vers la zone islamisée, la plupart de la population s'abstenait du français, car elle redoutait la propagation du christianisme. Au sud, les pensées négatives sont à l'encontre de l'arabe parce que, certaines périodes sombres de l'esclavage supposées avoir été organisées par des royaumes et chefferies arabes ou arabisés.

### **II.3.2. Passage linguistique de la ville d'Abéché**

La ville d'Abéché, grâce à sa position géographique, est devenue un milieu de croisement de plusieurs langues. À part les langues officielles, notamment l'arabe et le français, elle regorge d'autres langues parmi lesquelles le Maba qui est la langue de l'ethnie Ouaddaï. C'est pour cela que même la région dans laquelle se trouve Abéché s'appelle la région du Ouaddaï. Malgré la présence de la langue maba qui est considérée comme la langue des originaires de la région, ce sont les langues officielles qui dominent dans la ville.

Ainsi, les langues courantes de la population d'Abéché sont : l'arabe, le maba et le français. Ces dernières sont présentées sur la carte ci-après.

---



Source : OSM (2021) et enquête de terrain (2022) Source : datun-wgs84 explorer

**Figure 4:** carte linguistique de la ville d'Abéché

### **II.3.2.1. L'arrivée de l'arabe dans la ville d'Abéché**

Le français est une langue qui est entré par le biais de la colonisation. En ce qui concerne l'arabe, il est arrivé par la voix de l'islam. Ainsi, les historiens situent l'arrivée de l'arabe au Tchad vers le XI<sup>ème</sup> siècle de l'ère chrétienne. Elle a été l'une des conséquences de l'immigration des peuples arabes, en provenance de la vallée du Nil à l'Est, et des pays du Maghreb au Nord. Ce sont ces immigrés qui ont introduit la religion musulmane et la langue arabe dans les différents États et Sultanats qui occupaient ce territoire. Ces États et Empires se sont constitués à partir du XI<sup>ème</sup> siècle. Ils étaient fortement structurés au plan institutionnel et ont contribué à l'histoire de la communauté islamique et la propagation de la langue arabe. À la tête de ceux-ci, se trouvent l'Empire du Kanem-Bornou et le Sultanat du Ouaddaï, qui ont réussi à étendre leur influence sur cette partie du continent africain.

#### **II.3.2.1.1. L'Empire du Kanem-Bornou**

À sa tête un Sultan, l'Empire du Kanem remonte historiquement au VII<sup>ème</sup> siècle. La première (l'époque du règne Bornou VII<sup>ème</sup> XIV<sup>ème</sup> siècles), a connu sa gloire au XIII<sup>ème</sup> siècle. La seconde époque (le règne Kanem XV<sup>ème</sup> XX<sup>ème</sup> siècle), quant à elle, a atteint son apogée au XVI<sup>ème</sup> siècle. L'empire a entretenu durant ces deux époques historiques, des étroites coopérations avec les centres de civilisations arabes et islamiques du Caire, de Tunis, de Tripoli, etc. Cet Empire a donné des forces significatives à l'expansion de l'arabe au Tchad.

#### **I.3.2.1.2. Le Sultanat du Ouaddaï**

Le Sultanat du Ouaddaï, a contribué énormément à l'expansion de la langue arabe. Il a atteint sa gloire sous le règne du sultan Abdelkarim Ben Mohamad Saleh (1805-1813), surnommé Sabon. Pour Coudray (1998 :23) :

*Sabon, souverain du Ouaddaï au début du XIX<sup>ème</sup>, est connu pour sa politique culturelle d'arabo-islamisation : création des foyers d'études appuyés sur des ulémas étrangers, intensification de l'envoi d'étudiants à Al Azhar. Si bien que, lorsqu'elle arriva au Tchad, l'administration coloniale française trouva en face d'elle, dans les trois royaumes du nord, l'arabe comme langue administrative et d'enseignement religieux.*

Considérée comme langue proche de la religion musulmane, l'arabe est entré dans la région du Ouaddaï par la voie du sultanat surtout par l'expansion de l'islam. C'est pour cela qu'il est considéré aujourd'hui comme une langue faisant partie du patrimoine tchadien. Ce sultanat constitue non seulement une force facilitant l'entrée de la langue arabe dans la région de l'Ouaddaï, mais au Tchad tout entier.

### II.3.2.3. L'arrivée du français dans la ville d'Abéché

Pour évoquer la question d'entrée de la langue française à Abéché, il est important de rappeler l'entrée du français au Tchad en général, car considérée comme une ville historique du Tchad, son histoire est liée à celle du Tchad en général. Au Tchad, la langue française est un héritage colonial. Elle est donc entrée par le biais de la colonisation et s'est étendue à travers plusieurs moyens parmi lesquels l'École française. Pour Aziber (2013 :30) : « *la langue française n'a été introduite au Tchad que par un colonisateur, le commandant Lamy en 1900* ». Langue étrangère, elle a attendu une bonne dizaine d'années pour être enseignée à quelques enfants des notables et/ou serviteurs à Mao, au Kanem en 1911, à Fort Lamy en 1921 et à Abéché en 1923. Comme tel, le français, langue étrangère, a trouvé un moyen qui lui a permis d'entrer facilement au Tchad et particulièrement à Abéché. La carte suivante nous présente les langues parlées dans la ville d'Abéché.

### II.4. Échantillon du travail

Les données sur lesquelles notre travail sera effectué sont constituées de 300 personnes dont 150 Francophones et 150 Arabophones. Nous avons traité ces données avec le logiciel Excel du système Windows 2010, en fonction des tranches d'âges, sexes, situations religieuses et appartenances linguistiques. Parmi ces 300 enquêtés nous avons 150 de sexe masculin et 150 de sexe féminin dont 75 à l'Université Adam Barka d'Abéché (UNABA) et 75 à l'École Normale Supérieure d'Abéché (ENSA).

### II.5. Outils de collecte de données

Il importe de présenter, dans cette partie, les outils qui nous ont servi pour collecter des données. Nous avons opté pour le questionnaire.

### II.6. Questionnaire

D'après Sol Amougou (2009 : 52),

*Ces questions ne sont qu'un faisceau de stimuli qui vise à obtenir d'enquêtés des informations susceptibles d'assurer la vérification des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de cette recherche. En ce sens, il convient d'apporter une attention particulière à la forme des questions dont le contenu doit bien évidemment permettre une saisie d'information en lien avec chacune des hypothèses. Les questions doivent être posées de sorte que l'échantillon puisse répondre à la problématique.*

Le protocole de questionnaire compte 30 questions rédigées en français et en arabe. Elles servent à déterminer la domination linguistique qui s'effectue entre les langues officielles, les idéologies faites sur ces langues et sur ses locuteurs, démontrer le rôle de la religion sur la dynamique du conflit linguistique, l'impact de l'identité culturelle sur la langue, etc.

En fait, ces questions ont été formulées sur le modèle des questions fermées et semi-fermées afin de balayer toutes réponses dérisoires et de faciliter le traitement des données. En ce sens,

les questions fermées permettent de recadrer les enquêtés dans une sphère adéquate pour un corpus centré sur le champ du conflit linguistique dans la ville d'Abéché. Elles fixent ainsi les bornes des réponses et ne laissent pas les répondants s'exprimer ouvertement et justifier son choix.

### **II.7. Pré-enquête**

Grawitz (1990 : 632), définit la pré-enquête comme étant l'enquête qui « consiste à essayer sur un échantillon réduit les instruments tels que : questionnaire, analyse de document, etc. prévus pour l'enquête ». Ainsi l'objectif de la pré-enquête est celui d'essayer les questionnaires et le terrain d'enquête. Pour les questionnaires, la pré-enquête permet d'améliorer la qualité des questions (modifier ou enlever les moyens pertinents), orienter et apporter une limite à ses questions. Sur le terrain, la pré-enquête nous permet de prendre des dispositions sur les difficultés à rencontrer lors de la collecte de données. Dans notre cas, nous avons formulé au début 50 questions et nous avons choisi 15 personnes en vue de tester notre questionnaire. Parmi ces dernières 9 ont trouvé que ces questions étaient longues et rédigées dans un style lourd, 4 ont répondu favorablement, mais trouvaient que certaines questions ont des réponses similaires et 2 personnes ont refusé de répondre sans avancer des justifications. Cela nous a permis de réduire nos questions. C'est pour cela que nous sommes passé de 50 questions à 30. Toutes les questions ayant des réponses similaires ont été supprimées.

En ce qui concerne l'École Normale Supérieure d'Abéché, nous avons soumis des questionnaires aux enquêtés afin de venir les récupérer seulement à midi, puisque nos enquêtés dans étaient largement disponibles. Une fois les récupérés, on procédait immédiatement à l'emballage, comme nous l'avions fait à l'Université.

### **II.8. Collecte de données**

La collecte des données a pour objectif de fournir les informations nécessaires au chercheur pour la construction de son corpus de travail. Cette phase consiste à une élaboration d'étude. Elle exige une descente sur le terrain et de faire la rencontre des enquêtes.

### **II.9. Terrain d'enquête**

A propos du terrain d'enquête, Chemgne Kouogong (2007 : 40), précise que comme « le lieu où s'effectue les investigations qui aboutissent à l'obtention des données scientifiques ». De ce fait, nous avons choisi la ville d'Abéché comme notre terrain d'enquête. Calvet (1994 : 11), définit la ville comme « le lieu par excellence de ces contacts de langues. L'urbanisation et les migrations font en effet converger vers les grandes cités des groupes de locuteurs qui

viennent avec leurs langues et créent ainsi du plurilinguisme avant, parfois, de s'assimiler à la langue dominante ».

La ville est le point de ralliement des personnes de différentes langues, cultures et groupes ethniques. Elle est réputée de par sa valeur de diversification. Calvet (1994 : 60) trouve que la ville est *le lieu par excellence de ces contacts de langues*. Au vu de ces, nous avons choisi Abéché comme le lieu approprié pour le recueil des données dans la mesure où elle est cosmopolite. Elle regroupe des individus venus des quatre coins du pays, notamment des étudiants, fonctionnaires, travailleurs, etc.

Afin d'éviter de parcourir toute la ville, nous avons visé les points focaux où les langues officielles coexistent et pouvant regrouper la population de cette ville venue de tous les coins. Nous avons l'Université Adam Barka d'Abéché et l'École Normale Supérieure d'Abéché.

### **II.10. Le déroulement de l'enquête**

Pour le bon déroulement de notre enquête, nous avons fait une descente dans la ville d'Abéché. D'abord, nous avons organisé notre temps en deux semaines. Cette période se situe entre lundi, 04 décembre 2023, au mardi, 20 décembre 2023. Soit une durée de 14 jours, excepté, les journées de dimanche. Nous avons effectué une semaine d'enquête à l'Université Adam Baraka d'Abéché (UNABA) et une semaine à l'École Normale Supérieure d'Abéché (ENSA). Nous avons organisé ce temps en une semaine dans chacune des Institutions de l'Enseignement Supérieurs, vu la distance entre ces dernières. Cette distance ne nous permet pas de faire les enquêtes dans les deux institutions simultanément.

Concernant le déroulement d'enquête, nous avons commencé pendant notre première semaine à l'Université Adam Barka d'Abéché, par les distributions des questionnaires. Cette distribution était faite toujours à 9heures, pendant les heures de pause. Ce qui nous a permis d'avoir la disponibilité des étudiants. Une fois distribué les questionnaires, nous revenions à 16heures pour les récupérer, car les étudiants ne sont pas disponibles après la pause du matin.

### **II.11. Le dépouillement**

Après avoir collecté les données nous avons procédé immédiatement au dépouillement. Après cette phase, il était question de saisir toutes les données, notamment dans le logiciel Excel. Ainsi, une attention très particulière a été faite pour la réalisation de cette saisie, en évitant cependant, toute confusion des questions à saisir. Après cette phase de dépouillement, en passant certainement par la saisie des informations, il était question de traiter le corpus.

## **II.12. Le traitement des données**

Notre corpus est composé des données écrites, car nous avons comme outil d'enquête le questionnaire. Pour le traitement de nos informations, nous avons utilisé deux logiciels qui sont Word et Excel. Excel, c'est le logiciel qui nous a permis de saisir nos données après le dépouillement. Il était l'outil à travers lequel nous avons réalisé des tableaux et des graphes qui ont permis la lecture et l'interprétation des informations recueillies chez nos informateurs. Après avoir réalisé les tableaux et les graphes sur Excel, nous avons procédé à la mise en forme. À cet effet, le logiciel Word nous a servi comme outil efficace pour la mise en forme de nos graphiques et tableaux faits sur Excel. De façon générale, Word nous a servi pour la mise en forme de notre travail en général. À part ces logiciels cités, s'ajoute le logiciel Zotero qui, pour sa part, nous a permis de référencer les documents consultés et aussi mettre en norme ces références en appliquant les normes APA.

## **II.13. Les difficultés de l'enquête**

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes confronté à des difficultés d'ordres financiers, matériels, sociaux et physiques.

Par rapport à l'aspect financier, les moyens de déplacement et l'impression des questionnaires a été une difficulté majeure à expliquer. D'abord la période pendant laquelle nous sommes descendu sur le terrain était une période de cherté de carburant dans la ville d'Abéché. Il a fallu soumettre les questionnaires aux enquêtés et revenir les récupérer le soir.

L'aspect matériel, quant à lui, a été aussi un problème pour nous, car la ville d'Abéché est une ville dans laquelle les photocopieuses se font rares, et celles qui y sont, sont en pannes.

La perte de certains de nos questionnaires et la réticence des enquêtés sont l'une des difficultés que nous avons rencontrées.

## CONCLUSION

Au terme de ce chapitre, nous notons le cadre et méthodologiques donnent à l'étude un caractère scientifique. Il permet à l'étude de se situer lui assurer une fiabilité, une qualité dans la démonstration de la validité des hypothèses, et lui fournir des dispositifs importants pour l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus. Ce dernier favorise la faisabilité de la recherche scientifique, dans la mesure où il facilite accès aux données recherchées et nous permet d'être en contact avec le phénomène soumis à l'étude en permettant une investigation dans le site de la recherche. Dans ce cadre d'étude, le cadre théorique et méthodologique a permis de faire appel aux outils permettant de prendre en charge la question du conflit linguistique français-arabe dans la ville d'Abéché. La Minoration linguistique de Sol (2018) comme théorie d'analyse et d'interprétation a permis la faisabilité de l'étude et aussi son inscription dans un cadre scientifique. Dans ce sillage, une descente sur le lieu d'étude a été faite pour s'enquérir des réalités du conflit linguistique et prélever les données y relatives qui sont indispensables à la réalisation de cette étude.

## CHAPITRE II : POLITIQUE LINGUISTIQUE DU TCHAD

### INTRODUCTION

Dans le cadre de ce chapitre, nous allons présenter la gestion institutionnelle des langues au Tchad. Cette gestion anime les causalités du conflit linguistique. Ainsi, ce chapitre est rédigé à travers les données collectées chez nos enquêtés et aussi à travers la littérature tirée après l'exploitation des documents relatifs au phénomène du conflit linguistique.

La politique linguistique renvoie à l'ensemble des orientations politiques données de l'utilisation des langues dans un domaine d'activité précise, notamment médias, éducation, justice, etc.

#### I. La défaillance de la politique linguistique

Au Tchad, précisément à Abéché, la polémique autour de la question du bilinguisme est devenue de plus en plus épineuse. D'après les informations fournies par nos enquêtés, Arabophones et Francophones, lors de notre descente sur le terrain, cette politique linguistique présente un sérieux problème relatif à son application ou à sa mise en œuvre. Ce qui incite la communautés linguistique Arabophones, vers des revendications intensives pour l'équilibre de l'arabe et du français. Ce manque de l'effectivité du bilinguisme est causé par l'absence d'une politique linguistique dynamique. Ainsi, Mahamat Tahir Souleman, un arabophone interrogé par Aziber (2021 :130) témoigne :

*J'ai décidé d'apprendre le français après ce que j'ai vécu quand j'étais étudiant. Je me suis rendu à une banque de la place pour une transaction, mais grande était ma surprise lorsqu'après avoir sillonné tous les services afin de présenter mes doléances, le chef d'agence me reçoit comme pour m'être utile, me regarde droit dans les yeux et me dit : vous ne parlez pas français et vous venez à la banque pour faire quoi ? Je lui répons sagement pour un versement. À l'issue de notre échange j'ai fini par comprendre que pour lui, comme pour tous les agents de cette banque l'institution rime avec maîtrise du français. Alors que j'étais étudiant en 4ème année d'économie à l'Université au Soudan, j'étais réduit ce jour-là à un analphabète faute d'usage du français. Ce qui a semblé pour moi comme un défi et je me suis dit le français devient au Tchad un impératif.*

Ainsi, il ressort ici que l'application du bilinguisme pose un problème majeur. Les langues officielles ne sont pas équilibrées sur le plan formel, d'où les revendications des locuteurs. La défaillance de la politique linguistique est l'une des sources de ce conflit linguistique, car le français prend le dessus au profil du français malgré le statut officiel que lui accorde la constitution. Dans la même perspective, Ahmat Derbe Korey, souligne en sens :

*J'ai perdu une année scolaire simplement par ce que j'ai produit une demande rédigée en arabe lors de constitution de mon dossier d'inscription en droit arabe à l'Université de N'Djamena. Après le rejet de mon dossier, le service de la scolarité me fait savoir, lorsque j'ai recherché les motifs du rejet que personne ne comprend ce que j'ai produit comme demande mais que le reste du dossier ne souffre d'aucun manquement. Pour quoi ?*

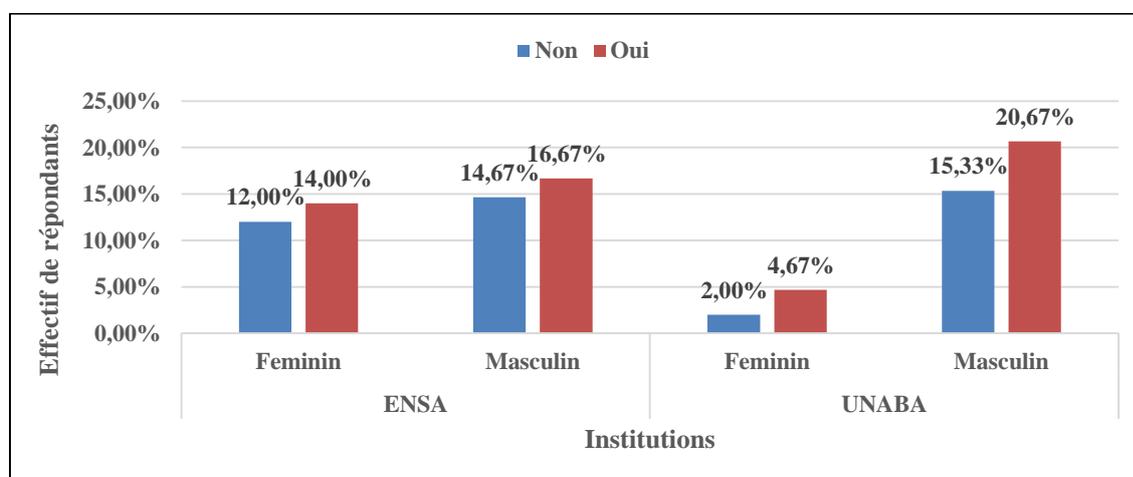
À travers ce point de vue, on peut retenir que la politique linguistique présente une grande faille. L'Arabe est dominé et réduit à la fonction informelle. Le français quant à lui, se présente comme langue d'opportunité et d'insertion professionnelle pour la population. Tandis que l'Arabe, malgré son statut officiel, n'occupe pas une fonction centrale dans le domaine administratif. Ce problème de gestion institutionnelle des langues alimente directement le conflit entre l'arabe et le français.

### I.1. La non mise en œuvre du bilinguisme selon les Arabophones

D'après nos informateurs, nous constatons que le bilinguisme n'est pas effectif. Beaucoup de nos répondants affirment que ce bilinguisme n'est pas appliqué.

**Tableau 1:** La non mise en œuvre du bilinguisme selon les Arabophones

Institutions	Oui	Non	Total général
<b>ENSA</b>	<b>26,67%</b>	<b>30,67%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	12,00%	14,00%	26,00%
Masculin	14,67%	16,67%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>17,33%</b>	<b>25,33%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	2,00%	4,67%	6,67%
Masculin	15,33%	20,67%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>44,00%</b>	<b>56,00%</b>	<b>100,00%</b>



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 5:** La non-mise en œuvre du bilinguisme selon les Arabophones

À la question « le bilinguisme est-il appliqué ? », chez nos informateurs arabophones on observe qu'un grand nombre de répondants confirment l'idée selon laquelle le bilinguisme n'est pas effectif. Chez nos informateurs arabophones de sexe féminin de l'École Normale Supérieure 12,00% pensent que le bilinguisme est appliqué pendant que 14,00% affirment le contraire. Chez les masculins, on observe 14,67% de réponses oui et 16,67% de réponses non. En général, l'École Normale Supérieure, nous présente un taux de 26,67% de réponses oui et 30,67% de réponses non. Ainsi donc, nous observons que l'hypothèse selon laquelle le problème entre le français et l'arabe est relatif à la non-mise en œuvre du bilinguisme est affirmée.

Ensuite, chez nos informateurs arabophones de sexe féminin de l'Université, on observe 2,00% de réponses positives et 4,67% de réponses négatives. Au demeurant, chez les masculins nous avons 15,33% de réponses oui et 20,67% de réponses non. Alors, nous observons que même chez nos informateurs arabophones de l'Université, les réponses sont largement positives. Au total, les deux institutions nous présentent un taux de 44,00% de réponses positives et 56,00% de réponses négatives. Donc, nous pouvons conclure que l'hypothèse est validée. En effet, selon ce constat, on peut retenir que la non-effectivité du bilinguisme est fortement occasionnée par le problème de politique linguistique. Ce qui engendre des déséquilibres entre les langues officielles. Le conflit linguistique est fortement lié à la question de politique linguistique, notamment à la non-mise en œuvre de cette dernière.

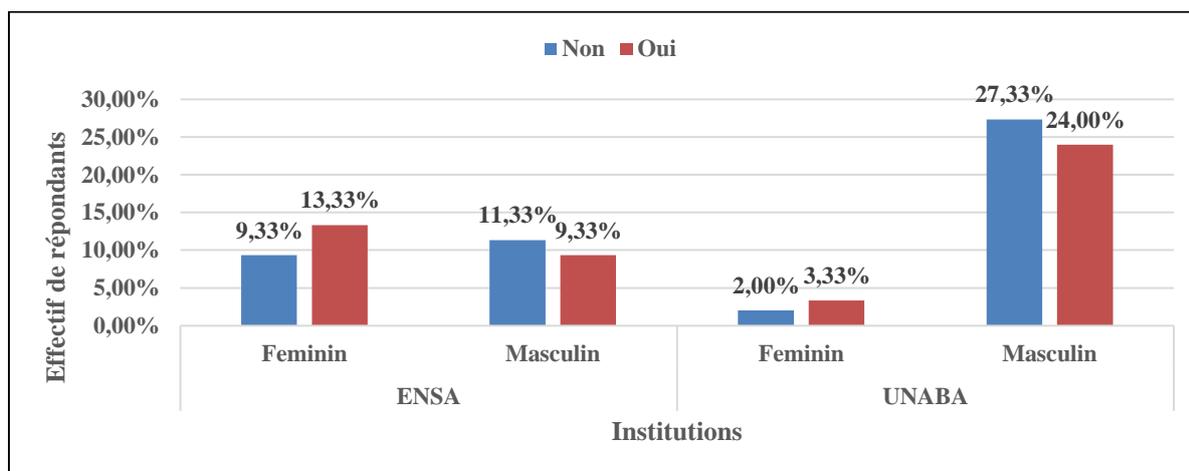
### **I.1.2. La non mise en œuvre du bilinguisme selon les Francophones**

Contrairement aux informateurs arabophones, on observe que les réponses sont équilibrées chez les francophones.

**Tableau 2:** La non-mise en œuvre du bilinguisme selon les Francophones

<b>Institutions</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Total général</b>
<b>ENSA</b>	<b>20,67%</b>	<b>22,67%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	9,33%	13,33%	22,67%
Masculin	11,33%	9,33%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>29,33%</b>	<b>27,33%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	2,00%	3,33%	5,33%
Masculin	27,33%	24,00%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>50,00%</b>	<b>50,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 6:** La non-mise en œuvre du bilinguisme selon les Francophones

Ces statistiques présentent le pourcentage du nombre de réponses données par nos enquêtés francophones relatives à la non mise en application de la politique du bilinguisme. Pour ce faire, nous observons chez nos informateurs de sexe féminins de l'École Normale Supérieure, un taux de 9,33% de répondants confirment la question et 13,33% infirment. Les masculins pour leur part 11,33% confirment l'idée pendant que 9,33% l'infirment. Au total, nous avons 20,67% de nos informateurs affirmant l'idée pendant que 22,67% l'infirment.

Par contre chez nos enquêtés de l'Université, on constate des informations surprenantes du fait que nos répondants masculins nous ont fourni 27,33% de réponses oui et 24,00 des réponses non. Au contraire, chez les féminins, on observe que les réponses négatives sont élevées que les négatives. Soit 2,00% de réponses affirmatives et 3,33% de réponses négatives. Au total, chez nos répondants francophones de l'Université on observe un taux de 29,33% de réponses affirmatives et 27,33% de réponses négatives. En ce sens, nous constatons une égalité de réponses chez nos répondants de deux Institutions. Soit 50,00% de réponses négatives et 50,00% de réponses affirmatives. Toutefois, nous retenons que ce conflit linguistique est lié au problème de la gestion du bilinguisme.

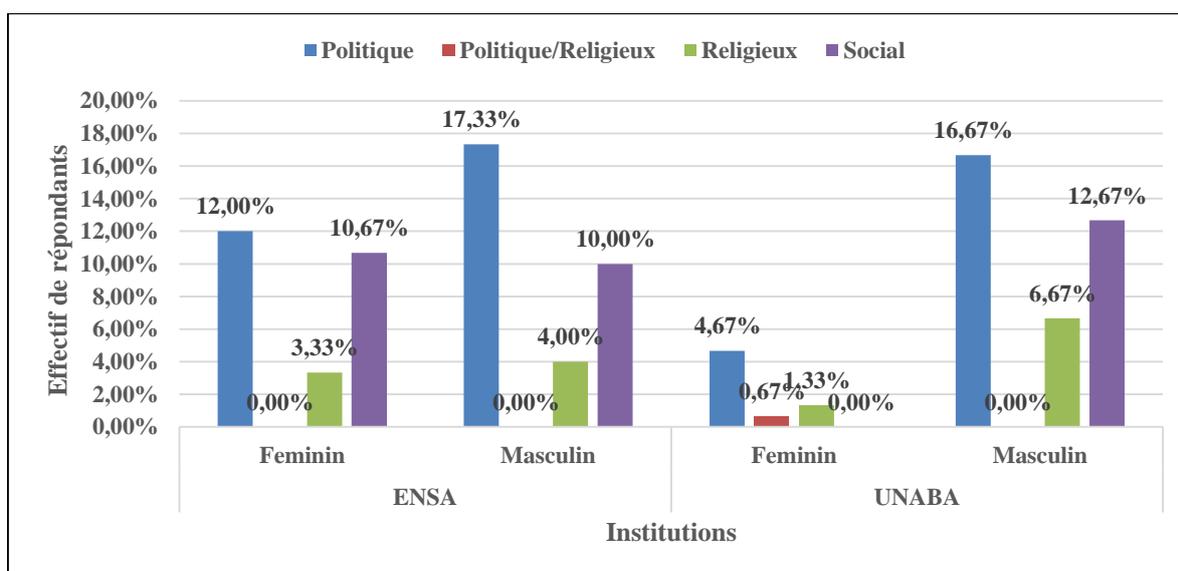
### I. Ancrage politique du conflit linguistique

Le conflit entre les langues en contact est perçu par la majorité comme un conflit qui découle de la politique. À cet effet, les informations fournies par nos enquêtés, notamment arabophones

et francophones confirment les causalités politiques de problème du bilinguisme ou du conflit entre l'arabe et le français.

## II.1. Causes politiques du conflit linguistique selon les Francophones

À la question des causes du conflit linguistique, nous constatons que nos informateurs Arabophones, considèrent majoritairement que la politique comme un facteur important. La figure ci-dessous nous présente les statistiques des réponses données par nos informateurs.



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 7:** Considération politique du conflit linguistique par les Francophones

Après avoir fait une enquête sur le terrain, nos informateurs francophones démontrent que les problèmes de langues officielles tirent leurs origines de la politique. Pour ce faire, nos enquêtés de sexe féminin de l'École Normale Supérieure nous présentent les statistiques suivantes : 12,00% confirment l'ancrage politique du conflit linguistique, 0,00% pour politique/religieux, 3,33% religieux et 10,67% social. En ce qui concerne nos répondants masculins nous avons 17,33% confirment la cause politique, 0,00% politique/religieux, 4,00% religieux et 10,00% social.

Pour nos répondants féminins de l'Université, nous avons 4,67% politique, 0,67% politique /religieux, 1,33% religieux et 0,00% social. Pour les masculins, nous observons un taux de 16,67% pour politique, 0,00% politique/religieux, 6,67% religieux et 12,67% social.

Dans tous les cas, nous observons que l'hypothèse est fortement confirmée par nos informateurs. En ce sens, les statistiques totales de l'École Normale Supérieure se présentent comme suit : 29,33% pour la cause politique, 0,00% politique/religieux, 7,33% religieux et 20,67% social. L'Université, pour sa part, présente 21,33% de cause politique, 0,67% de cause politique/religieuse, 8,00% de cause religieuse et 12,67% de cause sociale.

Au total, nous avons 50,67% de répondants donnent de réponses ancrées dans la politique, 0,67% politique/religieux, 15,33 religieux et 33,33% de cause sociale. Ainsi donc, nous confirmons l'hypothèse selon laquelle le conflit linguistique vient de la politique. Selon nos informateurs, c'est la politique qui est en train d'alimenter le conflit entre les langues officielles.

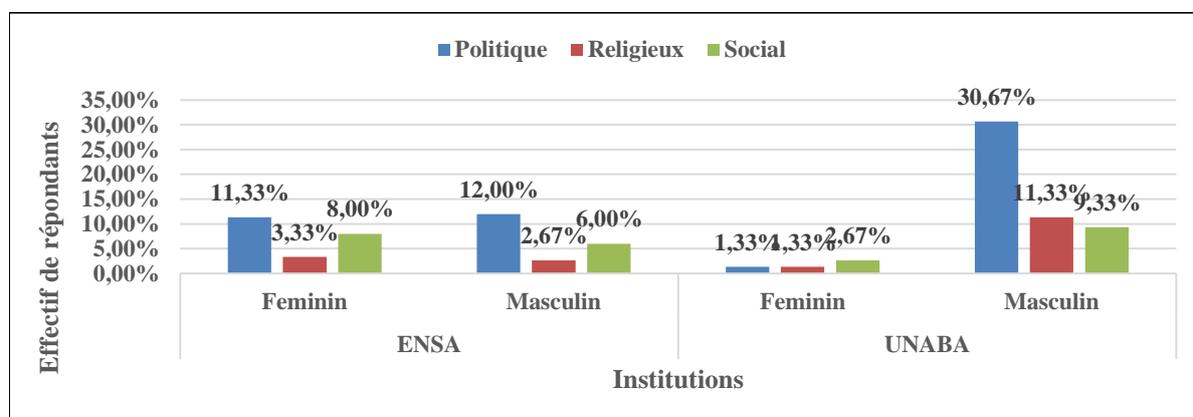
## II.2. Causes politiques du conflit linguistique selon les Arabophones

Comme nous l'avons constaté chez nos répondants francophones, même chez les Arabophones les causalités politiques du conflit linguistique sont confirmées.

**Tableau 3:** Considérations politiques du conflit linguistique par les Arabophones

Institutions	Politique	Religieux	Social	Total général
<b>ENSA</b>	<b>23,33%</b>	<b>6,00%</b>	<b>14,00%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	11,33%	3,33%	8,00%	22,67%
Masculin	12,00%	2,67%	6,00%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>32,00%</b>	<b>12,67%</b>	<b>12,00%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	1,33%	1,33%	2,67%	5,33%
Masculin	30,67%	11,33%	9,33%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>55,33%</b>	<b>18,67%</b>	<b>26,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 8:** Considération politique du conflit linguistique par les Arabophones

Au regard de ces statistiques, il apparaît clairement que l’ancrage politique du conflit linguistique est une réalité. À la question : « le conflit entre les langues officielles est-il politique, politique/religieux, religieux ou social ? », beaucoup de nos informateurs Arabophones, donnent des réponses selon lesquelles, ce conflit linguistique est d’origine politique. Ainsi, selon nos enquêtés féminins de l’École Normale, il apparaît que 11,33% politique, 3,33% religieux et 8,00% social. Pour les masculins, nous avons 12,00% politique, 2,67% religieux et 6,00% social.

Pour nos répondants féminins de l’Universités, nous constatons 1,33% politique, 1,33% religieux et 2,67% social. En ce qui concerne les masculins, on observe 30,67% politique, 11,33% religieux et 9,33% social. De plus, l’École Normale Supérieure, nous présente en général, 23,33% pour la cause politique, 6,00% pour la cause religieuse et 14,00% pour la cause sociale. L’Université quant à elle, nous présente 32,00% pour la cause politique, 12,67% pour la cause religieuse et 12,00% pour la cause sociale. Au total, les deux Institutions, nous présentent 55,33% pour l’ancrage politique, 18,67% pour l’ancrage religieux et 26,00% pour l’ancrage social. Ainsi, nous observons que même chez informateurs arabophones, notre hypothèse est largement confirmée. Donc, la cause du conflit entre les langues officielles est politique dans la mesure où certains locuteurs estiment que les élites politiques du pays n’ont pas la volonté d’équilibrer l’usage égal de l’arabe et du français. Ces élites majoritairement francophones ne prennent pas la question de l’arabe en mains comme il devait être. Nous retenons aussi que la religion joue un rôle sur la dynamique de ce conflit. Les causes sont aussi sociales dans la mesure où les communautés linguistiques se jugent par rapport à leur langue en préférant une telle langue au détriment d’une autre.

## **II. Préférence linguistique**

L’arabe et le français, malgré leur statut officiel, qui leur permet d’être langues d’administration, du travail, de la politique, etc. bénéficient pas de même considération. La langue française est préférée au détriment de la langue arabe.

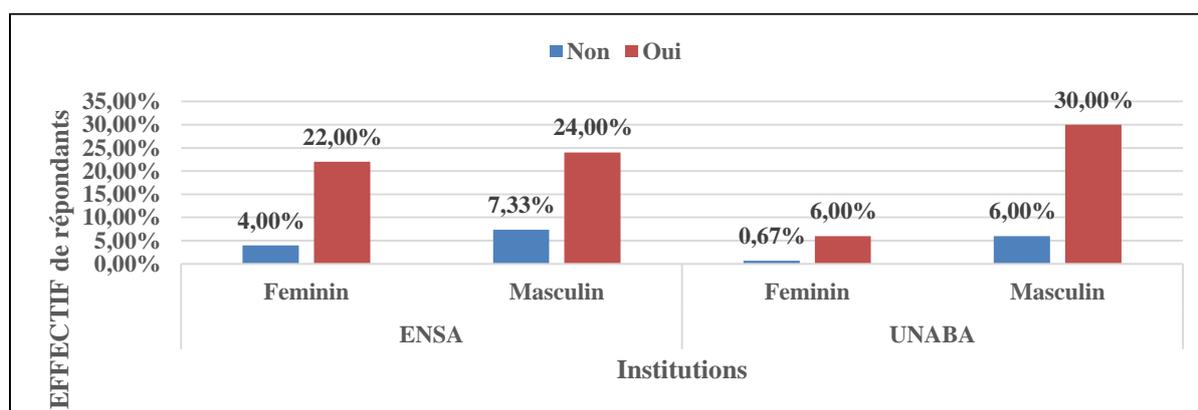
### **III.1. Préférence en faveur du français selon les Francophones**

D’après nos enquêtés francophones, la langue française apparaît comme langue de préférence du pouvoir au Tchad. Leurs réponses démontrent que cette langue est considérée comme langue proche du pouvoir politique.

**Tableau 4:** Le Français langue préférée du pouvoir politique selon les Francophones

Institutions	Non	Oui	Total général
<b>ENSA</b>	<b>11,33%</b>	<b>46,00%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	4,00%	22,00%	26,00%
Masculin	7,33%	24,00%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>6,67%</b>	<b>36,00%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	0,67%	6,00%	6,67%
Masculin	6,00%	30,00%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>18,00%</b>	<b>82,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 9:** Le Français langue préférée du pouvoir politique selon les Francophones

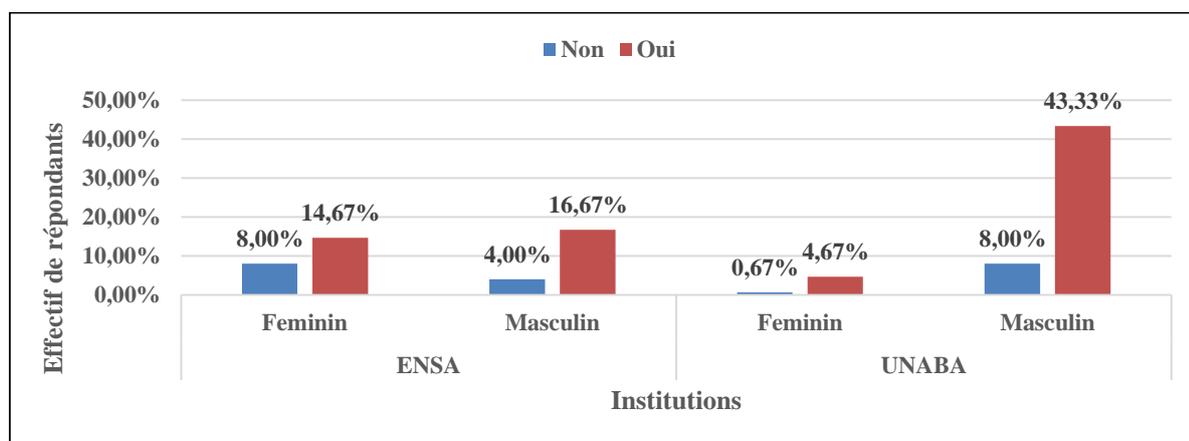
Dans cette présentation, à la question « y a-t-il une préférence linguistique en faveur du Français dans les établissements de l'enseignement supérieure ? » beaucoup de répondants ont affirmé cette question. Pour ce faire, nos répondants francophones de sexe féminin de l'École Normale Supérieure présentent un taux de 4,00% de réponses négatives et 22,00% de réponses affirmatives. Chez nos informateurs masculins, on observe 7,33% de réponses négatives et 24,00% de réponses affirmatives. Nous constatons, en général, dans cette Institution, 11,33% de réponses négatives et 46,00% de réponses positives.

En ce qui concerne nos informateurs de l'Université, les féminins présentent un pourcentage de 0,67% de réponses négatives et 6,00% de réponses positives. Pour les masculins, on observe 6,00% de réponses négatives et 30,00% de réponses affirmatives. En ce sens, nous confirmons largement que le français est la langue de préférence du pouvoir, car l'hypothèse est confirmée selon les informations de nos enquêtés. En effet, au total, nous avons 18,00% de réponses non et 82,00% des réponses oui. On peut conclure qu'il y a une préférence en faveur du français. Cette préférence linguistique peut s'expliquer par la manière où le français est la première langue de l'administration du Tchad dès son indépendance. Toutes les

premières élites tchadiennes sont formées dans cette langue. Elles sont devenues de grandes personnalités administratives après le départ des colonisateurs, elles représentent un nombre important dans le gouvernement. Cet aspect peut facilement aboutir à des préférences.

### III.2. Préférence en faveur du français selon les Arabophones

Nos enquêtés arabophones, confirment largement l'idée selon laquelle, le français est la langue préférée du pouvoir politique.



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 10:** Le Français langue préférée du pouvoir politique selon les Arabophones

Comme chez nos informateurs francophones, nos informateurs arabophones aussi ont largement validé l'idée de préférence linguistique en faveur de la langue française. Ainsi, nos enquêtés arabophones de sexe féminin de l'École Normale Supérieure qui ont répondu par oui représentent un taux de 8,00% et ceux qui ont répondu par non représentent 14,67%. Chez les masculins, on observe 4,00% de réponses négatives et 16,67% de réponses affirmatives. Au total, on observe 8,67% de réponses infirmant l'idée et 48,00% de réponses affirmant la question.

Chez nos informateurs arabophones de l'Université, on observe chez les féminins 0,67% de oui et 4,67% de de non. Chez les masculins, nous constatons un taux de 8,00% de oui et 43,33% de non. Au total, nous avons 20,67% de non et 79,33% de oui. Ainsi donc, on constate largement que la préférence linguistique en faveur du français est une réalité d'après nos informations reçues lors de notre descente sur le terrain. Nous retenons ici, que la langue française est préférée par le pouvoir en place au détriment de l'arabe. Toutefois, cette préférence

constitue les causalités du conflit linguistique voire même des tensions entre les communautés linguistiques Arabophones et Francophones. Elle s'explique par le fait que tous ceux qui ont été formés dans la langue française pendant et après la colonisation, occupent aujourd'hui des places importantes dans la société tchadienne. Ceux qui sont formés en arabe n'ont pas bénéficié cette chance, car pendant l'époque coloniale l'arabe n'était pas encore comme langue officielle.

#### **IV. Inégalité des chances entre les locuteurs des langues officielles**

Le bilinguisme arabe /français est devenu une source d'inégalité des chances entre les communautés des langues différentes. En effet, les Arabophones ne bénéficient pas du même statut ni des mêmes chances que les Francophones selon les perceptions de la population tchadienne.

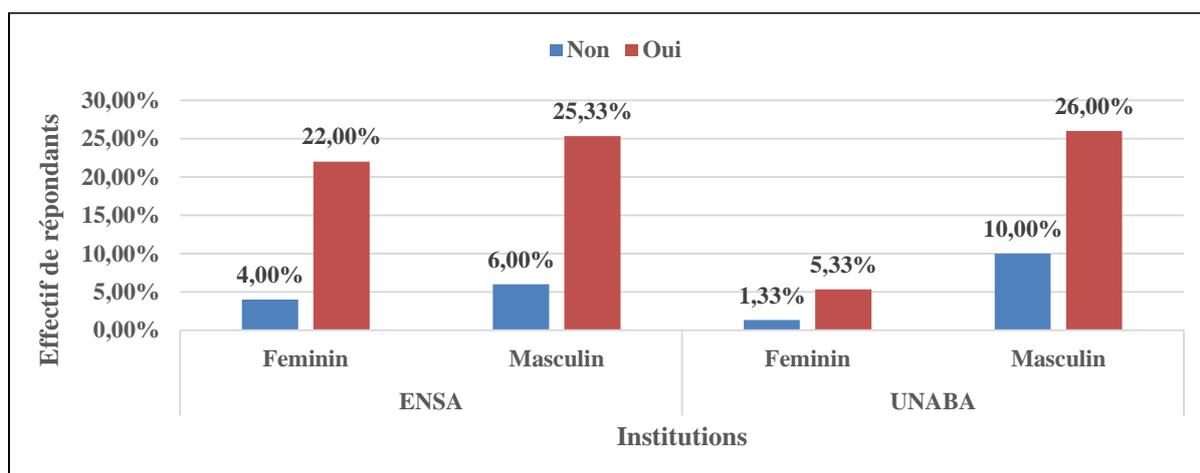
##### **IV.1. Inégalité des chances selon les Francophones**

Selon les informations données par nos enquêtés francophones, le français est devenu langue d'ouverture et d'insertion professionnelle dans la mesure où il favorise une chance pour ses locuteurs. Raison pour laquelle les locuteurs francophones eux-mêmes pensent que les arabophones ont de chances qu'eux. Le tableau et la figure suivantes nous permettront de voir les statistiques fournies par les informateurs francophones.

**Tableau 5 :** Inégalité des chances entre les locuteurs des langues officielles selon les Francophones

<b>Institutions</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Total général</b>
<b>ENSA</b>	<b>10,00%</b>	<b>47,33%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	4,00%	22,00%	26,00%
Masculin	6,00%	25,33%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>11,33%</b>	<b>31,33%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	1,33%	5,33%	6,67%
Masculin	10,00%	26,00%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>21,33%</b>	<b>78,67%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 11:** Inégalité des chances entre les locuteurs des langues officielles selon les Francophones

À la question « y a-t-il une inégalité des chances entre les locuteurs des langues officielles ? » La majorité de nos répondants ont affirmé cela. Ainsi, selon nos informateurs féminins de l'École Normale Supérieure, 4,00% ont opté pour le non et 22,00% ont opté pour le oui. Pour nos informateurs masculins, nous avons 6,00% des réponses négatives et 22,33% de réponses affirmatives.

En ce qui concerne nos enquêtés de sexe féminin de l'Université, nous observons 1,33% de réponses négatives et 5,33% de réponses affirmatives. Par ailleurs, on observe chez les masculins 10,00% de réponses négatives et 26,00% de réponses affirmatives. Nos informateurs de l'École Normale Supérieure, représentent en général 10,00% de réponses non et 47,00% de réponses oui. L'Université représente quant à elle, 11,33% de réponses négatives et 31,33% de réponses affirmatives. Au total, nous avons 21,33% de nos informateurs infirmant l'idée pendant que 78,67% de répondants confirment largement l'idée. Ainsi donc, nous concluons ici qu'il y a une inégalité des chances relatives aux langues officielles. Cette inégalité est l'une des manifestations observables du conflit linguistique. Elle démontre aussi que ce conflit linguistique est aigu.

#### IV.2. Inégalité des chances selon les Arabophones

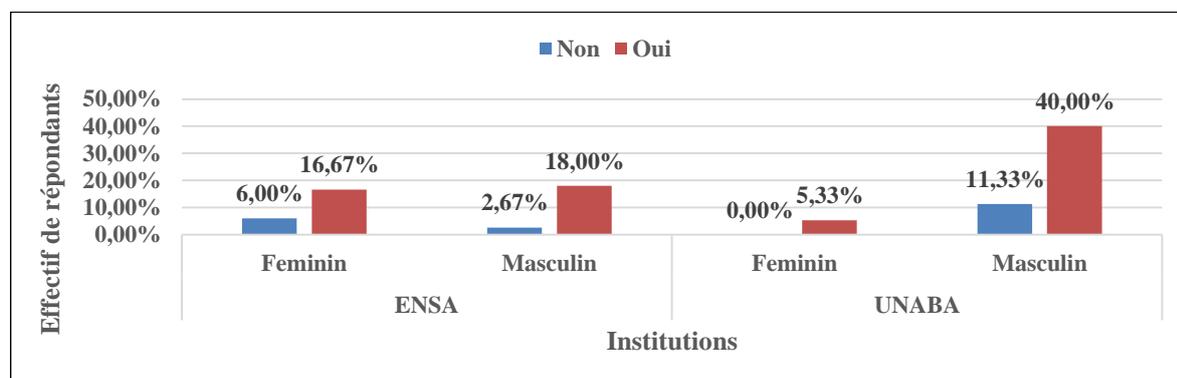
L'inégalité des chances entre les communautés linguistiques est également affirmée par un grand nombre de nos enquêtés arabophones. D'après les statistiques des réponses données, on observe que les locuteurs arabophones n'ont pas les mêmes opportunités que les

francophones. Leur langue de formation ne leur permet pas d'avoir des opportunités ou des chances.

**Tableau 6:** Inégalité des chances entre les locuteurs des langues officielles selon les Arabophones

Institutions	Non	Oui	Total général
<b>ENSA</b>	<b>8,67%</b>	<b>34,67%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	6,00%	16,67%	22,67%
Masculin	2,67%	18,00%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>11,33%</b>	<b>45,33%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	0,00%	5,33%	5,33%
Masculin	11,33%	40,00%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>20,00%</b>	<b>80,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 12:** Inégalité des chances entre les locuteurs des langues officielles selon les

Les statistiques de réponses données par nos informateurs Arabophones, démontrent qu'il y a une inégalité de chances relatives entre les locuteurs de deux langues officielles. Pour ce faire, d'après notre enquête de terrain, nos informateurs de sexe féminin de l'École Normale Supérieure ayant donné des réponses positives, représentent 16,67% et celles qui infirment représentent 6,00%. En ce qui concerne les masculins, on observe 2,67% de réponses négatives et 18,00% de réponses affirmatives. Au total, nous avons 8,67% de réponses négatives et 34,67% de réponses affirmatives. Chez nos répondants de l'Université, on observe chez les féminins 0,00% de réponses négatives et 5,33% de réponses affirmatives. Pour les masculins, nous constatons 11,33% de réponses non et 40,00% de réponses oui. L'Université, représente en général, 11,33% de réponses non et 45,33% de réponses oui. En effet, les deux Institutions nous présentent les statistiques selon lesquelles 20,00% de répondants infirmant l'idée, pendant que 80,00% l'affirment clairement. Donc, on peut ici retenir que nos répondants arabophones

ont largement validée l'idée d'inégalité de chances entre les locuteurs arabophones et francophones. Nous concluons que les langues peuvent être une source d'opportunités et d'insertion professionnelle. Elles peuvent être aussi un facteur d'exclusion et de privation.

## V. Conflit linguistique ancré dans la considération coloniale

Le Tchad est l'un des pays colonisés par la France et qui décrète très vite la langue française comme langue officielle du pays avant d'être secondée par l'arabe. Les premières élites tchadiennes sont tous formées en langue française. C'est pour cela qu'aujourd'hui, beaucoup de cadres du gouvernement tchadien, sont des Francophones. L'arabe existe historiquement avant le français, mais cette dernière est devenue comme langue d'administration du Pays. Ce qui laisse entendre et dire que la colonisation, comme élément causal du conflit linguistique au Tchad.

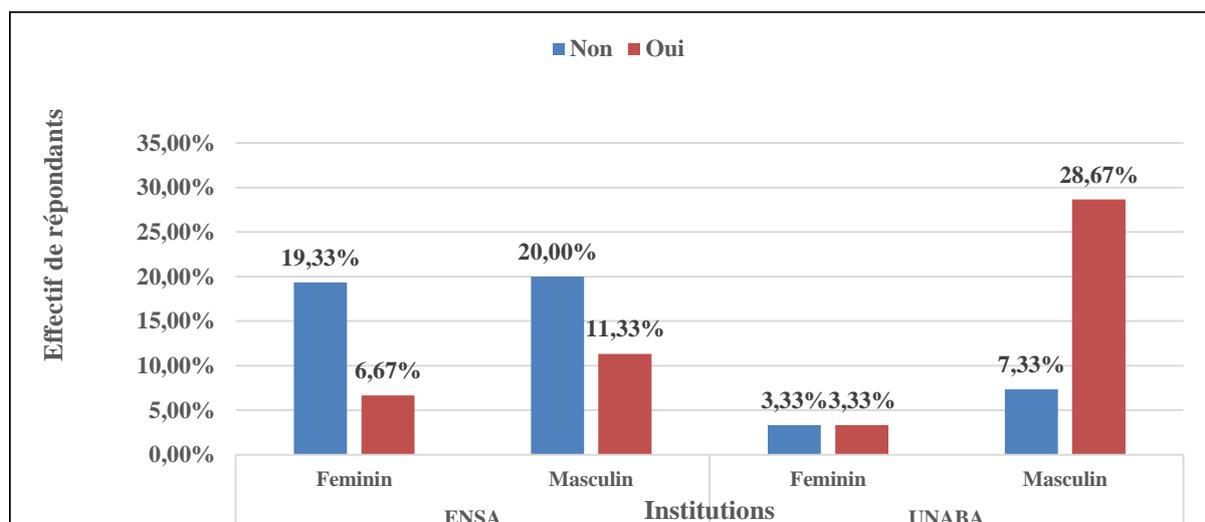
### V.1.La colonisation comme facteur causal du conflit linguistique selon les Francophones

À propos des tensions entre l'arabe et le français, 50% de nos informateurs francophones affirment la question selon laquelle le conflit linguistique est causé par l'histoire coloniale.

**Tableau 7:** Causalités coloniales du conflit linguistique selon les Francophones

<b>Institutions</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Total général</b>
<b>ENSA</b>	<b>39,33%</b>	<b>18,00%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	19,33%	6,67%	26,00%
Masculin	20,00%	11,33%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>10,67%</b>	<b>32,00%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	3,33%	3,33%	6,67%
Masculin	7,33%	28,67%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>50,00%</b>	<b>50,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 13:** Causalités coloniales du conflit linguistique selon les Francophones

Dans cette présentation, à la question « le conflit linguistique est-il lié à la politique coloniale ? », nous observons chez nos enquêtés francophones de sexe féminin, de l'École Normale Supérieure, 19,33% de réponses non et 6,67% de réponses oui. Ensuite, chez les masculins, on observe 20,00% de oui et 11,33% de non.

Par contre chez nos informateurs de l'Université, on observe chez les féminins 3,33% de réponses non et 3,33% de réponses oui. En ce qui concerne les masculins, 7,33% de non et 28,67% de oui. Pour l'École Normale Supérieure, en général, on observe 39,33% de non et 18,00% de oui. Par contre, l'Université présente 10,67% de réponses négatives et 32,00% de réponses affirmatives. Donc ici, nous observons clairement que l'idée est infirmée chez nos informateurs francophones de l'École Normale Supérieure et confirmée chez nos enquêtés de l'Université. Toutefois, les deux Institutions nous présentent 50,00% de réponses négatives et 50,00% des réponses affirmatives. Donc, on observe une égalité des réponses. Malgré cette égalité de réponses, on peut retenir que le conflit linguistique est ancré dans les considérations coloniales.

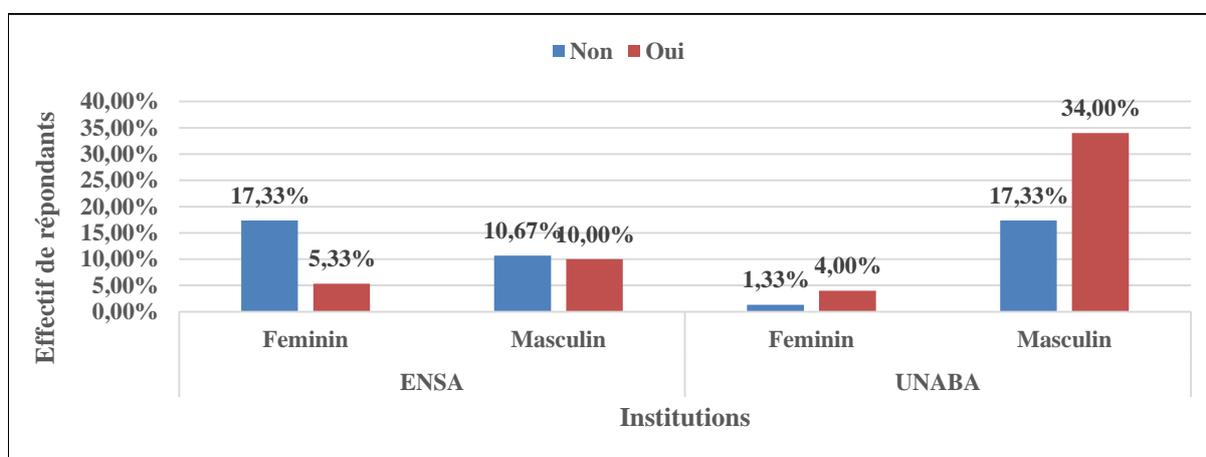
## V.2. La colonisation comme facteur causal du conflit linguistique selon les Arabophones

Les causes coloniales du conflit entre le français et l'arabe sont affirmées aussi chez nos informateurs arabophones. Chez ces derniers, nous constatons que la majorité a affirmé la question.

**Tableau 8:** Causalités coloniales du conflit linguistique selon Arabophones

Institutions	Non	Oui	Total général
<b>ENSA</b>	<b>28,00%</b>	<b>15,33%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	17,33%	5,33%	22,67%
Masculin	10,67%	10,00%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>18,67%</b>	<b>38,00%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	1,33%	4,00%	5,33%
Masculin	17,33%	34,00%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>46,67%</b>	<b>53,33%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 14:** Causalités coloniales du conflit linguistique selon Arabophones

Comme pour les cas de nos informateurs francophones, on observe un écart des réponses entre nos enquêtés de l'École Normale Supérieure et ceux de l'Université. En ce sens, nous constatons, chez nos enquêtés féminins de l'École normale Supérieure, 17,33% de réponses non et 5,33% de réponses oui. Chez nos répondants masculins, nous avons 10,67% donnent des réponses non et 10,00% donnent des réponses oui.

Chez nos répondants de l'Université, les féminins représentent 1,33% des réponses négatives et 4,00% répondent affirmatives. Chez les masculins nous constatons que 17,33% infirment l'idée et 34,00% confirment. À cet effet, nos enquêtés de l'École Normale Supérieure représente 28,00% des réponses négatives et 15,33% des réponses affirmatives. Par contre, chez les universitaires, on observe 18,67% des réponses négatives et 38,00% des réponses affirmatives. Nous observons au total, 46,67% des réponses négatives et 53,33% des réponses affirmatives. L'idée est donc majoritairement validée chez les Arabophones. Ainsi, nous tirons la conclusion selon laquelle, la colonisation est l'un des facteurs causaux du conflit linguistique au Tchad.

## CONCLUSION

De tout ce qui précède, il apparaît qu'au Tchad, les langues officielles ne sont pas utilisées à titre égal, malgré la politique du bilinguisme franco-arabe. Ces langues, sont en conflit et cela est dû à la politique du pays et aussi à la politique coloniale. Beaucoup de tchadiens, notamment arabophones, pensent suffisamment que ce conflit est causé par la colonisation. C'est-à-dire, le français est une langue qui est imposée par la France et ses locuteurs sont priorisés au détriment de ceux de l'arabe ; d'où la raison du conflit. Par ailleurs, la non-mise en œuvre de la politique linguistique est vue aussi comme un facteur déclencheur de ce conflit, car le bilinguisme n'est pas appliqué dans les secteurs formels d'où on parle de la défaillance de la politique linguistique. Cette faille, est due à l'indifférence des décideurs politiques sur les langues. En ce sens, le conflit linguistique au Tchad est ancré dans la considération politique du fait que beaucoup de locuteurs considèrent la politique comme un facteur causal.

### **Conclusion de la première partie**

Dans cette première partie, nous retenons qu'au Tchad, pays d'Afrique centrale, la langue française et arabe occupent une place importante. Ces langues, ont longtemps bénéficié, d'un statut qui leur permet d'être des langues d'administration, de justice, de politique etc. Ces langues en contacts depuis des décennies, leur cohabitation devient conflictuelle. À cet effet, La politique du bilinguisme n'est pas effective d'où les inégalités entre ces langues. L'une est langue de prestige, d'opportunité et d'insertion professionnelle, tandis que l'autre est réservée aux fonctions informelles, malgré son statut officiel. C'est cette défaillance de la politique linguistique qui laisse entrevoir la préférence du français dans les domaines formels au détriment de l'arabe.

**DEUXIEME PARTIE : LANGUES OFFICIELLES ET  
IDENTIFICATIONS DES LOCUTEURS AU TCHAD**

### **Introduction de la deuxième partie**

La deuxième partie regroupe aussi trois (3) chapitres. Le premier, repose sur les représentations faites sur les langues officielles et sur leurs locuteurs, le deuxième s'intitule dynamique linguistique : le cas de l'arabe et du français dans la ville d'abéché. Enfin, le troisième se fait une analyse du rôle de la religion et de l'identité sur la dynamique du conflit linguistique. Cela réfère à la manière dont les locuteurs se représentent les langues en les associant à des images dévalorisantes. En effet, cette partie se veut une analyse du conflit linguistique à travers les représentations, la religion et l'identité.

## **CHAPITRE III : REPRÉSENTATIONS FAITES SUR LES LANGUES OFFICIELLES ET SUR LEURS LOCUTEURS**

### **INTRODUCTION**

Ce chapitre nous présente les paramètres qui nous conduisent à l'atteinte de notre objectif, mais aussi à la vérification de l'hypothèse émise au début de notre étude. Notre objectif consiste à analyser les représentations en rapport avec les langues et les locuteurs, c'est-à-dire, les conceptions faites sur les langues et sur les locuteurs eux-mêmes par les deux communautés linguistiques différentes, notamment francophones et arabophones. Ainsi, la littérature tirée des différents documents et les données collectées lors de notre descente sur le terrain, constituent le socle sur lequel nous nous basons pour la rédaction de ce chapitre.

Les représentations sont des idéologies, des images et des associations dévalorisantes faites sur les langues dans le but de les minimiser ou les marginaliser.

### **I. Images faites sur les langues officielles**

Au Tchad, les langues sont devenues un objet des représentations négatives. Chaque Communauté linguistique associe la langue des autres à des images négatives. C'est-à-dire les locuteurs arabophones se représentent le français et ses locuteurs et les arabophones se représentent aussi le français et ses usagers.

#### **I.1. L'arabe vu par les Francophones**

Nos enquêtes et recherches documentaires nous ont permis de nous imprégner des réalités, de recueillir des données et d'avoir des points de vue. C'est-à-dire, de connaître les images faites sur la langue arabe par la communauté francophone tchadienne. Ces points de vue portent, entre autres, sur l'opinion des Francophones, sur l'instauration de l'arabe comme langue officielle au Tchad. Pour certains, l'arabe n'est simplement pas la bienvenue sur la scène publique tchadienne. Écoutons à cet effet Beyem Roné rapporté par Aziber (2013 :82) :

*[...] . Aussi, je m'en vais utiliser la logique déductive qui est une des logiques scientifiques éprouvées, pour tenter une démonstration sur le sujet qui nous préoccupe ici. Voici ladite démonstration : l'État est une émanation institutionnelle de la société. Or la société est majoritairement arabo-islamique. Donc l'État est arabo-islamique et tous les rouages de l'État sont entre les mains des arabomusulmans. [...] Si donc nous tenons à continuer notre colloque en reconnaissant la validité et la nécessité de l'utilisation des principes scientifiques alors, c'est que nous contestons par un bout ou par un autre ce raisonnement tenu en liminaire, lequel raisonnement est celui de quasiment tous les défenseurs de l'arabe. [...] on constate à travers le monde que l'État est une émanation de la société humaine qui le met en*

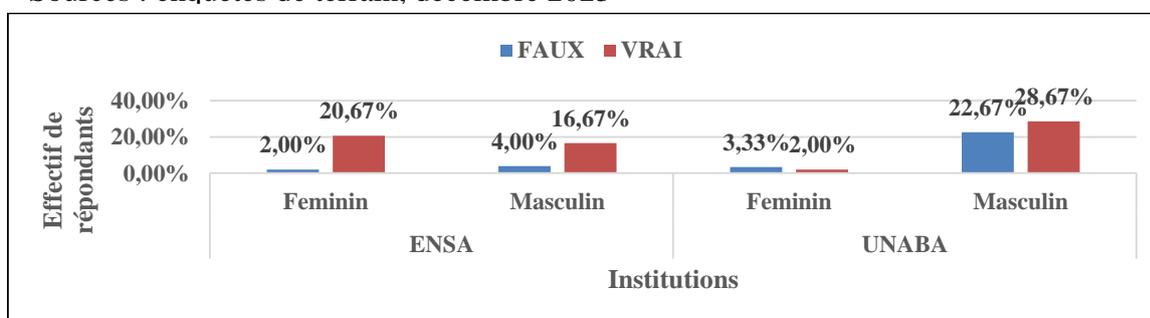
*place. Émanation ? Cela veut dire qu'il porte les principales caractéristiques de cette société. D'ailleurs, ce que nous tentons de faire à ce colloque n'est pas différent : nous tentons de voir si l'État tchadien, dans le domaine de la langue précisément, pourrait être revu pour qu'il soit adapté à la société. S'il se trouve un État qui ne soit pas l'émanation de sa société, il est en contestation par ses membres, par une partie de ses membres ou en instance d'une telle contestation. Donc, je trouve la première prémisse incontestable. La deuxième prémisse dit que la société est majoritairement arabo-islamique. Cela veut dire que le caractère arabo-islamique de la société est essentiel, si essentiel qu'on ne saurait l'omettre si on veut construire un État qui soit l'émanation de cette société. Je crois que personne ici ne peut contester que la société tchadienne soit majoritairement arabo-islamique. Tous, nous citons allègrement et à profusion les 54% d'arabo-musulmans du Tchad.*

Dans cette réflexion, l'auteur de l'article s'attaque aux défenseurs de l'arabe. Il développe une argumentation qui laisse apparaître un manque de logique dans le raisonnement des défenseurs de cette langue. Pour lui, le bilinguisme, incluant l'arabe, conduira sans doute, le Tchad vers un état arabo-musulman. Alors, il faut s'en méfier. D'ailleurs, poursuit-il, cela encombrera davantage les Tchadiens. Basé sur quelques bavures particulières et des cas isolés et individuels, il se constitue un véritable opposant à l'idée d'une deuxième langue officielle en l'occurrence l'arabe. La question de la langue arabe continue de susciter des réactions de la part des Francophones. Les résultats de notre enquête de terrain, convergent avec ceux de l'enquête documentaire décrit ci-dessus.

**Tableau 9 :** Le français langue des cultivés et des civilisés et l'arabe langue des religieux et des marabouts

<b>Institutions</b>	<b>FAUX</b>	<b>VRAI</b>	<b>Total général</b>
<b>ENSA</b>	<b>6,00%</b>	<b>37,33%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	2,00%	20,67%	22,67%
Masculin	4,00%	16,67%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>26,00%</b>	<b>30,67%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	3,33%	2,00%	5,33%
Masculin	22,67%	28,67%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>32,00%</b>	<b>68,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 15:** Le français langue des cultivés et des civilisés et l'arabe langue des religieux et des marabouts

À la question « Le français est-il la langue des cultivés et des civilisés et l'arabe la langue des religieux et des marabouts ? », nos enquêtés féminins, de l'École Normale Supérieure, ont donné les statistiques suivantes : 2,00% des réponses négatives et 20,67% des réponses affirmatives. Pour les masculins, on observe 4,00% des réponses infirmant la question et 16,67% de répondants affirment la question.

À l'Université, on observe chez les féminins, 3,33% de réponses négatives et 2,00% de réponses affirmatives. Nous constatons, en général, chez nos enquêtés de l'École Normale Supérieure, 6,00% des réponses négatives et 37,33% de répondant affirment clairement l'idée. Ensuite, ceux de l'Université, représentent 26,00% de réponses négatives et 30,67% de réponses affirmatives. Au total, les deux Institutions, nous présentent 32,00% de réponses par non et 68,00% de réponses par oui. Ainsi, les Francophones attribuent des valeurs à la langue française et réduit la valeur de la langue arabe, en la réservant aux fonctions religieuses. Ces considérations valorisantes du français font en sorte que les Francophones marginalisent et n'accorde pas une attention à l'arabe. Ils partent du principe selon lequel l'arabe n'est pas une langue d'ouverture, d'où sa considération limitée.

## **I.2.Le français vu par les Arabophones**

Chez les Arabophones, les points de vue sur la langue française sont diversifiés. Pour les uns, le français est une langue étrangère ; par conséquent il n'y a pas de débats. Cette langue n'a pas sa place dans ce pays. C'est le nationalisme qui doit nous guider vers nos choix linguistiques. L'arabe étant perçu comme une langue du terroir. Pour les autres, la mondialisation et la globalisation que connaît notre époque, nécessite l'ouverture et l'apprentissage des différentes langues, mais, cela doit se faire dans la stricte référence de son propre patrimoine. Pour certains Arabophones le français, est langue de la colonisation. Celle-ci, témoigne de l'aliénation et de la dépendance du Tchad à la France. Ainsi, raisonne un informateur anonyme rapporté par Aziber (2013 :90) :

*Le français continue d'entretenir la vision du monde et de la culture occidentale que nous Tchadiens suivons bêtement. Il poursuit : [...] pendant que les autres envisagent d'explorer d'autres planètes, nous Tchadiens, nous nous préoccupons d'entretenir la langue française, donc la civilisation française en l'enseignant à nos enfants. Alors que le français régresse à l'échelle mondiale, les Tchadiens et leurs complices les Africains lui donnent de la voie. La francophonie est un leurre.*

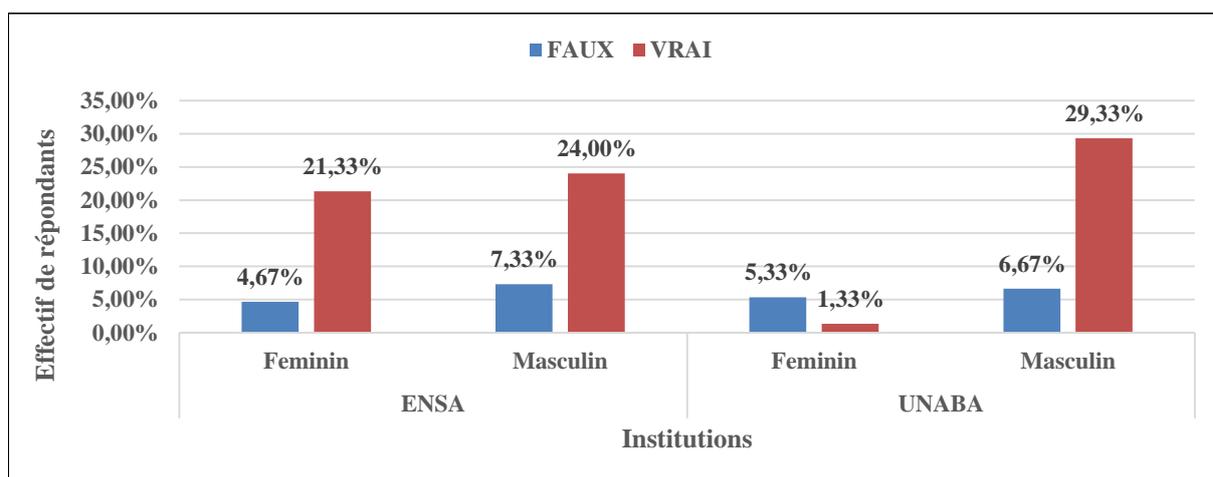
Acte effet, l'organisation de la Francophonie, est un moyen pour atteindre les objectifs de la colonisation française et se veut une expansion du français au détriment de nos langues.

Il est question ici que le français est en train de valoriser au niveau national, mais cette valorisation est une source de domination qui va dans le sens que voulaient les colonisateurs. C'est-à-dire valoriser leur langue au détriment de nos langues.

**Tableau 10:** L'arabe langue des patriotes et le français langue des orgueilleux

Institutions	FAUX	VRAI	Total général
<b>ENSA</b>	<b>12,00%</b>	<b>45,33%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	4,67%	21,33%	26,00%
Masculin	7,33%	24,00%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>12,00%</b>	<b>30,67%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	5,33%	1,33%	6,67%
Masculin	6,67%	29,33%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>24,00%</b>	<b>76,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 16:** L'arabe langue des patriotes et le français langue des orgueilleux

À la question « L'arabe est-il langue des patriotes et le français la langue des orgueilleux ? », on observe que la majorité de nos enquêtés, a affirmé l'idée. À cet effet, nos répondants de sexe féminin, de l'École Normale Supérieure, nous ont fournis les réponses ci-après : 4,67% de réponses négatives et 21,33% de réponses affirmatives. Au total, nous avons 12,00% des réponse négatives et 45,33% des réponses affirmatives. Chez les masculins ensuite, on observe 7,33% des réponses négatives et 24,00% des réponses affirmatives.

Chez nos informateurs féminins, de l'Université, on constate que 5,33% ont répondu par la négative et 1,33% donnent des réponses affirmant la question. Chez les masculins, en revanche, on observe 6,67% de nos répondants qui ont infirmé l'idée et 29,33% de ceux qui

l'ont affirmée. Au total, l'Université, représente 12,00% de réponses fausses et 30,67% de réponses justes. D'une manière générale, les deux Institutions, présentent une statistique de 24,00% de réponses négatives et 76,00% de réponses affirmatives. On retient que les locuteurs arabophones valorisent l'arabe en la considérant comme langue ayant un lien étroit avec le patriotisme. Toutefois, ils rejettent le français en le considérant comme une langue qui affecte négativement les locuteurs ; d'où le caractère orgueilleux. Ces discours autour du français n'est pas le bienvenu chez les Francophones. Alors, on assiste de plus en plus à des méfiances entre les locuteurs.

## II. Images faites sur les locuteurs

Les locuteurs de l'Arabe et du français ont des conceptions sur les langues officielles. Ils associent des images surtout négatives aux langues. Ainsi, chaque groupe linguistique en représente l'autre.

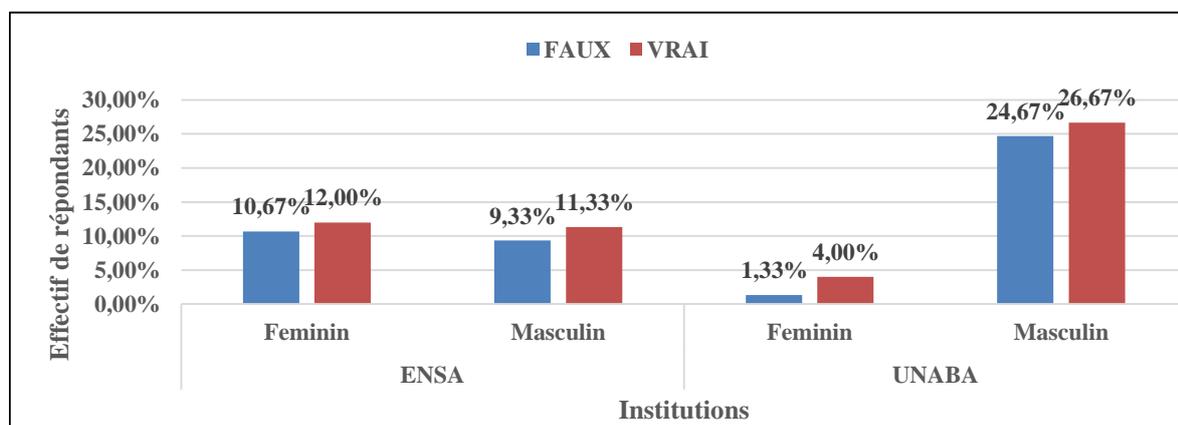
### II.1. Les Francophones face aux Arabophones

Pour les Francophones, les Arabophones sont moins civilisés et cultivés. Pour eux, la langue arabe n'est pas une langue d'ouverture. Elle est réduite à des fonctions limitées, comme la religion. Au Tchad, un locuteur arabophone n'est pas considéré comme celui qui est francophone. Il est considéré comme moins intellectuel ou moins ouvert qu'un francophone.

**Tableau 11:** Représentations des locuteurs Arabophones par les Francophones

Institutions	FAUX	VRAI	Total général
<b>ENSA</b>	<b>20,00%</b>	<b>23,33%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	10,67%	12,00%	22,67%
Masculin	9,33%	11,33%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>26,00%</b>	<b>30,67%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	1,33%	4,00%	5,33%
Masculin	24,67%	26,67%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>46,00%</b>	<b>54,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 17:** Représentations des locuteurs arabophones par les francophones

Selon ces statistiques données par nos informateurs, on constate que la communauté francophone stigmatise les arabophones. À cet effet, les informateurs francophones, confirment largement l'idée. En ce sens, les féminins de l'École Normale Supérieure, affichent 10,67% de réponses négatives et 12,00% de réponses affirmatives. Par ailleurs, chez les masculins on observe 9,33% de nos répondants infirmant la question contre 11,33% de répondants affirmant cette idée. Ainsi, les réponses fournies par nos enquêtés, représentent 20,00% de réponses négatives et 23,33% des réponses affirmatives.

À l'Université, on observe chez les féminins 1,33% de faux et 4,00% de vrai. Chez les masculins, nous constatons 24,67% de nos répondants qui infirment l'idée pendant que 26,67% confirment la question. En général, nos enquêtés de l'Université, représentent 26,00% de réponses négatives et 30,67% de réponses affirmatives. Nous constatons que l'idée est aussi confirmée par nos informateurs de l'Université. Au total, les deux Institutions, représentent 46,00% de réponses négatives et 54,00% de réponses affirmatives. Ainsi, on peut retenir que les locuteurs francophones ont des conceptions négatives sur les arabophones. Pour eux, un intellectuel arabophone n'a pas le même statut qu'un intellectuel francophone. Ce qui occasionne des polémiques entre les deux communautés linguistiques.

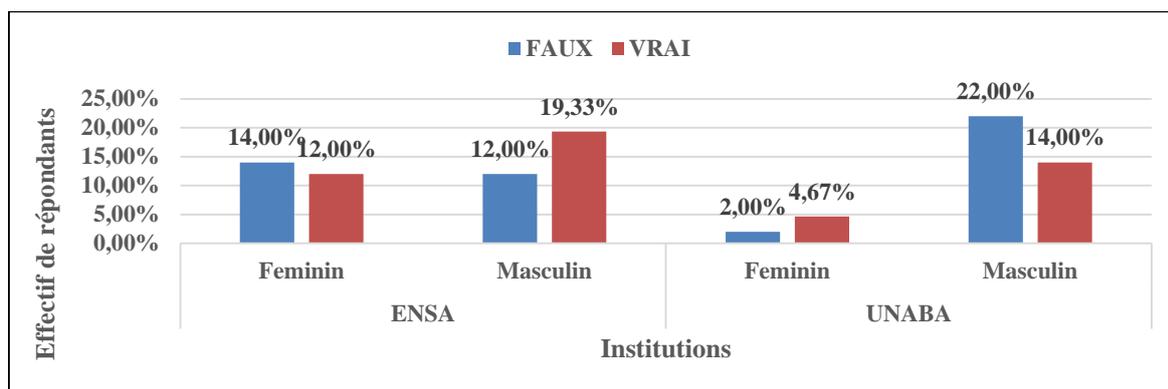
## II.2. Les Arabophones face aux Francophones

Au Tchad, il y a une barrière de méfiance entre les communautés linguistiques, notamment arabophones et francophones. Cette méfiance se traduit par le fait que les Arabophones considèrent les Francophones comme les alliés, les complices ou les fidèles de la France.

**Tableau 12:** Représentations des locuteurs francophones par les arabophones

Institutions	FAUX	VRAI	Total général
<b>ENSA</b>	<b>26,00%</b>	<b>31,33%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	14,00%	12,00%	26,00%
Masculin	12,00%	19,33%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>24,00%</b>	<b>18,67%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	2,00%	4,67%	6,67%
Masculin	22,00%	14,00%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>50,00%</b>	<b>50,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 18:** Représentations des locuteurs francophones par les arabophones

À l'interrogation « Les Francophones sont-ils les complices de la France ? », nos répondants arabophones, nous ont fourni des statistiques d'une part confirmant l'idée et 'autre part l'infirmité. Pour ce faire, le sexe féminin de l'École Normale Supérieure, nous présente les réponses selon les statistiques suivantes : 14,00% de faux contre 12,00% de vrai. En ce qui concerne les masculins, on a 12,00% de réponses négatives et 29,33% de réponses affirmatives. Soit 26,00% de répondants infirmant l'idée pendant que 29,33% l'affirment. Nous constatons que la majorité a validé l'idée, selon laquelle le français est considéré comme langue de civilisation, tandis que l'arabe est considéré comme juste langue de religion.

Pour ceux de l'Université, nous observons, chez les féminins, 2,00% infirment la question et 4,67% l'affirment. Pour les masculins, on observe un taux de 22,00% qui répondent par la négative, tandis que 14,00% affirment la question. Soit 24,00% de réponses négatives et 18,67% des réponses affirmatives. On s'aperçoit qu'à l'Université, les réponses négatives dominent contrairement à l'École Normale Supérieure. Au total, nous avons 50,00% de réponses négatives et 50,00% de réponses affirmatives. Nonobstant, l'égalité de réponses, nous retenons que les locuteurs de la langue arabe, considèrent les Francophones comme les fidèles de la France, qui est l'ancienne colonie. Il est question de méfiance dans ce cas entre les Francophones et les Arabophones. Pour les locuteurs de l'arabe, les locuteurs du français, sont au service de la France. C'est pourquoi ils leur attribuent des images proches du Pays colonisateur. Ces représentations, constituent un point de départ d'une polémique entre les deux communautés linguistiques. Ces phénomènes expliquent le débordement du conflit linguistique. Ce conflit est en train de se manifester à travers les discours épi-linguistiques. Ce qui va engendrer des polémiques et des tensions dans la société tchadienne.

## CONCLUSION

Parvenus au terme de ce chapitre, où il était question de présenter les images faites sur la langue et sur ses locuteurs. Il en ressort que les locuteurs ou les communautés linguistiques se représentant leur langue et celle qui n'est pas la leur. Ils se font des images, des attitudes ainsi que des stéréotypes sur les langues. Ces manifestations, s'expliquent par le débordement du conflit linguistique. Pour ce faire, il apparaît dans ce sillage que les locuteurs attribuent des considérations aux langues officielles et aussi aux locuteurs, notamment les Francophones sur les Arabophones et les Arabophones sur les Francophones. De même que les Arabophones se font aussi des images sur la langue française et les Francophones sur l'arabe. Ainsi, ces considérations envers les langues officielles et envers leurs locuteurs, sont dues à la non prise en compte de la gestion du bilinguisme. Ces images constituent les sources du conflit linguistique dans la mesure où chaque locuteur se représente sa langue comme prestigieuse et l'autre langue comme moins prestigieuse. Loin de cela, nous pouvons souligner que la langue peut être aussi, un vecteur des considérations positives ou négatives. Il faut noter que ces images constituent non seulement un conflit linguistique, mais aussi un conflit intercommunautaire.

## **CHAPITRE IV : DYNAMIQUE LINGUISTIQUE : LE CAS DE L'ARABE ET DU FRANÇAIS DANS LA VILLE D'ABÉCHÉ**

### **INTRODUCTION**

Dans ce chapitre, il est question d'analyser la distribution des langues dans différents contextes, c'est-à-dire d'identifier la langue dominante dans les secteurs formels et informels. Les langues sont utilisées en fonction de leur prestige et leur statut politique. C'est en ce sens que certaines sont utilisées dans les différents secteurs formels pendant que d'autres perdent cette chance pour servir juste des langues d'usage dans les secteurs informels, notamment les domiciles, les métiers informels, les marchés, les voisinages, etc. À cet effet, nous nous servons des informations issues des données collectées lors de notre descente sur le terrain, pour atteindre notre objectif et aussi vérifier l'hypothèse émise.

### **I. Les domaines d'usage des langues**

Les langues ne sont pas toujours utilisées dans un milieu fixe ou dans les secteurs uniques. Elles servent d'usage dans tous les secteurs sociaux, mais au Tchad la constitution a donné à la langue française et arabe une fonction officielle. Elles sont utilisées dans l'administration publique, la justice, l'enseignement etc. Ainsi, nous entendons par domaines d'usage des langues comme les lieux où ces langues sont parlées fréquemment, pour servir d'outil de communication. Autrement dit, les domaines d'usage des langues sont les secteurs, notamment publics, privés, formels ou informels dans lesquels ces langues sont utilisées.

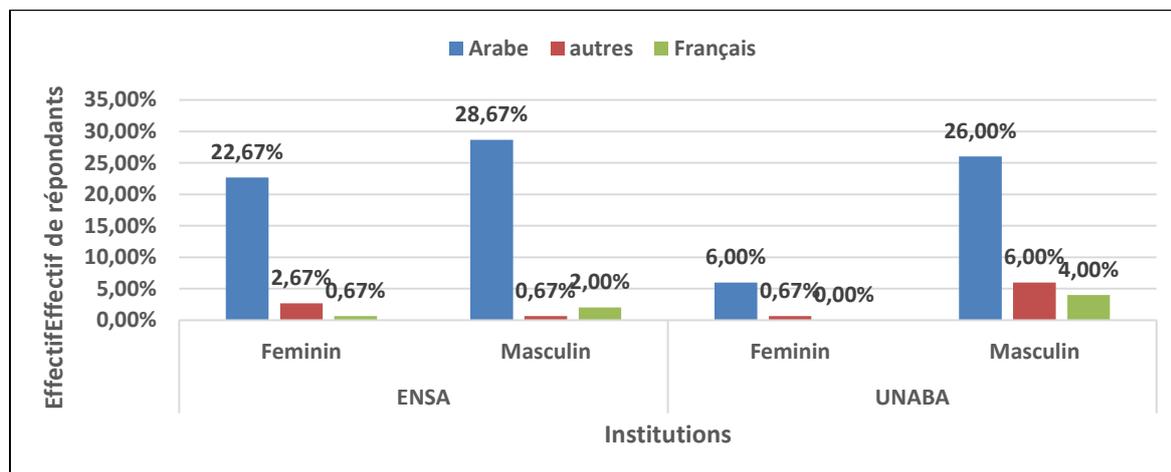
#### **I.1. Langue parlée à domiciles par les Arabophones**

Au Tchad et particulièrement dans la ville d'Abéché, la langue arabe n'est pas observable dans les domaines formels comme le français. Elle est dominée dans les formels tels que : la banque, la justice, les administrations, etc. mais elle est dominante surtout dans les domiciles, les métiers informels, etc. Le tableau et la figure ci-dessous nous présenteront les réponses relatives à l'usage des langues aux domiciles.

**Tableau 13:** usage des langues à domicile par les Arabophones

Institutions	Arabe	Autres	Français	Total général
<b>ENSA</b>	<b>51,33%</b>	<b>3,33%</b>	<b>2,67%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	22,67%	2,67%	0,67%	26,00%
Masculin	28,67%	0,67%	2,00%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>32,00%</b>	<b>6,67%</b>	<b>4,00%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	6,00%	0,67%	0,00%	6,67%
Masculin	26,00%	6,00%	4,00%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>83,33%</b>	<b>10,00%</b>	<b>6,67%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 19:** usage des langues à domicile par les Arabophones

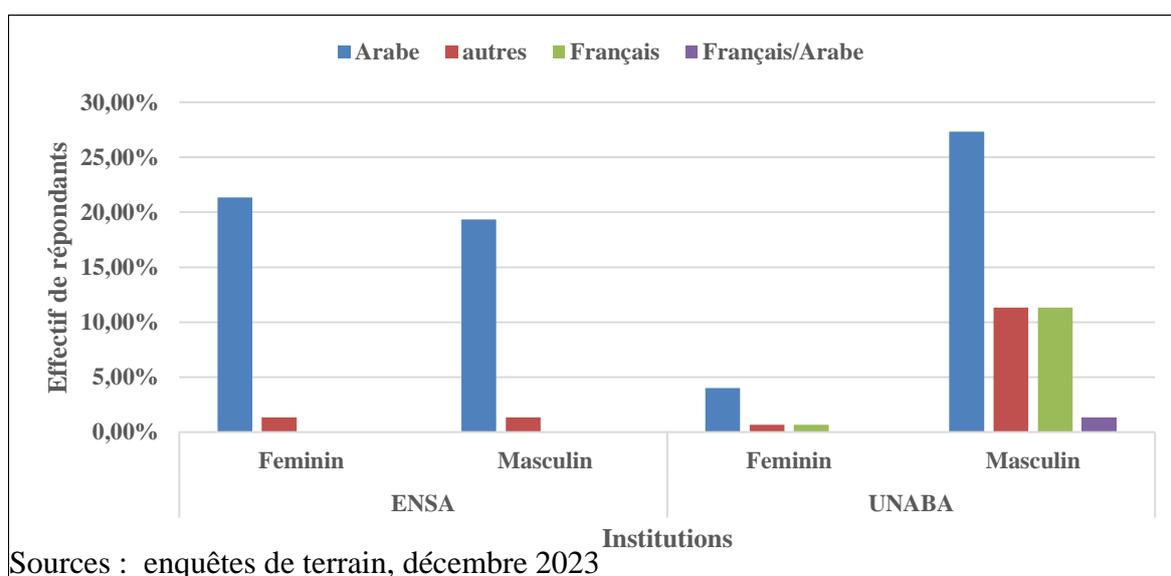
Dans cette étude de terrain, nous apprenons que l'usage de langue à domicile par les locuteurs arabophones est largement en faveur de l'arabe. On observe donc, chez nos enquêtés de l'École Normale Supérieure que l'usage des langues varie selon le sexe. Ainsi, pour les locuteurs de sexe féminin nous avons 22,67% parlent la langue arabe, 2,67% parlent les autres langues et 0,67% ont pour usage le français. Pour nos enquêteurs masculins, il ressort que 28,67% ont pour usage l'arabe, 0,67% pour les autres langues et 2,00% utilisent le français. Donc, dans ce passage, il faut noter que la langue arabe est beaucoup plus utilisée à domicile que les autres langues et surtout le français.

Concernant ceux de l'Université Adam Barka, nous constatons ici que chez les informateurs de sexe féminin 6,00% utilisent la langue arabe 0,67% utilisent les autres langues et 0,00% pour le français.

Par ailleurs, chez les masculins nous observons 26,00% pour la langue arabe, 6,00% pour les autres langues et 4,00% pour le français. En effet, chez tous nos informateurs de l'École Normale Supérieure, tout comme chez ceux de l'Université, nous constatons que l'usage de l'arabe est clairement supérieur à celui du français à domicile. Surtout, chez nos informateurs féminins, le français est très faiblement utilisé par rapport à l'arabe. De façon générale, à l'École Normale Supérieure, nous avons 51,33% pour l'arabe, 3,33% pour les autres langues et 2,67% pour le français. Concernant l'Université, nous avons 32,00% pour l'arabe, 6,67% pour les autres et 4,00% pour le français. Au total, l'arabe représente 83,33%, les autres langues 10,00% et le français 6,67%. Nous pouvons ici tirer comme conclusion que la langue arabe est dominante dans les domaines informels.

### I.1.2. Langue parlée à domiciles par les Francophones

Tout comme chez les Arabophones, même chez les Francophones l'arabe prend toujours le déçu à domiciles. La figure ci-après nous présente le nombre de répondants francophones en pourcentage pour bien illustrer ces phénomènes.



**Figure 20:** Usage des langues à domicile par les Francophones

À la question « quelle langue parlez-vous à la maison ? » un nombre important de répondants confirment l'usage de l'arabe. Cette représentation statistique fait un état des lieux

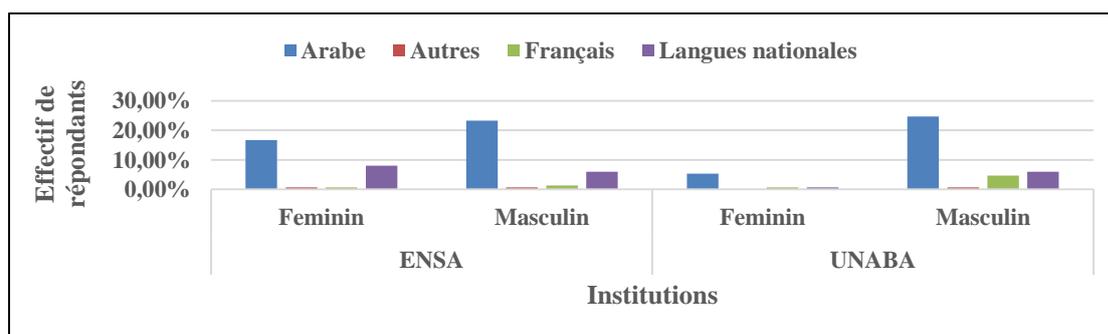
d'usage des langues à domicile par les Francophones. Alors, il apparait ici, pour nos informateurs féminins de l'École Normale Supérieure, un pourcentage de 21,33% pour la langue française, 1,33% pour les autres langues, 0,00% pour le français et 0,00% pour arabe/français. Nous constatons ici, que la langue arabe est dominante. Chez les masculins l'arabe est utilisé à titre de 19,33%, les autres langues sont à 1,33%, le français 0,00% et les autres langues aussi 0,00%. Ainsi donc, dans les domiciles, le français est totalement absent chez tous nos informateurs de l'École Normale Supérieure.

À l'Université Adam Barka d'Abéché, nos enquêteurs féminins présentent les statistiques suivantes : 4,00% pour l'arabe, 0,67% pour les autres langues, 0,67% pour le français et 0,00% pour arabe /français. Nous arrivons à la conclusion selon laquelle, le français est largement dominé par l'arabe d'où la restriction de son usage.

Chez les masculins nous avons 27,33% pour l'arabe, 11,33% pour les autres langues, 11,33% pour le français et 11,33% pour français/arabe. Dans tous les cas, la langue arabe est dominante dans les domiciles chez tous nos informateurs des deux institutions de sexe féminin comme masculin, le français n'est pas observable. Chez nos enquêtes de l'Université, l'arabe représente 72,00%, les autres langues 14,67%, le français 12,00%, arabe/français 1,33%. La langue arabe prend le dessus sur la langue française. Il est important de souligner ici que la langue arabe est la langue la plus utilisée à domiciles dans la ville d'Abéché. On peut conclure que cette langue est parlée par plusieurs locuteurs, mais elle reste la langue des domaines non formels.

### I.1.3. Langue parlée dans les domaines informels par les Arabophones

Dans la ville d'Abéché, qui regorge des Francophones et des Arabophones, la langue arabe apparait comme la langue de communication par excellence, notamment chez les Francophones avec leurs voisinages. La majorité des populations se servent largement de la langue arabe pour pouvoir communiquer. Elle est devenue une langue qui est à la portée de tous les tchadiens et précisément à la population d'Abéché.



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 21:** Langues parlées dans les domaines informels par les Arabophones

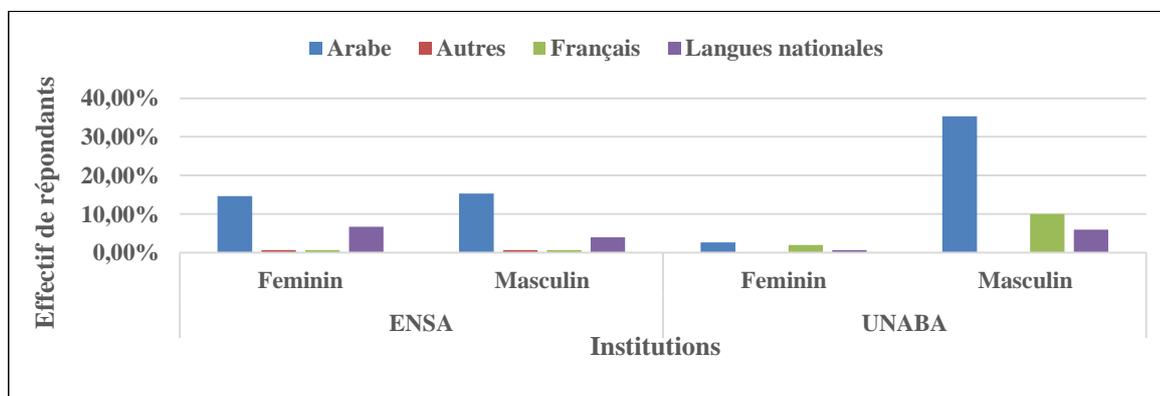
Dans cette figure, il ressort que l'usage des langues avec le voisinage est en faveur de l'arabe. Chez nos informateurs féminins, de l'École Normale Supérieure, on observe les statistiques selon lesquelles l'arabe présente 16,67%, les autres langues 0,67%, le français 0,67%, les langues nationales 8,00%. La langue arabe présente un pourcentage plus élevé que les autres langues. Pour les masculins, nous observons que 23,33% pour l'arabe, 0,67% pour les autres langues, 1,33% pour le français et 6,00% pour les langues nationales.

Pour ceux de l'Université, nos informateurs féminins, ont donné des réponses en faveur de la langue arabe soit un pourcentage de 24,67%, les autres langues 0,67%, français 4,67%, langues nationales 6,00%. Concernant nos enquêtés masculins, l'arabe présente un pourcentage de 24,67%, les autres langues 0,67%, le français 4,67%, langues nationales 6,00%. Il est important de signaler ici, que la langue arabe domine la langue française avec un écart tout à fait considérable. Il ressort ici que même les locuteurs du français utilisent l'arabe comme langue de communication avec leurs voisinages.

En général, les informateurs que les deux Institutions nous ont fournis, se présentent comme suit : L'arabe bénéficie d'un pourcentage de 70,00%, les autres langues 2,00%, le français 7,33% et les langues nationales 20,67%. L'arabe est la langue de communication de la population avec ses voisinages. Ce qui laisse entendre que cette langue est dominante dans les secteurs informels.

#### I.1.4. Langue parlée dans les domaines informels par les Francophones

Comme les locuteurs arabophones, les francophones ont aussi l'arabe comme langue d'usage avec les voisinages. En ce sens, elle prend le dessus toujours sur la langue française dans ce domaine informel.



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 22:** Langue parlée dans les domaines informels par les Francophones

À l'interrogation « quelle langue parlez-vous avec les voisins ? », nos répondants

Nos enquêtes Francophones, nous ont fourni majoritairement des réponses, qui attestent la domination de la langue arabe. Pour ce faire, pour nos répondants féminins, de l'École Normale Supérieure, leur statistique se présente comme suit : Nous observons clairement ici qu'un nombre de 14,67% parlent l'arabe, 0,67% parlent d'autres langues 0,67% parlent le français et 6,67% parlent les langues nationales.

Pour ceux de sexe masculin, il ressort ici que 15,33% pour l'arabe, 0,67% pour les autres langues, 0,67% pour le français et 4,00% pour les langues nationales.

En revanche, chez nos enquêtés de sexe féminin, de l'Université Adam Barka, la langue arabe parlée avec les voisins est de 2,67%, 0,00% pour les autres langues, 2,00% pour le français et 0,67% pour les langues nationales.

Les masculins ont donné des réponses selon lesquelles, l'arabe présente un pourcentage de 35,33%, les autres langues 0,00%, le français 10,00% et les langues nationales sont parlées à la hauteur de 6,00%. En effet, selon nos enquêtés de deux institutions, c'est la présence de l'arabe qui est remarquablement signalée. Nous observons que l'École Normale Supérieure, présente 30,00% pour l'arabe, 1,33% pour d'autres langues, 1,33% pour le français et 10,67% pour les langues nationales. Selon nos informateurs de l'Université, nous avons 38% pour l'arabe, 0,00% pour d'autres langues, 12,00% pour le français et 6,67% pour les langues nationales. Ainsi, nous observons partout que, tous les locuteurs, notamment francophones et arabophones, utilisent beaucoup plus la langue arabe avec les voisinages par rapport aux langues. Au total, nous constatons que 68,00% pour l'arabe, 1,33% pour d'autres langues, 13,33% pour le français et 17,33% pour les langues nationales. En conclusion, l'arabe se présente clairement comme une langue dominante d'après nos informations fournies par nos enquêtés.

### **I.1.5. Langue utilisée dans les domaines des métiers informels par les Francophones**

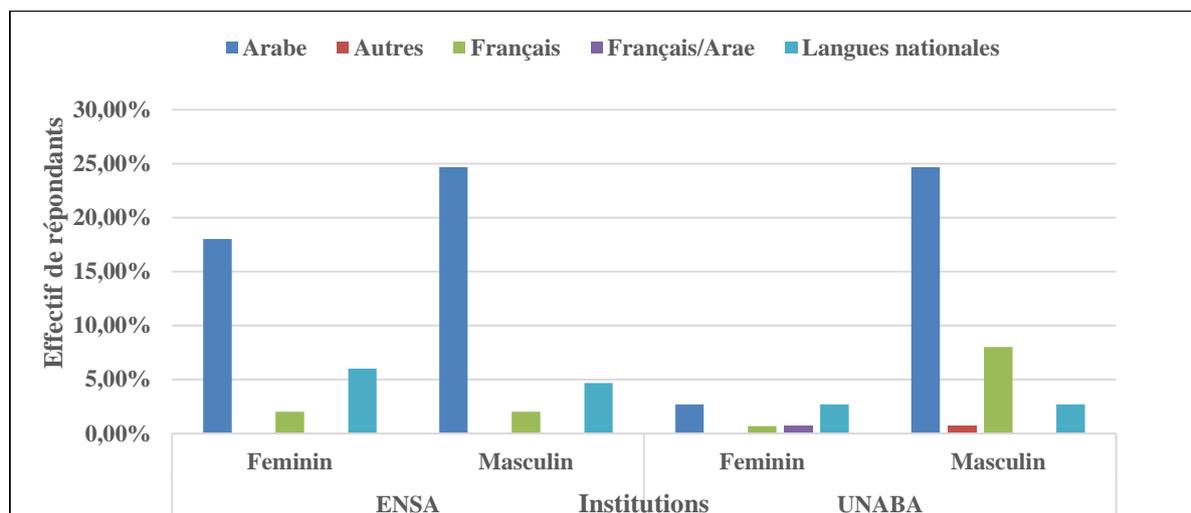
La langue a des domaines d'usage vastes. Les domaines des métiers sont aussi des milieux où la langue apparaît très importante dans la mesure où elle permet non seulement la communication, mais aussi elle crée un climat de confiance et de complicité entre les ouvriers et aussi entre les autres. Pour ce faire, il ressort ici que la population utilise la langue arabe dans

ces domaines. La langue arabe est largement dominante. Les statistiques de nos répondants sont présentées dans le tableau et la figure suivants :

**Tableau 14:** Usage des langues par les Francophones aux différents métiers informels

Institutions	Arabe	Autres	Français	Français/Arabe	Langues nationales	Total général
ENSA	42,67%	0,00%	4,00%	0,00%	10,67%	57,33%
Féminin	18,00%	0,00%	2,00%	0,00%	6,00%	26,00%
Masculin	24,67%	0,00%	2,00%	0,00%	4,67%	31,33%
UNABA	27,33%	0,67%	8,67%	0,67%	5,33%	42,67%
Féminin	2,67%	0,00%	0,67%	0,67%	2,67%	6,67%
Masculin	24,67%	0,67%	8,00%	0,00%	2,67%	36,00%
Total général	70,00%	0,67%	12,67%	0,67%	16,00%	100,00%

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 23:** Usage des langues par les Francophones aux différents métiers informels

D'abord la langue est un outil important pour faciliter l'échange et la communication entre les humains, partout où ils se trouvent. Dans cette présentation, nous retenons qu'une partie importante de la population, utilise l'arabe comme langue de communication dans leurs différents métiers. Sur ce, selon nos informateurs féminins de l'École Normale Supérieure, la langue arabe est parlée à titre de 18,00%, autres 0,00%, français 2,00%, français/arabe 0,00% et langues nationales 6,00%. Pour ceux de sexe masculin, nous observons 24,67% pour l'arabe, 0,00% autres, 2,00% français 0,00% pour français/arabe et 4,67% langues nationales. Il ressort clairement que l'arabe domine ostensiblement dans les métiers informels.

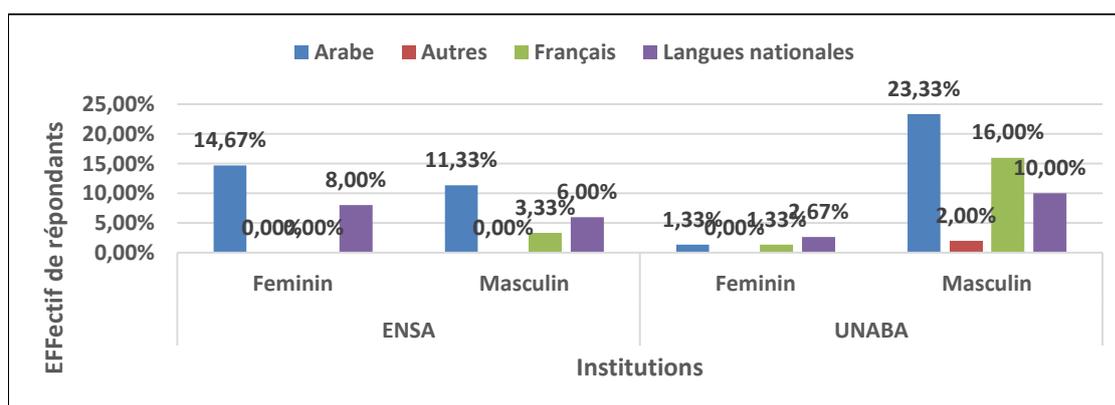
Par ailleurs, chez les informateurs féminins, de l'Université Adam Barka, l'arabe domine aussi avec un écart considérable. En ce sens, il domine avec un pourcentage de 24,67%, autres 0,67%, français 8,00%, français/arabe 0,00% et langues nationales 2,67%. En ce qui concerne nos enquêtés féminins, les statistiques se présentent comme suit : arabe 18,00%, autres 0,00%, français 0,67%, français/arabe 0,67% et langues nationales 2,67%. Dans ce passage, l'arabe domine le français aux différents métiers selon nos informateurs. De ce fait, nous observons qu'à l'École Normale, l'arabe domine avec 42,67% et le français se présente faiblement 4,00%.

À l'Université, selon nos informateurs, l'arabe domine avec un taux de 27,33% et le français fortement dominé se présente avec un taux de 8,67%.

Pour ce faire, d'après nos données d'enquête, nous constatons chez tous nos informateurs de l'Université et ceux de l'École Normale Supérieure, que la langue arabe est leur langue des métiers. Globalement, l'arabe se présente comme une langue dominante avec un taux de pourcentage de 70,00% et la langue française avec 12,67%. Le reste de pourcentages est départagé entre les autres langues du milieu. La domination de l'arabe sur le français et les autres langues est observable. Celle-ci s'explique la manière dont le français se présente comme une langue des secteurs publics et l'arabe couvre toute la ville, mais il est moins visible dans les secteurs publics. Cela peut s'expliquer par la défaillance de la politique linguistique et aussi par densité de la population arabo-musulmane dans la ville d'Abéché ayant pour langue que l'arabe.

#### I.1.6. Langue utilisée dans les domaines des métiers informels par les Arabophones

La domination de l'arabe sur les autres langues et précisément sur le français dans les domaines des métiers informels est visible aussi chez nos enquêtés arabophones. Langue Co officielle avec le français, l'arabe apparait réduit aux fonctions informelles. La figure ci-dessous nous présente le pourcentage de répondants relatif à la domination linguistique dans les domaines des métiers informels.



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 24:** Usage des langues par les Arabophones aux différents métiers

Il apparaît sans doute ici, que les locuteurs arabophones utilisent fréquemment la langue arabe dans leurs différents secteurs informels, car à la question « quelle langue parlez-vous dans vos différents métiers ? », les réponses affirmatives données par nos informateurs arabophones, sont largement dominantes. En ce sens, chez nos informateurs féminins de l'École Normale Supérieure, l'arabe est en tête avec un taux de 14,67%, autres 0,00%, français 0,00%, et les langues nationales 8,00%. Pour ceux de sexe masculin, on observe aussi un taux élevé en faveur de l'arabe. Il se présente en tête avec 11,33%, autres 0,00%, français 3,33% et langues nationales avec 6,00%. En outre, les statistiques de nos informateurs de l'Université Adam Barka, se présentent comme suit : pour ceux de sexe féminin, l'arabe s'affiche avec 1,33%, autres 0,00%, français 1,33%, langues nationales 2,67%. Les masculins, pour leur part, ont donné des réponses majoritairement affirmatives en faveur de l'arabe. Pour ce faire, l'arabe a un taux de 2,33%, autres 2,00%, français 16,00%, langues nationales 10,00%. Ainsi, nous constatons que l'arabe est au-dessus du français avec un pourcentage fortement considérable.

D'une manière générale, la langue arabe apparaît comme une langue dominante dans tous les métiers de nos informateurs arabophones et aussi francophones de toutes les deux Institutions. Pour ce faire, nos informateurs de l'École Normale donnent 26,00% de réponses affirmatives en faveur de l'arabe et 3,33% pour le français.

Pour ceux de l'Université, au total, nous avons 24,67% pour l'arabe et 17,33% pour le français. Nous observons ici 50,67% pour l'arabe et 17,33% pour le français. De toute façon, l'arabe est une langue dominante aux différents métiers, malgré le statut dominant du français dans les domaines formels.

## **I.2. Usage des langues aux secteurs formels**

L'arabe et le français, deux langues officielles du pays, qui cohabitent depuis longtemps dans l'administration publique du Tchad. En effet, le bilinguisme franco-arabe n'est pas effectif, car les langues officielles sont en domination l'une sur l'autre. C'est pour cela que la langue française, est observée partout comme langue dominante dans ces secteurs formels.

### **I.2.1. La langue dominante dans les institutions universitaires selon les Francophones**

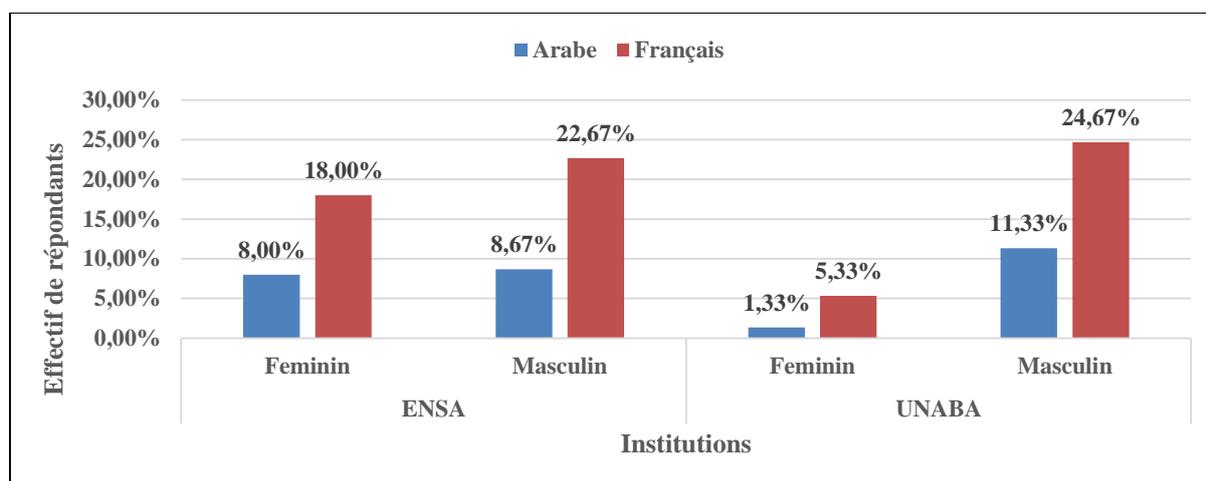
Les Institutions de l'Enseignement Supérieur, doivent être normalement un lieu où les langues officielles s'utilisent à valeur égale. Plutôt on observe le contraire. Dans ces domaines clairement formels, on observe une domination quasi totale de la langue française sur la langue

arabe. Ainsi, les statistiques suivantes présentent les résultats fournis par nos enquêtés lors de notre descente sur le terrain.

**Tableau 15:** Langue dominante dans les Institutions universitaires selon les Francophones

Institutions	Arabe	Français	Total général
<b>ENSA</b>	<b>16,67%</b>	<b>40,67%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	8,00%	18,00%	26,00%
Masculin	8,67%	22,67%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>12,67%</b>	<b>30,00%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	1,33%	5,33%	6,67%
Masculin	11,33%	24,67%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>29,33%</b>	<b>70,67%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 25:** Langue dominante dans les Institutions universitaires selon les Francophones

Dans cette présentation, il ressort clairement que la langue française domine la langue arabe. Pour ce faire, à la question « Laquelle de deux langues officielles est beaucoup plus utilisée dans les Institutions universitaires ? », les réponses nous montrent suffisamment que l'arabe est dominé dans les institutions universitaires, malgré son statut officiel.

Pour nos informateurs de l'École Normale Supérieure, de sexe féminin, nous avons 8,00% pour l'arabe et 18,00% pour le français. En ce qui concerne nos informateurs de sexe masculin, il ressort ici, 8,67% l'arabe et 22,67% pour le français.

Concernant nos informateurs de l'Université Adam Barka, nous constatons aussi que le français apparaît fortement dominant. Pour les informateurs de sexe masculin, on observe un

taux de 11,33% pour l'arabe et 24,67% pour le français. En ce qui concerne nos enquêtés de sexe féminin, nous avons les statistiques selon lesquelles, le français domine avec un taux de 5,33% et l'arabe avec 1,33%.

En effet, selon les informateurs de deux Institutions, la langue arabe se montre comme une langue fortement dominée par l'usage considérable du français dans les Institutions universitaires. Généralement, l'École Normale, représente 16,67% pour l'arabe et 40,67% pour le français. Quant à l'Université, l'arabe est utilisé à titre de 12,67% et le français à 30,00%. Au total, nous avons 29,33% pour l'arabe et 70,67% pour le français.

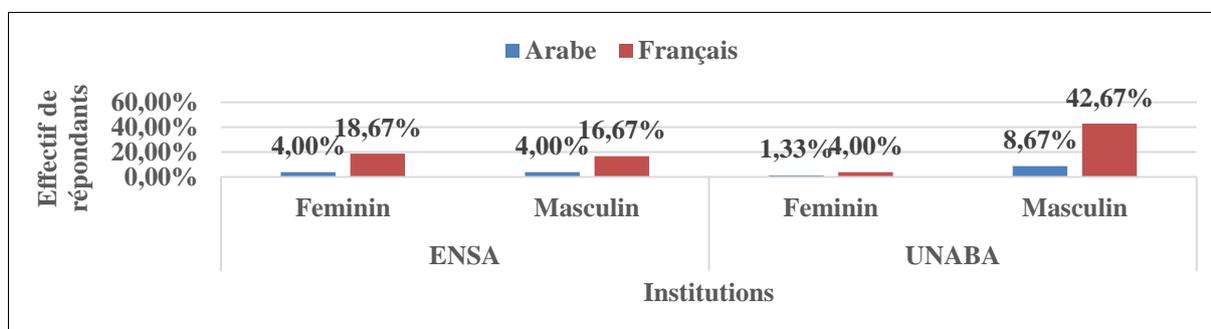
### I.2.2. La langue dominante dans les Institutions universitaires selon les Arabophones

Comme nous l'avons constaté chez nos informateurs francophones, nos informateurs arabophones soulignent aussi que les langues officielles ne sont pas utilisées de manière égale, car la langue française est en train de prendre le dessus sur la langue arabe, notamment dans les Institutions universitaires, avec écart remarquable. Il ressort ici, que l'usage de l'arabe dans les Institutions universitaire est quasiment absent, car il représente un faible pourcentage.

**Tableau 16:** Langue dominante dans les institutions universitaires selon les Arabophones

Institutions	Arabe	Français	Total général
<b>ENSA</b>	<b>8,00%</b>	<b>35,33%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	4,00%	18,67%	22,67%
Masculin	4,00%	16,67%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>10,00%</b>	<b>46,67%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	1,33%	4,00%	5,33%
Masculin	8,67%	42,67%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>18,00%</b>	<b>82,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 26:** Langue dominante dans les institutions universitaires selon les Arabophones

Au regard de la question relative à l'usage des langues officielles, dans les administrations universitaires, nos enquêtés arabophones de l'École Normale Supérieure, ont donné des réponses qui prouvent la domination du français sur l'arabe. Pour les informateurs féminins, l'arabe est utilisé à 4,00% et le français 18,67%. Cependant, pour les informateurs masculins, l'arabe 4,00% et le français 16,67%. La langue arabe est dominante sur la langue française.

Pour nos répondants féminins de l'Université, le français prend le dessus avec un taux de 4,00% et l'arabe 1,33%. Pour les masculins, nous constatons toujours que la domination du français est observable avec un taux de 42,67% et la langue arabe apparaît comme une langue dominée avec un pourcentage de 8,67%. Nous avons à l'Université, au total, 10,00% pour l'arabe et 42,67% pour le français.

En ce qui concerne l'École Normale, l'arabe affiche un taux de 8,00% et le français avec 35,33%. En ce sens, totalement, dans les deux Institutions, la langue arabe représente un taux d'usage de 18,00% et la langue française 82,00%. Alors, il faut noter que le français domine largement l'arabe dans ce secteur. Nous pouvons conclure qu'il y a une inégalité d'usage entre les langues officielles, notamment les secteurs formels.

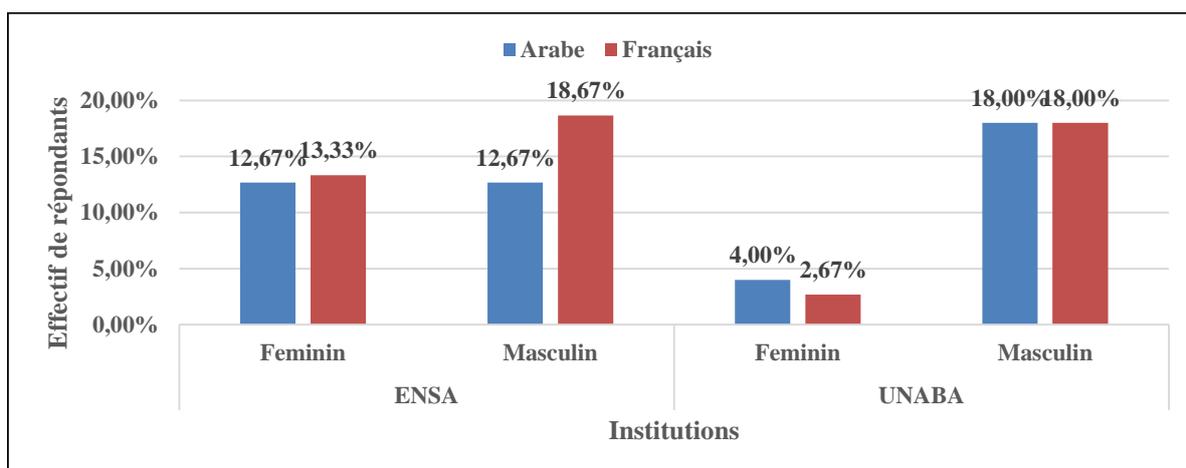
### **I.2.3. Domination linguistique à la cour de justice selon les Francophones**

Comme dans les autres secteurs formels, même à la cour de justice la langue française prend le dessus sur la langue arabe. D'après nos informateurs arabophones, le taux de l'arabe ne fait preuve d'aucun bilinguisme, car le français est largement dominant.

**Tableau 17:** Langue dominante à la cour de justice selon les Francophones

<b>Institutions</b>	<b>Arabe</b>	<b>Français</b>	<b>Total général</b>
<b>ENSA</b>	<b>25,33%</b>	<b>32,00%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	12,67%	13,33%	26,00%
Masculin	12,67%	18,67%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>22,00%</b>	<b>20,67%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	4,00%	2,67%	6,67%
Masculin	18,00%	18,00%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>47,33%</b>	<b>52,67%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 27:** Langue dominante à la cour de justice selon les Francophones

Dans cette étude de terrain, il apparaît qu'à la cour de justice, les langues officielles ne sont pas utilisées de manière égale. À la question « Laquelle de deux langues officielles est beaucoup plus utilisée à la cour de justice ? », les Francophones de sexe féminin, de l'École Normale Supérieure, ont donné des réponses selon lesquelles, la langue arabe est dominée par le français. Nous constatons, 12,67% pour l'arabe et 13,33% pour le français. Pour nos informateurs masculins, on constate également la domination de l'arabe par le français. Pour ce faire, l'arabe représente 12,67% et le français 18,67%.

Pour ceux de l'Université, les enquêtés féminins montrent que le français domine. Il représente un pourcentage de 4,00% et l'arabe 2,67%. Nos enquêtés masculins pour leur part, l'arabe représente 18,00 et le français 18,00%.

Au total, selon nos répondants de l'École Normale Supérieure, le français domine avec un taux de 32,00% et l'arabe est dominé par un pourcentage de 25,33%. Pour ceux de l'Université, l'arabe domine cette fois-ci avec de 22,00% et le français est légèrement dominé avec 20,67%. En général, selon nos informateurs de deux Institutions, le français apparaît comme une langue dominante avec un pourcentage de 52,67% et l'arabe est dominé avec un pourcentage de 47,33%. En ce sens, nous pouvons conclure que le français domine l'arabe à la cour de justice. Donc, ces langues officielles ne sont pas utilisées de façon égale aux secteurs formels.

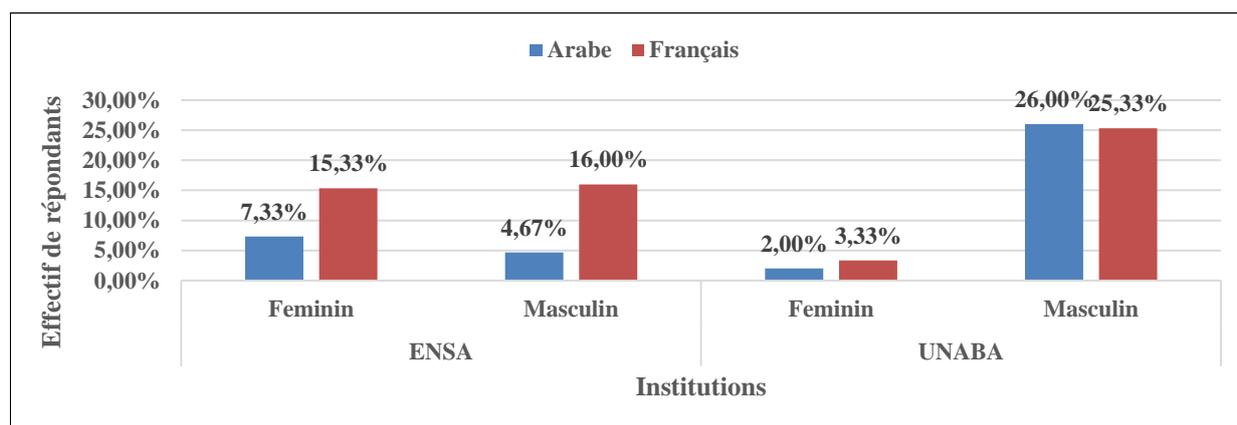
### I.2.4. Domination linguistique à la cour de justice selon les Arabophones

La langue arabe n'est pas observable à la cour de justice, selon nos enquêtés arabophones. Il est donc question de domination de la langue française sur la langue arabe. Cette dernière est faiblement représentée dans les statistiques suivantes.

**Tableau 18:** Langue dominante à la cour de justice selon les Arabophones

Institutions	Arabe	Français	Total général
<b>ENSA</b>	<b>12,00%</b>	<b>31,33%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	7,33%	15,33%	22,67%
Masculin	4,67%	16,00%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>28,00%</b>	<b>28,67%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	2,00%	3,33%	5,33%
Masculin	26,00%	25,33%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>40,00%</b>	<b>60,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 28:** Langue dominante à la cour de justice selon les Arabophones

Les conclusions faites après avoir eu les informations fournies par nos enquêtés, montrent que le français domine l'arabe aux milieux formels. Pour ce faire, nos répondants arabophones de sexe féminins, de l'École Normale Supérieure, affirment que le français domine avec un taux de 15,33% et l'arabe représente simplement un taux de 7,33%. Ceux de sexe masculin, estiment que le français domine avec 16,00% tandis que l'arabe apparaît dominé et représente un pourcentage de 4,67%.

Pour nos informateurs féminins, de l'Université Adam Barka, le français représente 3,33% et l'arabe 2,00%. En ce qui concerne les masculins, le français représente 25,33% et l'arabe 26%. Dans ce cas l'arabe domine très légèrement.

En effet, selon nos enquêtés de l'École Normale Supérieure, le français domine avec 31,33% et l'arabe dominé avec 12,00%. Pour ceux de l'Université, le français représente 28,67% et l'arabe 28,00%. Soit un total de 40,00% pour l'arabe et 60,00% pour le français. De toute façon, il ressort de cette étude que la langue française est une langue fortement dominante au détriment de la langue arabe.

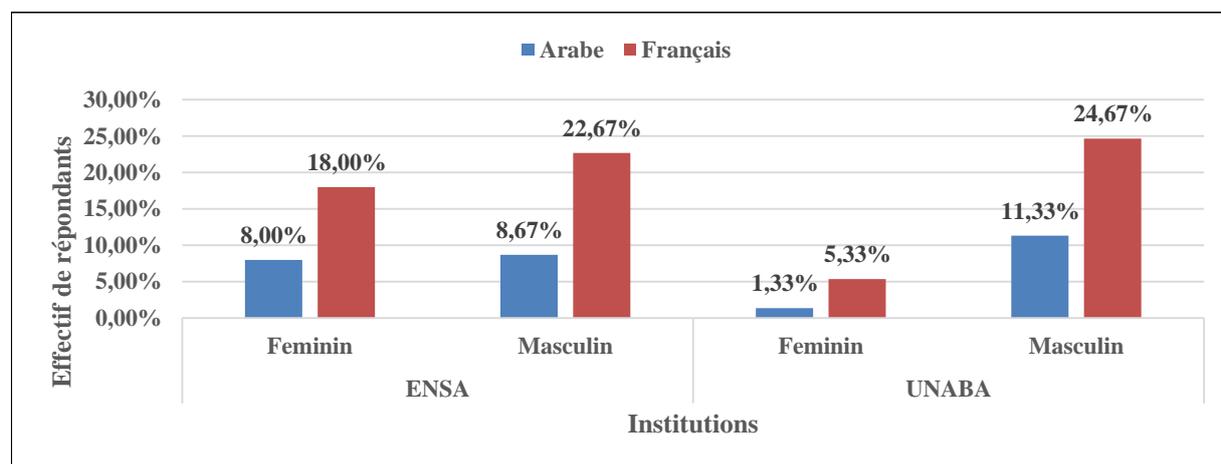
### I.25. Domination linguistique aux banques selon les Francophones

Dans le secteur bancaire, l'arabe se voit toujours dominé par le français, d'où le faible pourcentage de l'arabe dans le tableau et graphique ci-après.

**Tableau 19:** langue dominante aux banques selon les Francophones

Intuitions	Arabe	Français	Total général
<b>ENSA</b>	<b>16,67%</b>	<b>40,67%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	8,00%	18,00%	26,00%
Masculin	8,67%	22,67%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>12,67%</b>	<b>30,00%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	1,33%	5,33%	6,67%
Masculin	11,33%	24,67%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>29,33%</b>	<b>70,67%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 29:** langue dominante aux banques selon les Francophones

Il ressort ici, selon nos enquêtés, de l'École Normale et ceux de l'Université, que le français domine l'arabe à la cour de justice. Sur ce, selon nos informateurs de l'École Normale Supérieure, de sexe féminin, l'arabe représente 8,00% et le français 18,00%. Pour les masculins, l'arabe représente 8,67% et le français 22,67%.

En ce qui concerne nos informateurs féminins, de l'Université Adam Barka, l'arabe représente 1,33% et le français 5,33%. Pour les masculins, 11,33% pour l'arabe et le français 24,67%. Ainsi donc, nous constatons que le français est dominant partout. L'École Normale Supérieure représente, au total, 16,67% pour l'arabe et 40,67% pour le français. L'Université pour sa part, indique un taux de 12,67% pour l'arabe et 30,00% pour le français. La somme d'informations de deux institutions, fait au total, 29,33% pour l'arabe et 79,67% pour le français. En effet, nous constatons dans cette étude que le français apparaît toujours comme une langue largement dominante.

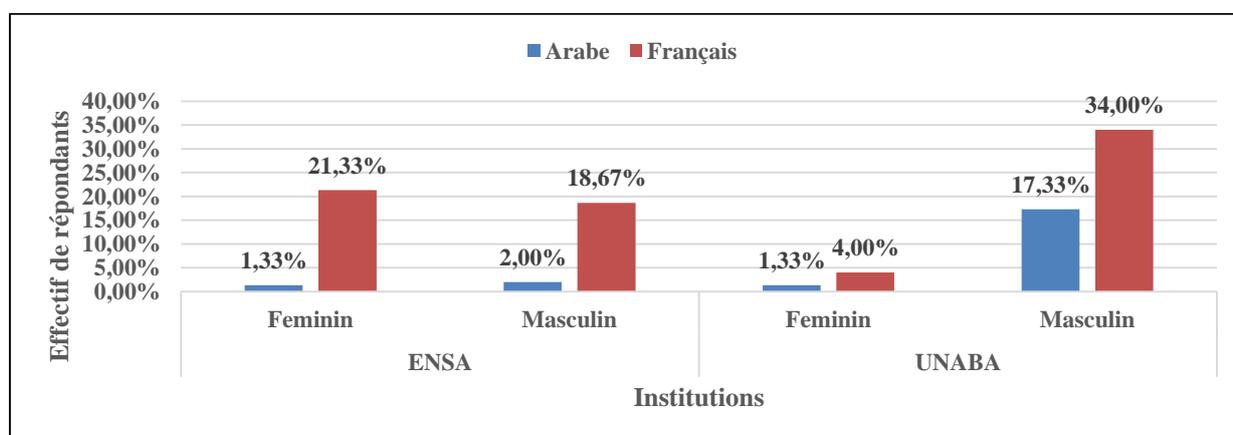
### I.2.6. Domination linguistique aux banques selon les Arabophones

La question de domination linguistique est aussi observable chez les enquêtés arabophones. Les statistiques de répondants, démontrent toujours la domination du français sur l'arabe.

**Tableau 20:** langue dominante aux banques selon les Arabophones

Institutions	Arabe	Français	Total général
<b>ENSA</b>	<b>3,33%</b>	<b>40,00%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	1,33%	21,33%	22,67%
Masculin	2,00%	18,67%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>18,67%</b>	<b>38,00%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	1,33%	4,00%	5,33%
Masculin	17,33%	34,00%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>22,00%</b>	<b>78,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 30:** langue dominante aux banques selon les Arabophones

D'après nos informateurs Arabophones, de deux institutions, la langue française est toujours dominante au désavantage de l'arabe. Ainsi, pour nos enquêtés de sexe féminin, de l'École Normale Supérieure, la langue arabe est dominée avec un pourcentage de 1,33% et le français domine avec 21,33%. En ce qui concerne nos informateurs masculins, l'arabe représente 2,00% et le français 18,67%.

Pour ceux de l'Université, l'arabe est la langue dominée avec 17,33% et le français est dominant avec 34,00%. Alors, pour nos informateurs de l'École Normale Supérieure, en général, l'arabe représente 3,33% et le français 40,00%. Pour ceux de l'Université, l'arabe représente 18,67% et le français 38,00%. Par conséquent, l'arabe apparaît dominé avec un taux de pourcentage de 22,00% et le français est largement dominant avec 78,00%. Au total, le français domine largement avec un écart fortement significatif. Cette domination explique que le français est la langue de prestige et du pouvoir politique. Il est considéré comme une langue des fonctions formelles, tandis que l'arabe est réservé à la fonction informelle. IL est vu comme moins important, dans l'administration publique tchadienne.

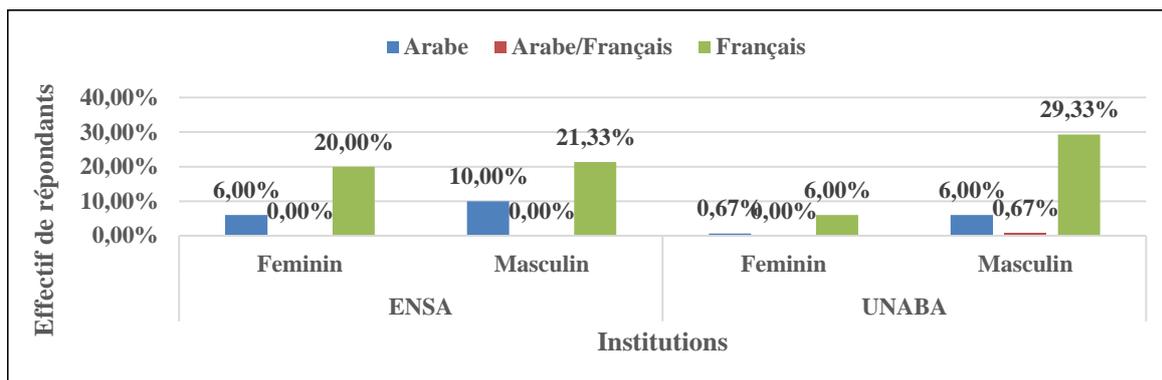
### **I.2.6. Domination linguistique dans les administrations publiques selon les Francophones**

Dans les administrations publiques tchadiennes, les défaillances du bilinguisme sont surprenantes, d'après les informations issues de nos données fournies par les enquêtés. L'Arabe apparaît donc dominé avec un écart considérable.

**Tableau 21:** Langue dominante dans les administrations publiques selon les Francophones

<b>Institutions</b>	<b>Arabe</b>	<b>Arabe/Français</b>	<b>Français</b>	<b>Total général</b>
<b>ENSA</b>	<b>16,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>41,33%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	6,00%	0,00%	20,00%	26,00%
Masculin	10,00%	0,00%	21,33%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>6,67%</b>	<b>0,67%</b>	<b>35,33%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	0,67%	0,00%	6,00%	6,67%
Masculin	6,00%	0,67%	29,33%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>22,67%</b>	<b>0,67%</b>	<b>76,67%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 31:** Langue dominante dans les administrations publiques selon les Francophones

À la question de savoir « Laquelle des langues officielles est beaucoup plus utilisée dans les différentes administrations ? », les informateurs de sexe féminin, de l'École Normale Supérieure, ont donné des informations qui démontrent la domination du français sur l'arabe. Ainsi, l'arabe représente un taux de 6,00%, arabe/français 0,00% et le français 20,00%. Pour les masculins, l'arabe représente 10,00%, arabe/français 0,00% et le français 0,00%.

Pour nos répondants féminins, de l'Université, nous constatons aussi la domination du français. Soit 0,67% pour l'arabe, 0,00% pour arabe/français et 6,00% pour le français.

Les masculins, affichent 6,00% pour l'arabe, 0,67% pour arabe/français et 29,33% pour le français. On observe alors, une domination totale du français sur l'arabe. Selon nos répondants de l'École Normale Supérieure, en général, on observe 16,00% pour l'arabe et 41,33% pour le français. En ce qui concerne nos informateurs de l'Université, nous constatons 6,67% pour l'arabe, 0,67% pour arabe/français et 35,33% pour le français. Au total, selon nos enquêtés de deux Institutions, l'arabe représente 22,67%, arabe/français 0,67% et français 76,67%. On peut ici conclure que la langue française, domine largement la langue arabe sur le plan administratif. Ce qui veut dire que l'arabe n'est pas au centre d'intérêt de la politique linguistique tchadienne, d'où sa domination totale par le français, malgré son statut officiel.

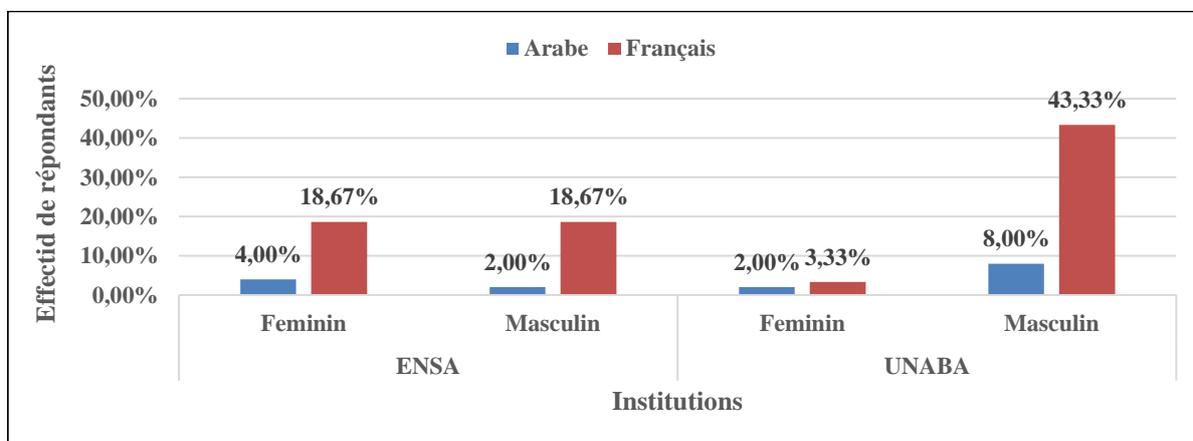
### **I.2.7. Domination linguistique dans les administrations publiques selon les Arabophones**

D'après nos informateurs arabophones, la domination linguistique dans les administrations publiques est toujours en faveur du français. La langue arabe est faiblement représentée dans l'administration publique. Ce qui explique son faible usage voire même sa marginalisation.

**Tableau 22:** Langue dominante dans les différentes administrations selon les Arabophones

Institutions	Arabe	Français	Total général
<b>ENSA</b>	<b>6,00%</b>	<b>37,33%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	4,00%	18,67%	22,67%
Masculin	2,00%	18,67%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>10,00%</b>	<b>46,67%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	2,00%	3,33%	5,33%
Masculin	8,00%	43,33%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>16,00%</b>	<b>84,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 32:** Langue dominante dans les différentes administrations selon les Arabophones

Comme pour les Francophones, même les Arabophones prouvent, à travers leurs réponses, que le français domine. Pour ce faire, les féminins de l'École Normale Supérieure, estiment que l'arabe représente 4,00% et le français 18,67%. Pour les masculins, nous avons 2,00% pour l'arabe et 18,67% pour le français.

Pour nos informateurs féminins, de l'Université, l'arabe se présente avec 2,00% et le français 3,33%. Pour les masculins, on observe 8,00% pour l'arabe et 43,33% pour le français. En effet, nous observons la domination ostensible du français sur l'arabe. Dans les deux Institutions, nos informateurs montrent la domination du français sur l'arabe. Pour ceux de l'École Normale Supérieure, l'arabe représente 6,00% et le français 37,33%. Pour ceux de l'Université, l'arabe représente 10,00% et le français 46,67%, soit 16,00% pour l'arabe et 84,00% pour le français. Cette domination linguistique, prouve que le bilinguisme n'est pas appliqué. Nous retenons ici, que l'arabe est dominé, voire même marginalisé. Cette domination peut s'expliquer par le fait que le français est la langue préférée des cadres politiques. Cela s'observe par une idéologie d'exclure l'arabe d'usage officiel.

## CONCLUSION

En définitive, il était question dans ce chapitre de démontrer, d'une part les domaines d'usages des langues dans les secteurs formels et informels et d'autre part la domination linguistique dans les secteurs publics. Ainsi, notre objectif de connaître la langue dominante dans les secteurs formels est atteint. À cet effet, l'hypothèse émise selon laquelle la langue arabe est dominée dans les secteurs formels et publics est vérifiée. En effet, la langue arabe apparaît ici comme langue réservée aux domaines d'usages informels, pourtant elle bénéficie d'un même statut officiel que le français. Nous retenons que l'arabe domine le français dans les domaines informels par ce que ces domaines ne sont pas liés aux affaires publiques et politique. En ce sens, la domination du français dans les domaines administratifs, universitaires, judiciaires etc. explique suffisamment que la langue française est perçue comme langue d'administration et instrument politique. C'est pour cette considération qu'elle bénéficie d'un statut de langue de prestige et de pouvoir. Tandis que l'arabe, malgré son statut officiel reste caserné aux fonctions informelles. De tout ce qui précède, cette domination du français sur l'arabe se voit glottophage du point de vue d'élimination totale de l'arabe par le français.

## CHAPITRE V : LE RÔLE DE LA RELIGION ET DE L'IDENTITÉ SUR LA DYNAMIQUE DU CONFLIT LINGUISTIQUE

### INTRODUCTION

Le conflit linguistique au Tchad est ressenti dans les considérations religieuses et identitaires. Ainsi, dans ce chapitre il est question de démontrer le rôle de la religion et de l'identité culturelle sur la dynamique du conflit linguistique. Pour rédiger ce chapitre afin d'atteindre notre objectif, nous allons nous baser sur les données collectées sur le terrain chez nos informateurs et aussi sur la littérature tirée des documents consultés. Il est aussi question ici, de vérifier l'hypothèse émise au début de notre étude.

### I. Relation entre langue et religion

D'abord le lien entre la langue et la religion remonte à l'histoire des origines des langues. Surtout, pour parler clairement de lien entre la langue et la religion musulmane et la langue et la religion chrétienne, il est important d'avoir recours à la bible et au coran. Ainsi, la bible retrace les origines des langues à travers les mythes de la tour de Babel. Ce mythe retrace un étroit lien entre la langue et la religion. Pour Calvet (1999 :36) :

*La Bible n'est d'ailleurs pas le seul texte fondateur qui comporte ainsi une leçon linguistique. Le Coran, dans sa seconde sourate (sourate de la vache), reprend de façon abrégée l'essence du scénario de la genèse : Dieu crée la terre et les cieux (II, 25), puis crée Adam qui nomme les animaux (II, 31) ». Ajoute-t-il (Idem) : « le coran est rempli des références à l'arabe qui ramènent à deux grandes idées. D'une part la langue du coran est celle dans laquelle le texte a été dicté au prophète, est « pur arabe ». Et d'autre part l'idée que le style du coran est inimitable.*

Ainsi, le lien entre la langue et la religion remonte à l'histoire des origines de la langue. Elles sont fortement liées à travers plusieurs angles, parmi lesquels, nous avons les livres saints.

#### I.1.L'arabe vu comme langue des musulmans par les Francophones

Au Tchad, la langue arabe est associée à la religion musulmane. Elle est considérée comme langue vectrice de la religion musulmane, et qui constitue l'identité islamique des musulmans. C'est en ce sens qu'elle est la langue d'enseignement du coran et d'autres

enseignements et activités y afférents. Cette langue est perçue dans l'esprit d'un grand nombre de compatriotes et assimilée à l'islam et à la langue des conquérants. Ce rattachement de l'arabe à l'islam, est considéré par beaucoup d'intellectuels musulmans, comme vérité indiscutable. Nombreux sont ces compatriotes qui refusent d'apprendre l'arabe parce qu'ils ne veulent pas se sentir dans la peau d'un « islamisé » (BANGUI, 1998 : 79). Dans la même perspective, explique Aziber (2013 :95) :

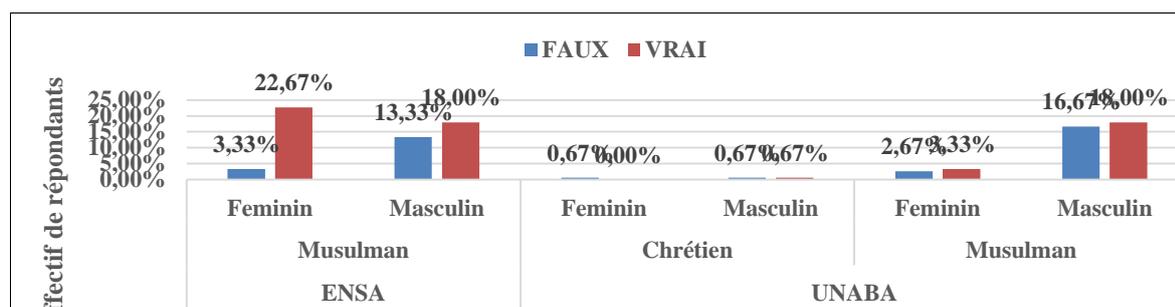
*Le rattachement de la langue arabe à la religion musulmane est considéré par beaucoup d'intellectuels musulmans comme la véritable cause du conflit linguistique. Nombreux de nos compatriotes, refusent d'apprendre la langue arabe par ce qu'ils ne veulent pas se sentir dans la peau d'un islamisé*

Ainsi, la considération de l'arabe comme langue de l'Islam lui cause un rejet de la part des Francophones, surtout non musulmans. Des radicaux aux modérés, la tendance est qu'il faut une certaine méfiance. La confiance envers la langue arabe est douteuse de ce point de vue mitigée. L'arabe est perçu par certains comme une menace culturelle, en raison de sa proximité à l'Islam. Il doit doubler d'efforts pour s'éloigner, le plus possible du stéréotype que lui colle l'Islam. En général, on peut espérer de voir grandir, le nombre des locuteurs arabophones. Sa parenté à l'Islam, lui cause certes un sérieux tort pour sa promotion et son développement.

**Tableau 23:** Considération islamique de l'arabe par les Francophones

Institutions	FAUX	VRAI	Total général
<b>ENSA</b>	<b>16,67%</b>	<b>40,67%</b>	<b>57,33%</b>
<b>Musulman</b>	<b>16,67%</b>	<b>40,67%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	3,33%	22,67%	26,00%
Masculin	13,33%	18,00%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>20,67%</b>	<b>22,00%</b>	<b>42,67%</b>
<b>Chrétien</b>	<b>1,33%</b>	<b>0,67%</b>	<b>2,00%</b>
Féminin	0,67%	0,00%	0,67%
Masculin	0,67%	0,67%	1,33%
<b>Musulman</b>	<b>19,33%</b>	<b>21,33%</b>	<b>40,67%</b>
Féminin	2,67%	3,33%	6,00%
Masculin	16,67%	18,00%	34,67%
<b>Total général</b>	<b>37,33%</b>	<b>62,67%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



**Figure 33:** Considération islamique de l'arabe par les Francophones

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

Dans cette étude de terrain, il apparaît que la communauté linguistique francophone, a des conceptions religieuses sur la langue arabe. Au vu des statistiques de réponses fournies par nos informateurs, beaucoup pensent que la langue arabe c'est pour les musulmans. Nous constatons, chez nos enquêtés, féminins de l'École Normale Supérieure, notamment sont tous des musulmans, que 3,33% donnent des réponses négatives et 22,67% des réponses affirmatives. Pour le masculin, 13,33% infirment l'idée et 18,00% affirment. On peut retenir ici, que les réponses affirmatives sont majoritaires.

En ce qui concerne nos informateurs francophones, musulmans de sexe féminin, de l'Université, nous avons 2,67% de réponses négatives et 3,33% de réponses affirmatives. Pour les masculins musulmans, 16,67% infirment l'idée et 18,00% l'affirment. Nos informateurs chrétiens de sexe féminin, quant à eux, représentent 0,67% de réponses négatives et 0,00% de réponses affirmatives. Pour ce faire, l'École Normale Supérieure, en général, nous présente un taux de 16,67% de réponses négatives et 40,67% de réponses affirmatives. L'Université quant à elle, nous présente un taux de 20,67% de réponses négatives et 22,00% de réponses affirmatives. Soit un total de 37,33% de réponses négatives et 62,67% de réponses affirmatives. Nous observons ici, que cette question est largement validée par les locuteurs du français de deux institutions. Nous pouvons conclure que la langue arabe est confondue à la religion musulmane, d'où les considérations faites sur ses locuteurs. Cela peut limiter l'expansion de l'arabe d'une part et l'exclusion ou la marginalisation de la communauté arabophone d'autre part.

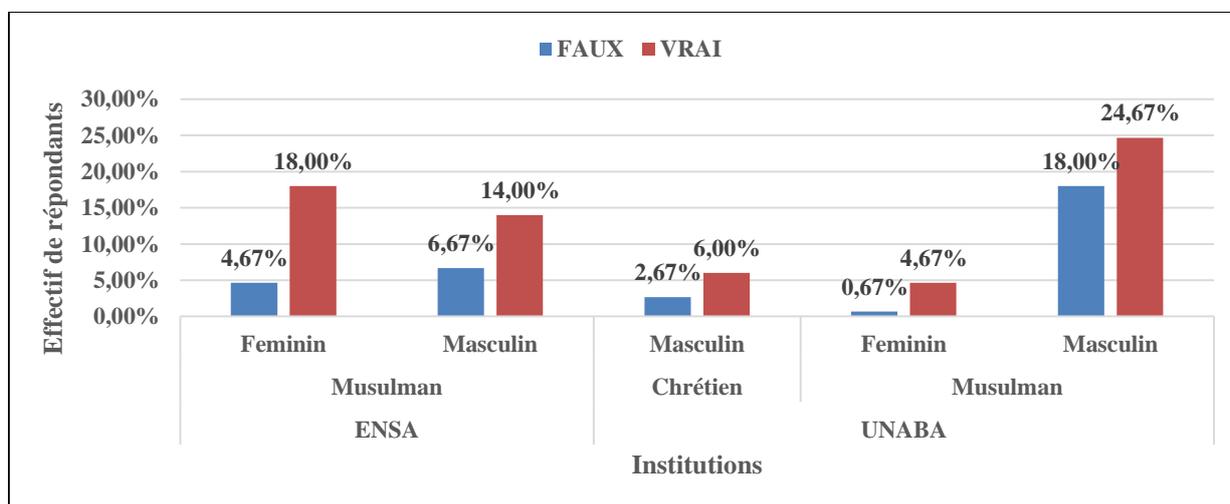
## **I.2.Le français comme langue des chrétiens selon les Arabophones**

La langue française fait débat chez les Arabophones, du point de vue de sa considération chrétienne. Ils la considèrent comme étant une langue au centre de la religion chrétienne. Le tableau et la figure ci-dessous, nous présentent les statistiques de réponses fournies par nos informateurs arabophones.

**Tableau 24:** Considération chrétienne faite sur le français par les Arabophones.

Institutions	FAUX	VRAI	Total général
<b>ENSA</b>	<b>11,33%</b>	<b>32,00%</b>	<b>43,33%</b>
<b>Musulman</b>	<b>11,33%</b>	<b>32,00%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	4,67%	18,00%	22,67%
Masculin	6,67%	14,00%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>21,33%</b>	<b>35,33%</b>	<b>56,67%</b>
<b>Chrétien</b>	<b>2,67%</b>	<b>6,00%</b>	<b>8,67%</b>
Masculin	2,67%	6,00%	8,67%
<b>Musulman</b>	<b>18,67%</b>	<b>29,33%</b>	<b>48,00%</b>
Féminin	0,67%	4,67%	5,33%
Masculin	18,00%	24,67%	42,67%
<b>Total général</b>	<b>32,67%</b>	<b>67,33%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 34:** Considération chrétienne faite sur le français par les arabophones.

La question qui a été posée à nos informateurs francophones, est posée aussi à nos enquêtés arabophones. Ils ont affirmé l'idée selon laquelle, le français est la langue des chrétiens. En ce qui concerne nos enquêtés féminins, de l'École Normale Supérieure, qui sont d'ailleurs tous des musulmanes, nous avons un taux de 4,67% de répondants affirmant l'idée et 18,00% confirment. Ensuite, nos informateurs musulmans, de sexe masculin nous ont fourni un taux de 6,67% de réponses infirmant l'idée et 14,00% la confirment.

Les chrétiens de sexe masculin, de l'Université, pour leur part, affichent 2,67% de réponses négatives et 6,00% de réponses affirmatives ; pour les féminins, 0,67% invalident l'idée et 4,67% la valident. En ce qui concerne les musulmans, de sexe masculin, nous avons 18,00% de réponses négatives et 24,67% de réponses affirmatives. Pour l'École Normale

Supérieure, en général, nous avons un taux de 11,33% de réponses négatives et 32,00% de réponses affirmatives. Pour l'université, nous avons 21,33% de réponses négatives et 35,33% de réponses affirmatives. Au total, 32,67% donnent des réponses négatives et 67,33% des réponses qui confirment l'idée selon laquelle le français c'est une langue appartenant aux chrétiens. Ainsi donc, il apparaît clairement, dans ce passage, que beaucoup de locuteurs francophones, considèrent la langue arabe comme étant une langue de la religion chrétienne. Ce qui entraîne le rattachement, et l'attraction excessive, envers cette langue de la part des chrétiens.

## II. Préférence linguistique liée à l'identité religieuse

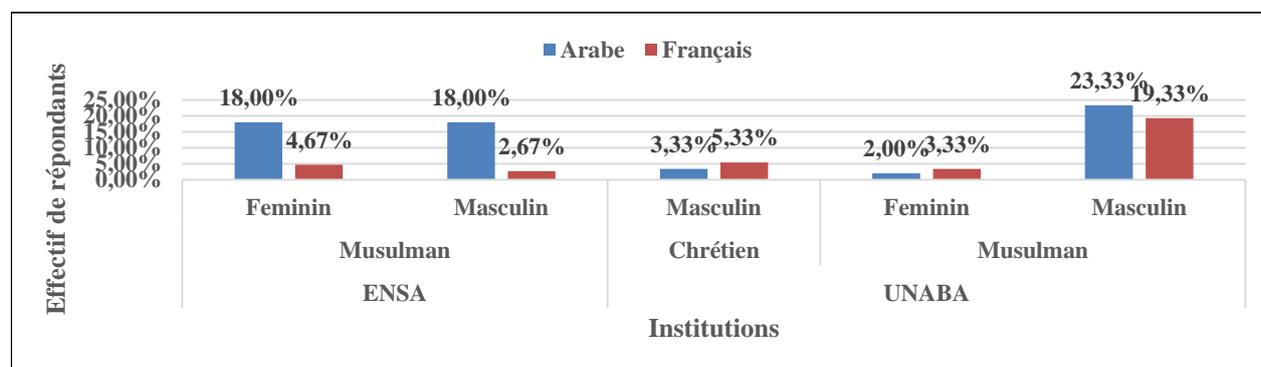
Les langues représentent la religion, dans la mesure où certains la préfèrent comme outil basique de telle ou telle religion. C'est dans cette perspective que les locuteurs arabophones préfèrent la langue arabe et les francophones préfèrent la langue française.

### II.1. Langue préférée des Francophones

**Tableau 25:** Préférence linguistique chez les locuteurs francophones selon leur identité

Institutions	Arabe	Français	Total général
<b>ENSA</b>	<b>36,00%</b>	<b>7,33%</b>	<b>43,33%</b>
<b>Musulman</b>	<b>36,00%</b>	<b>7,33%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	18,00%	4,67%	22,67%
Masculin	18,00%	2,67%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>28,67%</b>	<b>28,00%</b>	<b>56,67%</b>
<b>Chrétien</b>	<b>3,33%</b>	<b>5,33%</b>	<b>8,67%</b>
Masculin	3,33%	5,33%	8,67%
<b>Musulman</b>	<b>25,33%</b>	<b>22,67%</b>	<b>48,00%</b>
Féminin	2,00%	3,33%	5,33%
Masculin	23,33%	19,33%	42,67%
<b>Total général</b>	<b>64,67%</b>	<b>35,33%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 35:** Préférence linguistique chez les locuteurs francophones selon leur identité religieuse

À la question « Quelle langue préférez-vous entre le français et l'arabe ? », nous avons constaté chez nos enquêtés musulmans, de l'École Normale Supérieure, un ensemble des réponses qui sont en faveur de la langue arabe. Pour ce faire, nos informateurs féminins présentent les statistiques suivantes : 18,00% préfèrent l'arabe et 4,67% préfèrent le français. Pour nos informateurs masculins, nous observons un taux de 18,00% pour la langue arabe et 2,67% pour la langue française.

En ce qui concerne nos informateurs chrétiens, de sexe masculin, de l'Université, nous constatons un taux de 3,33% de chrétiens préférant l'arabe et 5,33% préférant le français. Pour les musulmans, on observe que 2,00% de nos répondants féminins préfèrent l'arabe et 3,33% pour le français. Pour les masculins, 23,33% de répondants préférant l'arabe et 19,33% qui préfèrent le français. Ainsi, nos informateurs de l'École Normale Supérieure, nous présentent les résultats selon lesquels l'arabe est la langue de préférence chez beaucoup de locuteurs francophones musulmans. En effet, nous constatons un taux de 36,00% pour l'arabe et 7,33% pour le français selon nos informateurs musulmans.

Par contre, à l'Université, il y a la présence des chrétiens. Nous avons 3,33% de chrétiens qui sont pour la langue arabe et 5,33% pour le français. Les musulmans, pour leur part, optent beaucoup plus pour l'arabe avec 25,33% et 22,67% pour le français. Soit 64,67% de nos enquêtés préfèrent la langue arabe et 35,33% préfèrent le français. À cet effet, nous pouvons tirer comme conclusion, que l'arabe est la langue préférée de la population, mais cette préférence est liée fortement à la religion musulmane. Nous retenons, que la religion impacte sur les langues. Cette considération religieuse des langues, affecte négativement la cohabitation entre l'arabe et le français au Tchad. Cette préférence exclue l'arabe de la scène politique, administrative etc.

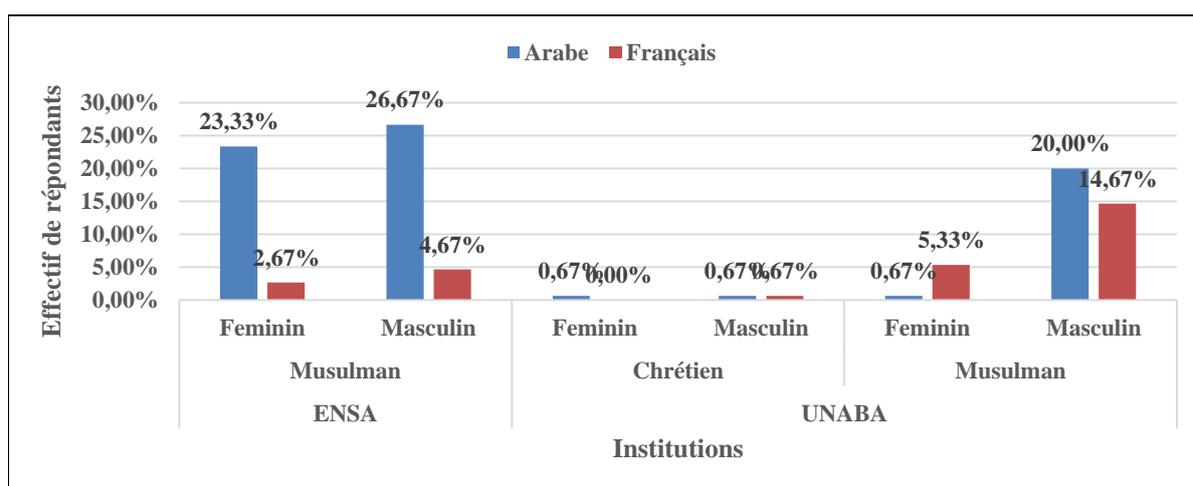
## **II.2. Langue préférée des Arabophones**

Chez les Francophones, comme chez les Arabophones, on observe que les musulmans considèrent l'arabe comme leur langue de préférence. Ils manifestent beaucoup d'intérêts et de considérations à l'arabe. En revanche, ce n'est pas le cas chez les autres locuteurs ayant d'autres religions que l'Islam.

**Tableau 26:** Préférence linguistique des locuteurs arabophones selon leur identité

Institutions	Arabe	Français	Total général
<b>ENSA</b>	<b>50,00%</b>	<b>7,33%</b>	<b>57,33%</b>
<b>Musulman</b>	<b>50,00%</b>	<b>7,33%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	23,33%	2,67%	26,00%
Masculin	26,67%	4,67%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>22,00%</b>	<b>20,67%</b>	<b>42,67%</b>
<b>Chrétien</b>	<b>1,33%</b>	<b>0,67%</b>	<b>2,00%</b>
Féminin	0,67%	0,00%	0,67%
Masculin	0,67%	0,67%	1,33%
<b>Musulman</b>	<b>20,67%</b>	<b>20,00%</b>	<b>40,67%</b>
Féminin	0,67%	5,33%	6,00%
Masculin	20,00%	14,67%	34,67%
<b>Total général</b>	<b>72,00%</b>	<b>28,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 36:** Préférence linguistique des locuteurs arabophones selon leur identité religieuse

Dans cette étude de terrain, il apparaît que la population préfère la langue arabe au détriment de la langue française. Chez nos informateurs musulmans, de sexe féminin, de l'École Normale Supérieure, il ressort que l'arabe est préféré à 23,33% et le français à 7,33%. En ce qui concerne les masculins, on observe 26,67% pour l'arabe et 4,67% pour le français. Il est important de souligner que nos informateurs, de l'École Normale Supérieure, sont tous des musulmans. C'est pourquoi ils préfèrent la langue arabe au détriment du français.

En revanche, nos informateurs chrétiens, de sexe féminin, de l'Université, représentent 0,67% pour l'arabe et 0,00% pour le français. En ce qui concerne les masculins, on a 0,67%

pour le l'arabe et 0,67% pour le français. Les musulmans de sexe féminin, quant à eux, représentent 0,67% pour l'arabe et 5,33% pour le français. Pour les musulmans, de sexe masculin, nous avons 20,00% pour l'arabe et 14,67% pour le français.

Ainsi donc, l'École Normale Supérieure, présente 50,00% en faveur de l'arabe et 7,33% en faveur du français. Ici les enquêtés sont tous des musulmans. En ce qui concerne l'université, les chrétiens représentent 1,33% pour l'arabe et 0,67% pour le français. Les musulmans affichent 20,67% pour l'arabe et 20,00% pour le français. Au total, nous avons 72,00% pour l'arabe et 28,00% pour le français. Ainsi, on peut retenir ici, que la langue arabe est la langue de préférence de la population, surtout celle qui est musulmane. Cette conception sur la langue, peut la mettre à la marge par rapport à l'autre langue. C'est pour cela que la majorité des musulmans, plaident pour la langue arabe. Par contre, les autres plaident pour le français. Ce qui cause des polémiques entre les communautés linguistiques, notamment arabophones et francophones

### **III. Lien entre langue et identité**

Le Tchad présente plusieurs groupes ethniques et linguistiques. En dehors des langues officielles, la population a ses propres langues. C'est-à-dire, langue d'identité ou d'origine. Après avoir décrété le bilinguisme au Tchad, l'arabe, qui est par ailleurs langue Co officielle avec le français, est très tôt considéré comme langue tchadienne ou langue du terroir. Cette langue présente un lien étroit avec l'identité tchadienne. À cet effet, arrivée par le biais de l'Islam, la langue arabe est considérée par la majorité des tchadiens comme langue nationale. Les locuteurs de l'arabe, revendiquent cette langue en se l'appropriant, et parfois la revendique en tant que leur langue ethnique. En plus, la communauté linguistique arabophone, la revendique en la nationalisant. La langue joue un rôle primordial dans les constructions identitaires. La langue joue le rôle de miroir et d'emblème identitaire ou ethnique.

#### **III.1. Le français synonyme de l'étrangeté**

Parler français en milieu informel sème le doute sur la nationalité du locuteur, car pour beaucoup, un tchadien parle toujours en arabe. Donc, parler français, présente des conséquences néfastes. Pour ce faire, un informateur fait savoir à Aziber (2021 :234) :

*Le même tas de mangues que mon prédécesseur a acheté d'ailleurs en ma présence à mille francs, je demande le prix, et par ce que j'ai parlé français la dame me signifie que ce tas coûte trois mille francs. Sidéré, je rétorque, mais, cette fois en arabe dialectal tchadien « çà-là, à trois mille francs ? » La dame, sans scrupule me répond « donc tu*

*n'es pas étranger ? En tout cas à t'entendre parler tu travailles pour le gouvernement, paye alors à deux mille francs ». Je finis par acheter le tas à mille francs comme les autres et obtient de la dame un conseil gratuit qu'elle me prodigue : « quand tu viens au marché là, parle la même langue que les autres. Ton français là, garde-le pour le bureau ou pour ton travail. Ici là, nous tous nous parlons arabe, si tu veux te montrer différent avec ton français là, tu auras alors en retour un prix différent de celui des autres, compris ? Moi que tu vois assise devant les marchandises là aussi je suis fonctionnaire francophone en exercice à l'hôpital. Lors de mon temps je viens me débrouiller ici afin de joindre les deux bouts.*

L'arabe se montre comme une langue qui définit l'identité tchadienne. Elle est revendiquée par la population, mais elle est marginalisée dans les secteurs formels. L'arabe est une langue qui est devenue ainsi langue du terroir. Elle est revendiquée par les tchadiens, surtout par les arabo-musulmans. On peut retenir que parler l'arabe c'est affirmer son identité tchadienne. Souligne BEYEM Roné rapporté par Aziber (2013,84-85):

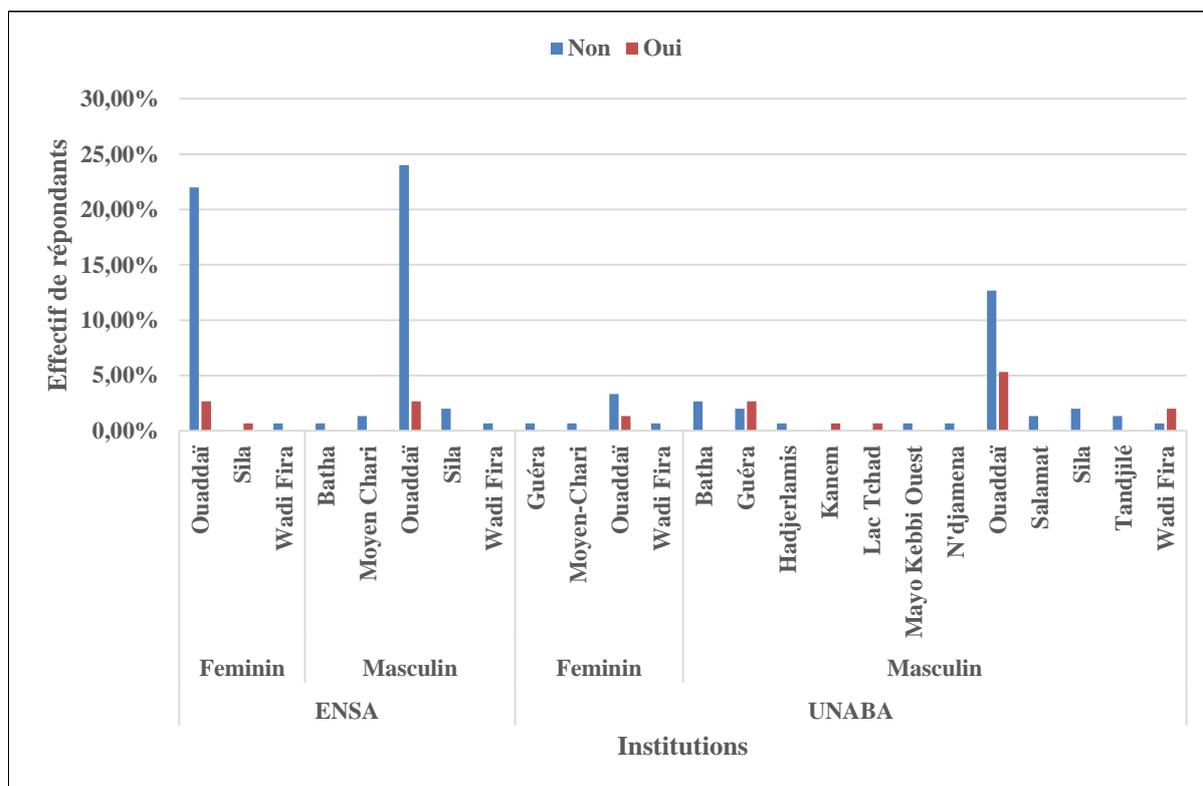
*[...] Prenons d'abord l'arabe. Et puisqu'il s'agit des faits, permettez-moi de vous raconter quelques-unes de ces frustrations que les non arabo-musulmans subissent chaque jour dans la rue, dans les bureaux, sur les marchés, loin des discours politiques et loin des hommes bien-pensants. En décembre 1992 à Mongo, un sous-préfet de la préfecture du Ouaddaï à qui j'ai dit que je ne parlais pas arabe, me fait la remarque suivante « quel Tchadien qui ne sait pas parler l'arabe » Vous voyez que ce sous-préfet met carrément en doute ma nationalité tchadienne parce que je ne sais pas parler arabe. Dans son esprit comme dans celui de beaucoup d'arabo-musulmans, la nationalité tchadienne se définit par la connaissance de la langue arabe. Pour n'avoir pas donné la version arabe de sa confère de presse de septembre 1997, le Premier Ministre actuel du Tchad, M. Nassour Guelengdouksia Waïdou, a été accusé de violer la Constitution. Par rapport à moi, il peut s'estimer heureux parce qu'il peut à la rigueur aller en prison mais il reste quand même tchadien. Quant à moi, je dois me trouver un autre pays, simplement parce que je ne parle pas arabe alors que le Tchad est un pays arabe.*

*Le premier secrétaire de l'ambassade du Tchad en RCA se fait insulter de la même manière que moi par ses compatriotes arabo-musulmans installés en RCA le pauvre ne connaît pas un mot d'arabe mais malheureusement pour lui, il connaît le Sango qui est la langue véhiculaire en RCA. Alors, lorsqu'il doit intervenir dans les nombreux conflits que les arabo-musulmans tchadiens ont avec les Centrafricains, il est traité de non-tchadien et de complicité avec les Centrafricains. Tout simplement parce qu'il se fait traduire ce que disent en arabe ses propres compatriotes alors qu'il n'a pas besoin d'interprète pour le Sango. [...] Mesdames et messieurs, je disais tout à l'heure que le premier ministre actuel pouvait s'estimer heureux parce qu'il reste tchadien. Mais ce n'est pas tout. Senoussi Seul, le journaliste qui l'a accusé de violer la Constitution pour la deuxième fois, a expliqué dans le n° 92 du 15 au 21 octobre 1997 du journal *Le Temps* que, je cite « nous n'avons pas obligé le PM [premier ministre] à parler l'arabe littéraire, mais plutôt l'arabe de Bongor qu'il maîtrise bien ». En d'autres termes, il doit parler l'arabe littéraire, à défaut l'arabe de N'Djaména, à défaut encore celui de Bongor. Dans tous les cas, il faut qu'il se mette à l'arabe. Sinon... Sinon quoi ? Sinon, il n'est pas tchadien, comme on me l'a dit à Mongo. Sinon, il ne doit pas être premier ministre. Et j'ai montré plus haut que l'État arabo-islamique ne saurait être incarné par un non arabo-musulman. Heureusement, cette petite histoire s'est plutôt bien terminée au séminaire de promotion de la langue arabe organisé du 25 Octobre au 1er novembre 1997, « le Premier Ministre a reçu une distinction honorifique pour les efforts fournis en faveur du bilinguisme », j'ai cité le journal *Le Progrès* n° 211 du 28 Octobre 1997.*

Cela laisse dire que l'arabe est devenu comme un marqueur identitaire pour les tchadiens. Les arabo-musulmans pensent que ne pas parler l'arabe c'est refuser de son identité tchadienne. Ils affichent une méfiance vis-à-vis de leurs compatriotes francophones. Quant à la langue française elle reste associée toujours à l'étrangeté surtout dans les domaines informels comme les marchés. Ce qui veut dire que le français est sollicité aux secteurs formels, notamment l'administration, les banques, etc. mais rejeté aux secteurs informels.

### III.2. Revendication nationale de l'arabe par les Arabophones

Les locuteurs arabophones rejettent la question de l'étrangeté de la langue arabe. Pour eux, la langue arabe est une langue nationale. Elle est donc pour les tchadiens. Les statistiques suivantes, nous démontrent le nombre de réponses infirmant l'étrangeté de l'arabe.



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 37:** Statut national de l'arabe chez les Arabophones

À la question « la langue arabe est-elle étrangère au Tchad ? », nos enquêtés arabophones, nous ont fourni des réponses majoritairement, infirmant l'idée de l'étrangeté de l'arabe. Nos informateurs natifs de la région du Ouaddaï, ont suffisamment infirmé la question. À cet effet, on observe chez nos informateurs de l'École Normale Supérieure, de sexe féminin,

notamment de la région du Ouaddaï 22,00% de réponses non et 2,67% de oui. Pour la région de Sila, nous avons 0,00% pour l'infirmité et 0,67% pour la confirmation. Chez nos informateurs de la région Wadi Fira, nous avons 0,67% qui pensent que l'arabe n'est pas une langue étrangère au Tchad, et 0,00% pour la confirmation. Chez les masculins de la région, nous avons 0,67% pour l'infirmité et 0,00% pour la confirmation. Chez ceux de Moyen-chari, 1,33% considèrent l'arabe comme langue du terroir et 0,00% pour le statut étranger. Pour le Ouaddaï cependant, 24,00% affirment que la langue arabe n'est pas étrangère au Tchad et 2,67% pour le volet contraire. Pour les ressortissants de Sila, 2,00% de répondants infirment l'idée et 0,00% la confirme.

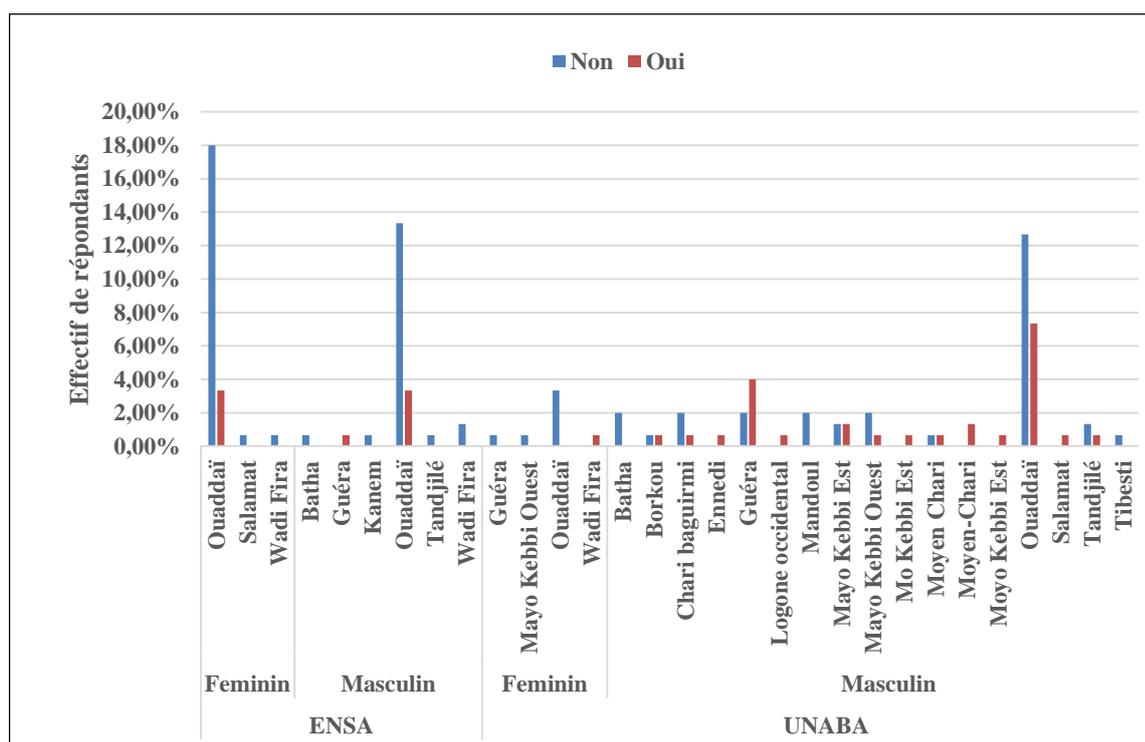
Au demeurant, nos informateurs de l'Université de sexe féminin nous ont fourni des informations selon les statistiques ci-après : Guéra 0,67% de réponses négatives et 0,00% pour au contraire. Moyen-chari 0,67% de réponses infirment toujours l'idée et pour le contraire on observe 0,00%. Ensuite, pour ceux de la région du Ouaddaï, on observe toujours un taux trop élevé pour l'infirmité de l'idée de l'étrangeté de l'arabe, soit 3,33% infirment et 1,33% confirment. Wadi Fira 0,67% infirmité la question et ceux qui la confirment sont complètement absents soit 0,00%.

En ce qui concerne nos informateurs masculins, nous constatons chez les natifs de la région du Batha, 2,67% de réponses négatives et 0,00% représente le contraire. Guéra 2,00% de réponses négatives et 2,67% des réponses affirmatives. Hadjerlamis, 0,67% pour les réponses négatives et 0,00% pour les réponses affirmatives. Kanem, nous avons ici 0,00% de négatives et 0,67% de réponses affirmatives. Lac-Tchad, 0,00% pour ceux qui infirment la question et 0,67% pour ceux qui la confirment. Mayo-kebbi-Ouest, 0,67% des réponses qui rejettent l'idée de l'étrangeté de l'arabe et 0,00% pour la confirmation. N'Djamena, 0,67% pour les réponses négatives et celles qui sont affirmatives représentent 0,00%. Concernant, la région du Ouaddaï représente 12,67% de réponses infirment la question, pendant que 5,33% la confirment. Salamat, 1,33% infirment la question et 0,00% pour l'idée affirmative. Sila, 2,00% infirment la question et 0,00% représentent le contraire. Tandjilé, 1,33% de réponses négatives et 0,00% représente les réponses affirmatives. Wadi Fira, 0,67% pour les réponses selon lesquelles l'arabe n'est pas une langue étrangère au Tchad et 2,00% de répondants confirmant son étrangeté. En ce sens, nous observons chez nos répondants des deux Institutions différentes, que l'idée selon laquelle la langue arabe est étrangère, est majoritairement rejetée. Cependant, la langue arabe apparaît chez nos informateurs de la région du Ouaddaï, comme une langue du

terroir. Pour ce faire, selon nos enquêtés de l'École Normale, nous avons au total, 51,33% qui rejettent l'idée de l'étrangeté de l'Arabe et 6,00% affirment son étrangeté. À l'Université, 30,00% contre la question et 12,67% pour. Au total, nous avons 81,33% infirment l'idée de l'étrangeté de la langue arabe et 18,67% confirment que l'arabe est une langue étrangère au Tchad. Cette considération nationale de l'arabe, amplifie de plus en plus la polémique autour des langues officielles, car au-delà des revendications relatives au bilinguisme, l'arabe est revendiqué comme langue du terroir. La majorité défendant l'arabe est constituée des ressortissants des régions du Nord. Surtout, la population de la région du Ouaddaï qui a pour Chef-lieu la ville d'Abéché.

### III.3. Revendication nationale de l'arabe chez les Francophones

L'arabe bénéficie d'un statut important de la part de la population. Elle est ainsi considérée comme langue nationale par les arabophones ainsi que par les francophones, notamment majoritairement ressortissants du Nord. Elle est revendiquée de façon identitaire.



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 38:** Statut national de l'arabe chez les Francophones

De cette présentation nous retenons que les locuteurs francophones, natifs de la région du Ouaddaï, précisément de la ville d'Abéché, considèrent que la langue arabe n'est pas étrangère au Tchad. Pour ce faire, nos informateurs féminins de l'École Normale Supérieure, notamment,

les natifs de la région du Ouaddaï, représentent 18,00% de réponses infirmant l'étrangeté de la langue arabe et 3,33% qui confirment son étrangeté. Ceux de la région du Salamat, représentent 0,67% de réponses négatives et 0,00% de réponses affirmatives. Nous observons chez les ressortissants de Wadi Fira, 0,67% de réponses démontrant le statut national de l'arabe et 0,00% pour l'étrangeté de ce dernier. Nous observons chez nos répondants masculins, le Batha qui représente 0,67% de réponses négatives et 0,00% de réponses affirmatives. Le Guéra, représente 0,00% de réponses négatives et 0,67% de réponses affirmant le statut étranger de l'arabe. Kanem, on observe 0,67% infirmant l'idée et 0,00% pour la confirmation. Pour le Ouaddaï, on observe 13,00% de répondants infirmant et 3,33% confirment. À Tandjilé, on observe 0,67% de réponses négatives et 0,00% de réponses affirmatives. Pour la région de Wadi Fira, 1,33% de réponses négatives et 0,00% de réponses affirmatives.

En ce qui concerne nos informations de l'Université, on observe chez les féminins de la région du Guéra, 0,67% de réponses négatives et 0,00% affirmatives. Mayo-Kebbi Ouest 0,67% infirmant et 0,00% confirment. Ouaddaï 3,33% de réponses négatives et 0,00% affirmatives. Wadi Fira, 0,00% de réponses négatives et 0,67% affirmatives. Pour les masculins, on observe les statistiques suivantes : Batha, 2,00% infirmant et 0,00% confirment. Borkou, 0,67% infirme et 0,67% confirme. Chari Baguirmi, 2,00% infirmant et 0,67% confirment. Ennedi, 0,00% infirmant et 0,67% confirment. Guéra 2,00% infirmant et 4,00% confirment. Logone occidentale, 0,67% infirmant et 0,00% confirment. Mandoul, 2,00% infirmant et 0,00% confirment. Mayo Kebbi-Est, 1,33% infirmant et 1,33% confirment. Mayo Kebbi Ouest 2,00% infirmant et 0,67% confirment. Moyen-Chari 0,00% infirmant et 1,33% confirment. Mayo-kebbi-Est, 0,00% infirmant et 0,67% confirment. Ouaddaï, 12,67% de réponses négatives et 7,33% de réponses affirmatives. Salamat, 0,00% de réponses négatives et 0,67% de réponses affirmatives. Tandjilé, 1,33% infirmant et 0,67% confirment. Tibesti, 0,67% infirmant et 0,00% confirment. Wadi Fira, 2,67% infirmant et 0,67% confirment. En général, nous constatons que nos répondants natifs de la région du Ouaddaï, qui a pour chef-lieu Abéché, ont donné des réponses majoritairement attestant que la langue arabe est une langue du terroir. Nos répondants de l'École Normale Supérieure, ont donné pour leur part, de réponses selon lesquelles 36,00% infirmant l'idée selon laquelle l'arabe est une langue étrangère et 7,33% confirment. En ce qui concerne nos répondants de l'Université, nous observons un taux de 34,67% infirmant l'étrangeté de la langue arabe et 21,33% de nos informateurs pensent que l'arabe est une langue étrangère au Tchad. Dans tous les cas, nous constatons partout, surtout, chez nos répondants des régions du Nord que la langue arabe n'est pas une langue étrangère comme le français. Au

total, nous avons 70,67% qui attestent que l'arabe n'est pas une langue étrangère et 29,33% confirment que l'arabe est une langue étrangère. Ainsi, nous concluons qu'au Tchad la langue arabe est considérée par la majorité, comme une langue du terroir ou nationale. Ainsi donc, le français est sans doute, une langue étrangère et surtout langue des colons, la langue arabe quant à elle est ostensiblement défendue par les locuteurs arabophones et francophones, notamment des régions du Nord et Est du pays, et surtout chez les ressortissants de la région du Ouaddaï (Abéché). On peut conclure que cette revendication nationale de l'arabe est favorisée par l'identité de la population. Ainsi, la population d'Abéché majoritairement musulmane, considère largement l'arabe comme langue autochtone.

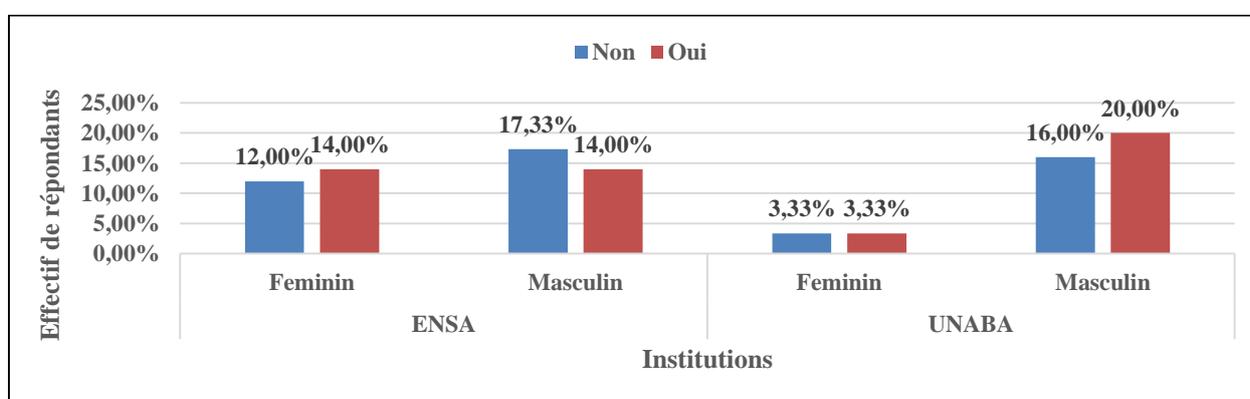
### III.4. Langue d'identité des Arabophones

La langue arabe est langue maternelle de beaucoup de tchadiens, surtout arabophones. Majoritairement musulmans, les arabophones se voient rattachés à l'arabe du point de vue identitaire et religieux. Parmi nos enquêtés, de deux communautés linguistiques différentes, notamment arabophones et francophones, on constate que chez les arabophones, la langue arabe est maternelle chez la majorité.

**Tableau 27:** Langue d'identité des Arabophones

Institutions	Non	Oui	Total général
<b>ENSA</b>	<b>29,33%</b>	<b>28,00%</b>	<b>57,33%</b>
Féminin	12,00%	14,00%	26,00%
Masculin	17,33%	14,00%	31,33%
<b>UNABA</b>	<b>19,33%</b>	<b>23,33%</b>	<b>42,67%</b>
Féminin	3,33%	3,33%	6,67%
Masculin	16,00%	20,00%	36,00%
<b>Total général</b>	<b>48,67%</b>	<b>51,33%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



**Figure 39:** Langue d'identité des Arabophones

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

Cette présentation indique la considération maternelle de la langue arabe par les locuteurs arabophones. Ainsi, à la question « L'arabe est-elle votre langue maternelle ? », beaucoup de nos répondants ont affirmé la question. À cet effet, chez nos informateurs féminins, de l'École Normale Supérieure, 12,00% infirment l'idée et 14,00% la confirment. En revanche, Chez nos enquêtés masculins, les réponses négatives représentent 17,33% et celles qui sont positives représentent 14,00%.

Cependant, concernant nos informateurs féminins, de l'Université, 3,33% infirment l'idée et 3,33% confirment que l'arabe est leur langue maternelle. Pour les masculins, on observe un taux de 16,00% infirmant la question pendant que 20,00% de répondants l'affirment. En général, l'École Normale Supérieure, nous a fourni des informations selon lesquelles, 29,33% répondent que l'arabe n'est pas leur langue maternelle et 28,00% l'affirment. Par contre, l'Université nous présente 19,33% des réponses négatives et 23,33% de réponses affirmatives. Soit 48,67% de répondants infirment la question pendant que 51,33% la confirment. Pour ce faire, nous retenons que l'arabe occupe non seulement une place du cœur pour les tchadiens, mais aussi il est langue maternelle chez la majorité des Arabophones.

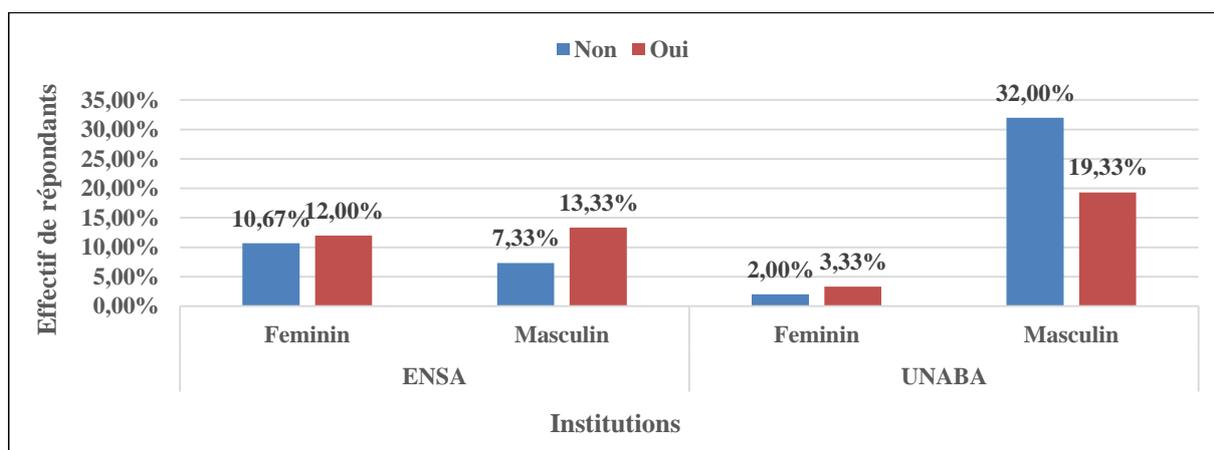
### III.5. Langue d'identité des Francophones

Contrairement aux Arabophones, ayant l'arabe comme langue maternelle, ce n'est pas le cas chez les Francophones. Ainsi, la même question posée aux Arabophones, a été aussi soumise aux Francophones ; la majorité a répondu par la négative. Cela signifie que l'arabe n'est pas langue maternelle chez eux. Le tableau et la figure ci-dessous, nous présentent les statistiques de réponses données par nos enquêtés.

**Tableau 28:** Langue d'identité des Francophones

<b>Institutions</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Total général</b>
<b>ENSA</b>	<b>18,00%</b>	<b>25,33%</b>	<b>43,33%</b>
Féminin	10,67%	12,00%	22,67%
Masculin	7,33%	13,33%	20,67%
<b>UNABA</b>	<b>34,00%</b>	<b>22,67%</b>	<b>56,67%</b>
Féminin	2,00%	3,33%	5,33%
Masculin	32,00%	19,33%	51,33%
<b>Total général</b>	<b>52,00%</b>	<b>48,00%</b>	<b>100,00%</b>

Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023



Sources : enquêtes de terrain, décembre 2023

**Figure 40:** Langue d'identité des Francophones

Contrairement aux informateurs arabophones, on observe chez les informateurs francophones, que l'arabe n'est pas leur langue maternelle. Ainsi, nos répondants de l'École Normale Supérieure, de sexe féminin, affichent 10,67% de réponses négatives et 12,00% de réponses affirmatives. Chez les masculins, ceux qui infirment représentent un taux de 7,33% et ceux chez qui, l'arabe est une langue maternelle représentent 13,33%.

Au demeurant, nos enquêtés féminins, de l'Université, nous présentent les statistiques suivantes : 2,00% de réponses négatives et 3,33% de réponses affirmatives. Par ailleurs, les masculins, représentent en ce sens, 32,00% de réponses négatives et 19,33% de réponses affirmatives. On observe que l'École Normale Supérieure, représente au total, 18,00% de répondants infirment l'idée selon laquelle l'arabe est leur langue maternelle pendant que 25,33% confirment clairement. Nous pouvons donc confirmer qu'à l'École Normale Supérieure, l'arabe est une langue maternelle chez beaucoup de nos enquêtés. Par contre, on observe le contraire chez nos informateurs de l'Université, où 34,00% infirment la question et 22,67% confirment. Au total, nous observons clairement que 52,00% infirment la question et 48% la confirment. À cet effet, nous concluons ici que chez beaucoup de locuteurs francophones, l'arabe n'est pas leur langue maternelle, raison pour laquelle ils ne considèrent pas la langue arabe comme langue nationale. Ils sont conscients que l'arabe est une langue étrangère au même titre que le français. Cette différence peut être liée aussi à la religion, car la majorité des Francophones tchadiens sont des ressortissants du Sud qui sont d'ailleurs majoritairement chrétiens.

## CONCLUSION

Nous retenons, dans ce chapitre que la religion et l'identité impactent négativement sur les langues. Ainsi, les communautés linguistiques tchadiennes, notamment arabophones et francophones, se représentent chacune, les langues dans la perspective religieuse. À cet effet, les Arabophones considèrent le français comme langue liée fortement au christianisme et les Francophones considèrent l'arabe comme langue de l'Islam. À cela, s'ajoute les préférences linguistiques relatives à la religion. Ce qui entraîne donc, des conséquences relatives à la cohabitation des langues et à leurs locuteurs. En effet, les conceptions faites sur les langues, par les deux communautés linguistiques différentes, engendrent, non seulement de rejet entre les locuteurs francophones et arabophones, mais aussi entraîneront une exclusion religieuse. Ce qui favorise des tensions intercommunautaires entre les populations. Nous retenons de ce chapitre, que la langue arabe occupe une place du cœur de la population tchadienne, majoritairement arabophones. Ainsi, ces derniers considèrent la langue arabe comme une langue nationale au Tchad. À cet effet, Cette considération de l'arabe dans la ville d'Abéché, est relative à l'identité des locuteurs ou de la population. La population de la ville d'Abéché, qui est majoritairement arabo-musulmane, se sent très proche de l'arabe, non seulement au plan linguistique, mais aussi ethnique. En ce sens, l'élément motivant cette revendication c'est le fait que l'arabe est la langue d'origine ou de culture chez la majorité. Ainsi, on peut comprendre que l'identité influence sur la langue. Une langue longtemps utilisée, peut être revendiquée en changeant rapidement son statut étranger en statut national. Toutefois, cet impact suscite des polémiques chez les locuteurs n'ayant pas l'arabe comme langue d'origine. Ce qui entraîne l'exclusion linguistique voire même ethnique. En fait, l'objectif selon lequel la religion et l'identité joue un rôle important sur la dynamique linguistique est atteint

### **Conclusion de la deuxième partie**

Dans la deuxième partie, nous retenons que les locuteurs des langues officielles ont des conceptions négatives sur ces langues et aussi sur leurs locuteurs. Ainsi, ils se représentent leur langue de formation de manière positive en attribuant des caractères négatifs aux langues des autres. À cet effet, pour les uns, le français représente la religion chrétienne tandis que pour les autres l'arabe représente l'Islam. Par ailleurs, l'arabe est vu comme langue des patriotes par ces locuteurs. Ce qui entraîne alors des tensions entre les communautés linguistiques en basant sur l'appartenance linguistique. En plus, certains locuteurs attribuent des considérations nationales à l'arabe, or ce n'est pas le cas chez les autres. Ces phénomènes autour de la langue, laissent apparaître la préférence d'une langue au détriment d'une autre et permet ainsi l'exclusion et la marginalisation d'une langue par rapport à une autre. On parle alors du conflit non seulement linguistique, mais aussi intercommunautaire.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Le Tchad est un lieu où l'arabe et le français sont en contact permanent. Toutes les deux langues sont officielles au Tchad. Elles bénéficient d'un statut qui leur permet d'être langue, du travail, d'administration, d'enseignement, etc. Ainsi, cette cohabitation au Tchad est devenue une véritable polémique dans la mesure où la relation de ces langues est conflictuelle. Puisque, ces langues se voient hiérarchisées en langue dominante et langue dominée. La langue arabe se trouve dominée dans le milieu formel en faveur du français.

À cet effet, la problématique du sujet : *Conflit linguistique français-arabe dans la ville d'Abéché au Tchad* se proposait d'analyser la question conflictuelle entre la langue arabe et la langue française. Elle s'est reposée sur les différents phénomènes qui favorisent les causalités et les manifestations de ce conflit linguistique.

S'inscrivant dans le champ de la sociolinguistique, cette étude a débuté par une présentation des outils théoriques et méthodologiques axés sur le conflit linguistique. Ainsi, les travaux de Sol portant sur la Minoration linguistique (2018) nous ont donné les outils d'analyse sur la question du conflit linguistique au Tchad, précisément dans la ville d'Abéché. Ces travaux nous ont permis de présenter les paysages sociolinguistiques du Tchad de manière spécifique, afin d'analyser les causalités et les manifestations de ce conflit. En ce sens, au moyen d'une enquête de terrain reposant sur le questionnaire, une descente sur le site d'étude a été faite. À travers cette dernière, des données ont été collectées et soumises au traitement et à l'interprétation. Ainsi, ces données ont alimenté notre démonstration, à travers lesquelles les hypothèses ont été validées et confirmées.

Cette étude fait un rappel historique de l'entrée de l'arabe et du français au Tchad, en expliquant le biais à travers lequel ces langues ont pu pénétrer le pays. À cet effet, l'arabe est entré par la voie de migration des caravaniers arabes, musulmans venus pour des raisons commerciales et religieuses vers le XI<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Cette langue est très vite revendiquée comme langue d'identité ou langue nationale surtout au Nord du Pays. Mais avec l'arrivée de la colonisation en 1900, cette langue est confrontée à des difficultés. Dès l'indépendance, le français est devenu langue officielle du pays qui occupe toute l'administration tchadienne, malgré la contestation faite par les élites musulmanes du Nord pendant la colonisation. De surcroît, les représentations portant sur les langues et leurs locuteurs laissent apparaître un conflit diglossique entre les langues officielles. Ce Conflit est donc perceptible ou analysable selon les points de vue statistique, fonctionnel et représentationnel. D'un point de vue statistique, la langue française est très parlée au plan formel par rapport à la

langue arabe. Du point de vue social, la langue arabe est réduite à la fonction « *grégaire* », car elle n'est pas utilisée beaucoup dans le secteur administratif.

Du point de vue des représentations linguistiques, le français et l'arabe, deux langues officielles, mais le français est considéré comme langue de prestige, tandis que l'arabe est réduite au statut non prestigieux. La langue arabe fait ainsi l'objet de revendication identitaire de la part de ses locuteurs, tandis que la langue française domine de plus en plus tous les domaines de la vie publique et même privée. Il est question à cet effet d'une situation caractérisée par une diglossie au sens strict du terme, faisant apparaître un bilinguisme éclaté, confronté à une langue dominante, instituée par l'histoire comme langue de l'État et parlée pratiquement par la totalité de la population dans les secteurs formels. Toutefois, la langue française est considérée comme langue colonisatrice, mais qui favorise l'ouverture au monde, tandis que la langue arabe est appréhendée comme langue du cœur et réduite aux fonctions informelles, malgré son statut officiel. Pour ce faire, le conflit linguistique entre la langue française et la langue arabe affecte la population, dans la perspective où les communautés linguistiques arabophones et francophones, ne bénéficient pas des mêmes opportunités. Le français est considéré comme langue des chances. En ce sens, ce conflit tend vers un conflit sociopolitique. C'est pour cela que plusieurs revendications, de la part des Arabophones affirmant leur exclusion dans la gestion de l'État. Du conflit linguistique, on assiste à des sectorisations arabophones francophones et chaque communauté linguistique se représente l'autre. Les locuteurs de la langue arabe, revendiquent leur place au Tchad en affichant un certain mécontentement de voir seulement les Francophones occuper des postes clés de l'État. C'est pour cela que ce conflit, prend un tournant sociopolitique.

En effet, le chapitre intitulé politique linguistique, s'est permis d'évaluer la défaillance de la politique linguistique au Tchad. Comme hypothèse, il s'agit de la non-mise en œuvre de la politique linguistique. Il ressort ici que le bilinguisme n'est pas effectif et la langue française apparaît préférée, par le pouvoir politique, d'où la marginalisation de la langue arabe dans l'administration. En ce sens, notre objectif visant l'analyse de la défaillance de la politique linguistique est atteint. De même que l'hypothèse émise au début notre étude est aussi vérifiée. Au Tchad, il est important de souligner que les langues officielles ne sont pas utilisées équitablement, car dans les secteurs formels, la langue française prend le dessus sur l'arabe. Par ailleurs, la langue arabe est quasiment absente dans la cour de justice, les administrations universitaires, les banques etc. Malgré son statut officiel, l'arabe reste une langue réservée aux fonctions grégaires. Elle n'est pas la langue de chances et d'insertion professionnelle. Par

contre, cette langue couvre toute la ville en ce qui concerne l'usage informel. Elle est la langue de communication dans les ménages et en général, dans les secteurs informels de la ville d'Abéché. Ainsi, l'objectif fixé est de connaître la langue dominante dans les secteurs formels. Cet objectif est atteint et l'hypothèse émise est vérifiée. Donc, la langue dominante dans les secteurs formels c'est le français. Il apparaît comme langue glottophage aux secteurs formels.

Ce qui entre aussi dans le cadre de ce conflit linguistique, ce sont les identifications par rapport aux langues à leurs locuteurs. Au Tchad, les locuteurs se représentent les langues officielles. En ce qui concerne les locuteurs arabophones, ils considèrent que la langue arabe, comme une langue, qui a un lien étroit avec le patriotisme. Ils pensent que les Francophones, sont moins patriotes que les Arabophones. En revanche, les Francophones pour leur part, considèrent que la langue française, comme langue de civilisation et des cultures. Ils réduisent l'arabe aux fonctions religieuses. Il était question d'analyser les considérations attribuées aux langues officielles et aux locuteurs de ces langues. Cet objectif est atteint et aussi l'hypothèse est vérifiée et confirmée.

Au Tchad, les religions jouent un rôle à souligner dans le conflit entre l'arabe et le français. La langue arabe est jugée par rapport à sa proximité de l'Islam. Elle est considérée par beaucoup, surtout, par les chrétiens, comme une langue uniquement pour les musulmans. Pour eux, apprendre cette langue, c'est être proche de l'Islam, d'où l'exclusion de cette langue du cercle chrétien. Les musulmans pour leur part, la langue française est réservée pour les chrétiens. Elle n'est pas la langue de musulmans. Ce qui entraîne aussi une exclusion du français du cercle musulman. Ces considérations, font en sorte que l'arabe et le français, ne peuvent pas cohabiter pacifiquement. Ces langues, entrent en guerre à travers ces conceptions. Elles n'ont aucun problème entre elles, mais sont les humains à travers les discours autour d'elles et les comportements des locuteurs qui déclenchent ce conflit. A cet effet, nous rappelons que notre objectif fixé est atteint et aussi, l'hypothèse émise est vérifiée et confirmée.

À part les religions, les identités des locuteurs impactent aussi sur les langues, d'où la considération nationale de la langue arabe par les locuteurs arabophones, qui majoritairement ressortissants d'Abéché, notre site d'étude. Les locuteurs pensent ici, que le français est une langue indiscutablement étrangère, mais l'arabe c'est la langue du terroir. C'est pour cette raison qu'on observe dans la société, la préférence des Arabophones par rapport aux Francophones. À cet effet, ces considérations identitaires, impactent les relations entre les langues en contacts. Ce qui favorise le déséquilibre du bilinguisme. L'objectif de ce chapitre

est atteint, car les identités impactent négativement sur les langues. De même, l'hypothèse émise a été vérifiée.

De tout ce qui précède, nous notons que le conflit entre l'arabe et le français au Tchad est déclenché par des causalités multiples, notamment politiques, religieuses, historico-coloniales, politico-linguistiques et identitaires.

En ce qui concerne les causalités historico-coloniales, la langue française est entrée par le biais de la colonisation, qui est d'ailleurs la langue d'origine des colonisateurs, notamment les Français. Arrivée en 1900, cette langue trouve avant elle la langue arabe, mais qui n'occupe pas un rang officiel entre temps. Dans cette perspective, le français est instauré comme langue officielle avant l'arabe, étant donné que ce dernier est arrivé Tchad historiquement avant lui. La langue des colonisateurs, a occupé une place officielle avant l'arabe ; C'est pourquoi elle est visible et dominante dans tous les secteurs administratifs. Comme tel, le français exclut d'usage officiel l'arabe. Ils sont en contacts, mais en situation diglossique et conflictuelle. En ce sens, le nombre massif des locuteurs francophones, dans les différentes administrations, fait en sorte que la langue arabe soit dominée ; le français apparait glottophage sur le plan formel.

La religion est l'un des éléments motivant le conflit entre l'arabe et le français au Tchad. Ainsi, la ville d'Abéché est majoritairement habitée par les musulmans, ces derniers considèrent le Français comme une langue qui ne leur appartient pas, elle est simplement langue du blanc. Ils lui attribuent un caractère religieux. Pour eux, elle est spécifiquement pour les chrétiens. C'est pourquoi ils ont du mal à apprendre le français en restant uniquement attentifs à l'arabe. Outre, même la langue arabe est considérée comme une langue des musulmans par les chrétiens. Ce qui a permis sa négligence dans les affaires publiques. Le Tchad est considéré comme un État laïque, mais les religions chrétienne et musulmane dominant. Une bonne partie du Sud du Tchad est occupée par une population chrétienne, ayant un code linguistique uniquement le français. C'est cette considération religieuse qui exclut l'arabe, en lui attribuant un statut limité.

Parlant de la politique linguistique, la faiblesse des décideurs sur la langue et la non prise en charge du bilinguisme, anime ce conflit linguistique. La politique linguistique n'est pas effective. Elle n'est pas mise en place par les spécialistes de la question. Sa mise en place a été unilatérale. Puisque, tous les acteurs de la politique linguistique ne sont pas impliqués. Les politiciens gèrent la langue sans l'assistance des linguistes et des sociolinguistes.

Les causes politiques quant à elles, impliquent le fait de sectoriser les communautés linguistiques. Pour les uns, les Francophones sont moins patriotes et veulent prendre en otage le pays avec la complicité de la France. Pour les autres, les Arabophones veulent rendre le pays arabo-musulman, des faits qui marquent les causalités du conflit linguistique au Tchad. Ainsi donc, ce conflit est observable par plusieurs manières d'où ses manifestations.

D'après nos résultats fournis par nos informateurs, il apparaît que l'identité est un facteur causal du conflit linguistique. De ce fait, on observe, chez les ressortissants d'Abéché que l'arabe, n'est pas une langue étrangère au Tchad. Or, ce n'est pas le cas chez les autres locuteurs. Les loueurs de la langue arabe revendiquent cette dernière comme nationale. Cette revendication qui est rejetée par les Francophones, pousse ces derniers à la négligence de l'arabe. Les Arabophones, cherchent à nationaliser la langue arabe et les Francophones qui sont nombreux dans les administrations publiques, rejettent l'idée. On peut retenir que, nationaliser l'arabe, c'est rejeter la langue française et ses locuteurs, c'est-à-dire, si l'arabe est considérée comme langue nationale, elle devient première langue du Tchad et la langue française perd ainsi sa place. C'est pour cela que les locuteurs du français prennent position de défense du français pour réduire l'usage de l'arabe dans les secteurs formels. Elle est dominée sur le plan écrit et même orale. C'est en ce sens que l'identité contribue à l'exclusion des langues, au conflit diglossique et linguistique. Le français apparaît dominant et considéré comme une langue de prestige, de culture, d'ouverture etc., tandis que l'arabe, est réduit à l'usage informel. La langue française entretient une relation glottophage avec l'arabe.

Dans la société tchadienne, plusieurs éléments constituent les symptômes du conflit linguistique. Il y a des manifestations à travers la domination de l'arabe par le français dans tous les secteurs formels, les inégalités des chances entre les communautés linguistiques Arabophones et Francophones et les discours épi-linguistiques, notamment sur les langues et sur les locuteurs.

Concernant la domination, l'arabe est quasiment invisible dans les secteurs formels. Il arrive de fois, où certains locuteurs se heurtent à des difficultés par ce qu'ils ne parlent pas français d'où la préférence linguistique.

Comme manifestations, les inégalités des chances n'ont pas été perdues de vue. Comme le démontre nos résultats, il y a des inégalités relatives aux langues officielles. Les Arabophone

ont moins de chances que les Francophones, car ils ne parlent pas la langue de prestige et du pouvoir politique.

En ce qui concerne les discours épi-linguistiques, les locuteurs francophones se valorisent et valorisent leur langue au détriment de l'arabe et des Arabophones. À cet effet, sont tenus, des discours selon lesquels la langue arabe est pour les marabouts et les musulmans et le français, c'est la langue des cultivés et des civilisés. En revanche, pour les Arabophones, les Francophones ne sont pas patriotes, ils sont complices de la France. De ces discours sur les langues, les locuteurs extériorisent et rendent le conflit perceptible au Tchad.

En tout état de cause, le français apparaît dominant dans les institutions de l'enseignement supérieur, la cour de justice, les banques etc., tandis que l'arabe est dominant dans les secteurs informels. Ce qui veut dire que le français, c'est la langue de prestige et d'ouverture des chances au Tchad contrairement à l'arabe. À travers ces paramètres, le conflit linguistique apparaît comme un véritable obstacle à la paix et à la cohésion sociale. Parce que, les représentations faites sur les langues et sur les locuteurs, favorisent des polémiques sociales, voire même intercommunautaires. Il ressort dans cette étude, que les langues en coexistence n'ont aucun problème entre elles, mais ce sont les communautés linguistiques et ethniques qui occasionnent le conflit linguistique, en favorisant telle langue au détriment d'une autre.

## **SUGGESTIONS**

En effet, face à cette situation conflictuelle entre les langues officielles, il est important de passer à la recherche des solutions pour atténuer le conflit linguistique français-arabe.

La paix linguistique au Tchad ne peut être possible qu'en respectant toutes les lois autour des langues en ayant recours à l'article 9 de Constitution tchadienne. Ainsi, toutes les langues méritent d'être valorisées, surtout, les langues ayant un statut officiel. Les langues ne doivent pas être l'objet d'exclusion, de valorisation et des opportunités. Elles sont en contexte du bilinguisme et méritent d'être utilisées équitablement. La réévaluation de la politique linguistique et sa nouvelle mise en œuvre stricte, peuvent être une accalmie durable pour le bilinguisme au Tchad. La mise en œuvre et la réévaluation, ne doit pas être faite seulement par les décideurs, hommes politiques, mais il faut l'implication de tous les acteurs de la politique linguistique. Les décisions sur les langues officielles ne doivent pas être prises de manière unilatérale, mais plutôt de manière collective et inclusive.

### **Inclusion de tous les acteurs de la politique linguistique à l'échelle nationale**

L'État doit faire appel aux spécialistes des questions de langues, surtout pour la gestion du bilinguisme. Cette question doit être confiée aux spécialistes de la sociolinguistique qui peuvent réorienter la question de politique linguistique. Créer des comités des sociolinguistiques qui veillent sur la cohabitation des langues officielles. Ce comité, doit être géré et financé par l'État. Il doit s'en charger de la question d'égalité entre les langues officielles et leurs locuteurs, afin de veiller sur l'usage égal, des deux langues officielles. Aucune des langues ne doit être favorisée au détriment de l'autre. Ce comité doit faire de rapport annuel, pour évaluer la politique du bilinguisme et sa gestion.

### **Justice entre les communautés linguistiques**

Comme solution pour la paix linguistique, les stigmatisations à caractères linguistiques doivent être débattues au centre de la justice. Elles doivent être l'objet d'une punition par l'autorité concernée.

### **Application du bilinguisme**

Équilibrer le bilinguisme à l'échelle nationale, dans les secteurs formels, notamment les ministères, les administrations publiques, les institutions de l'enseignement supérieur. Il faut

qu'il y ait un équilibre entre les deux communautés linguistiques distinctes. Par exemple, un président francophone et un vice-président arabophone et vice-versa, un directeur arabophone et un directeur adjoint francophone etc.

Il faut réévaluer les horaires de l'enseignement de la langue arabe chez les Francophones et aussi de la langue française chez les Arabophones. Les apprenants doivent être enseignés dans toutes les langues officielles. Ce cas peut facilement éviter la sectorisation entre Francophones et Arabophones. Toutefois, tous les locuteurs doivent se sentir Arabophones et Francophones à la fois.

### **Sensibilisation**

Il faut une intense sensibilisation de la part du gouvernement, pour la bonne cohabitation linguistique et sociale. Il faut valoriser toutes les langues officielles et les utiliser de façon égale et équitable. La population doit comprendre que les langues constituent un patrimoine mondial. Elles ne sont pas réservées à telle ou telle religion, communauté ou pays.

### **Création des laboratoires sociolinguistiques**

Ces laboratoires doivent réunir les spécialistes de la question, pour la prévention et la gestion du conflit linguistique. Ils doivent être au centre de la politique du gouvernement en mettant un projet de financement pour ce projet.

**BIBLIOGRAPHIE**

➤ **Mémoires et thèses**

**Aziber, A. A. (2013).** La cohabitation du français et de l'arabe à N'Djamena, mémoire de master université de Yaoundé I.

**Aziber, A. A. (2021).** Les conflits linguistiques en Afrique : essai d'étude comparée des situations sociolinguistiques du Tchad et du Cameroun. Thèse de doctorat à l'université de Yaoundé I.

**Bouteina B. (1999).** Le parler bilingue des étudiants tunisiens en France : essai d'analyse interactionnelle et sociolinguistique. Thèse de Doctorat à l'Université Paris 4.

**Bitja'a K.J(2004).** La dynamique des langues camerounaises en contact avec le français, approche sociolinguistique, Thèse de Doctorat d'État en sociolinguistique, Université de Yaoundé I.

**Chaïma. A (2020).** Le conflit linguistique en milieu urbain. Cas de la ville de Tébessa en Algérie, mémoire de Master. Université Larbi- Tesbessi-Tebessa.

**Petitjean, C. (2009).** *Représentations linguistiques et plurilinguisme*. Thèse de Doctorat à l'Université Aix-Marseille I.

**Mahamat A. Tidjani (2023).** Vulnérabilité aux inondations dans le contexte des changements climatiques à Abéché (climat sahelien, Région du Ouaddai, Tchad)

**Sol M.D(2009).** Imaginaire des langues et dynamique du français à Yaoundé. Enquête sociolinguistique. Thèse de Doctorat, Université de Montpellier III.

**Zang Zang, Paul (2006),** Linguistique et émergence des nations. Essai d'aménagement d'un cadre théorique, thèse de Doctorat d'Etat en politiques linguistiques, université de Yaoundé I.

➤ **Articles et ouvrages**

**Abbia A. A (1999).** État de lieu de la politique linguistique au Tchad, in « *Actes du colloque sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif tchadien* », Ndjamen.

**Akin, S. (2016).** *Langues et discours en situation de guerre : une approche sociolinguistique*

et pragmatique. *Lengas*, (80). <https://doi.org/10.4000/lengas.1177>

**Alhabo M.A(1998).** *Conflit linguistique au Tchad : le dualisme arabe-français in Tchad : contentieux linguistique arabe-français*, Ndjamen, centre Al Mouna.

**Amarara. A (2010).** Langues maternelles et langues étrangères en Algérie : Conflit ou cohabitation ? in « *Synergie* ».

**Ancelet, B.-J. (2013).** Le rôle des religieux dans la préservation du français : l'exception louisianaise. *Port Acadie*, (24-25- 26), 395- 403. <https://doi.org/10.7202/1019146ar>

**ARACIL.L(1965).** « Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle », Nancy et València ; repris et traduit : « Conflicte lingüístic i normalització lingüística a l'Europa nova », Papers de sociolingüística, Barcelona, Edicions de la Magrana, 1982.

**Aroga Bessong, D. P. (2007).** *Le bilinguisme officiel (français-anglais) au Cameroun : un problème d'aménagement efficace. TTR : traduction, terminologie, rédaction*, 10(1), 219- 244. <https://doi.org/10.7202/037285ar>

**Auzanneau, M. (2014).** *Images des langues en discours : enjeux et réalités*.

**Aziber, A. A. (2022).** *Du tchad au cameroun : un paysage sociolinguistique à l'épreuve des conflits entre langues officielles !*

**Baylon. C (1991).** *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris, Nathan.

**Blanchet, P., Kebbas, M., Kara-Abbes, A. Y.,** Madrasah al-'Ulyā lil-Ādāb wa-al-'Ulūm al-Insānīyah (Algiers, Algeria), & Université de Haute-Bretagne (Éd.). (2010). *Influences et enjeux des contextes plurilingues sur les textes et les discours : actes du colloque international d'Alger, 18-20 novembre 2008*. Limoges : Lambert-Lucas.

**Boukous. A (1999).** Le questionnaire in « *enquête sociolinguistique* », Paris, l'Harmattan.

**Bendavid, A. (2021).** *La guerre des langues : pourquoi l'hébreu a triomphé. Yod*, (23), 11- 20. <https://doi.org/10.4000/yod.4177>

**Bennafla, K. (2014).** *Tchad : l'appel des sirènes arabo-islamiques*.

**Berger, R. (1975).** *La langue maternelle, comment l'enseigner*.

- Bibeau, G. (2007).** *A quoi sert une langue ?*
- Biloua, E., & Goron, A. (2020).** *Les langues afro-asiatiques et nilo-sahariennes : linguistique et sociolinguistique.*
- Bodoumi, M. A. S. (2011).** *Voyages et conversation en pays toubou.* Paris : L'Harmattan.
- Boukous, A. (2021).** *Langues, utopies et idéologies : le cas du Maroc.* *Circula*, (13- 14), 119- 134. <https://doi.org/10.17118/11143/19255>
- Boyer, H. (2002).** *Sociolinguistique : faire corpus de toute(s) voix ?* *Mots*, (69), 97- 102. <https://doi.org/10.4000/mots.10553>
- Boyer, H. (2010).** *Les politiques linguistiques.* *Mots*, (94), 67- 74. <https://doi.org/10.4000/mots.19891>
- Boyer, H. (2007),** « *Le stéréotypage ambivalent comme indicateur de conflit diglossique* » in *Henri Boyer, Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mise en scène*, Tome 4 : Langue(s), discours, Paris, L'Harmattan.
- Bourdieu, P. (1980).** L'identité et la représentation in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35
- Brohy, C. (2003).** *Le bilinguisme – un projet de société ?*
- Brousseau, A.-M. (2011).** *Identités linguistiques, langues identitaires : synthèse.* *Arborescences*, (1), 0. <https://doi.org/10.7202/1001938ar>
- Byram, M. (2006).** *Etude préliminaire Langues de scolarisation.*
- Boyer, H. (2001).** Introduction à la sociolinguistique, Dunod.
- Boyer, H. (1991).** *Langues en conflit : Études sociolinguistiques*, Paris, l'Harmattan.
- Beyem, R. (1998).** Le bilinguisme : Un grand pas vers l'État-musulman au Tchad, in « *Tchad : contentieux linguistique Arabo-français*, Ndjamen, centre Al Mouna.
- Calvet L-J (2002).** *Le marché aux langues, essai de politologie linguistique sur la mondialisation*, Paris, Plon.
- Calvet L-J (1996).** *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF.
- Calvet L-J (1974).** *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.

- Calvet L-J (1999).** *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, paris, Hachette littératures.
- Coudray. H (1998).** Langue, religion, identité, pouvoir : le contentieux linguistique franco-arabe au Tchad, in « *in Tchad contentieux linguistique arabe-français* », Ndjamena, centre Al Mouna.
- Charaudeau, P. (2001).** Langue, discours et identité culturelle. *Éla. Études de linguistique appliquée*, n° 123-124(3), 341. <https://doi.org/10.3917/ela.123.0341>
- Charaudeau, P. (2009).** Identité linguistique, identité culturelle : Une relation paradoxale. In C. Lagarde (Éd.), *Le discours sur les « langues d'Espagne »* (p. 21- 38). Perpignan : Presses universitaires de Perpignan. <https://doi.org/10.4000/books.pupvd.299>
- ChecklistEnquetesociolinguistique-Lequestionnaire.pdf. (s. d.).
- Chen, H. (2020).** *L'image dans l'enseignement du français langue étrangère aux enfants en Chine : des yeux à la bouche.*
- Dadi Chidi, A. (2019).** *L'application du bilinguisme officiel arabe-français au Tchad.* Paris : L'Harmattan.
- Dahou, C. (2019).** *Langues et identité(s) en Algérie : enquêtes sur les représentations sociolinguistiques auprès de jeunes Algériens.* Paris : L'Harmattan.
- Dombor D., Tob-Ro N., Assako R-J., Tchotsoua M., 2009.** Etude des facteurs d'émergence du risqué de maladies diarhétiques dans la ville d'Abéché au Tchad. *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, pp 79-94.
- Debono, M. (2016).** *Pragmatique, théorie des actes de langages et didactique des langues-cultures. Histoire, arrière-plans philosophiques, conséquences et alternatives.*
- della Faille, D. (2020).** Les études postcoloniales et le « sous-développement ». *Revue québécoise de droit international*, 11- 31. <https://doi.org/10.7202/1068225ar>
- Diallo, S. (2019).** *La problématique de la promotion des langues nationales sénégalaises au statut de langues officielles, 2.*
- Diop, A. (2013).** *La diffusion du français au Tchad : les centres d'apprentissage pour*

- arabophones*. Paris : Éditions Karthala.
- Dourari, A. (2021).** La politique linguistique de l'Algérie ou l'arbre linguistique qui cache la forêt idéologique. *Circula*, (13- 14), 83- 118. <https://doi.org/10.17118/11143/19256>
- Echu, G. (2012).** *Bilinguisme officiel au Cameroun : étude linguistique et sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan.
- Elmiger, D. (2014).** *y a-t-il une g« uerre des langues» en Suisse? La politique des langues en Suisse et l'enseignement des langues à l'cé ole obligatoire*.
- Eloma, M. M. N. (2021).** *Pratique du bilinguisme officiel à l'université de ngaoundéré (cameroun)*.
- Eloundou, V. E. (2019).** *Le français au Cameroun : constructions socio-identitaires et significativité*.
- Eloundou, V. E. (2017).** *Les recherches sur le français au cameroun : bilan critique et perspectives analytiques*.
- Felici, I. (2000).** *Bilinguisme, enrichissements et conflits*.
- Floquet, O. (2018).** *Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains*.
- Fergusson. C (1959).** Diglossia, in *word* ,15.
- Fishman Joshua, (1967).** Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism, in *journal of social Issues*, n°32.
- Fishman Joshua, (1967).** *Sociolinguistique*, paris, Nathan-Labor.
- Galmiche-Essue, J. (2021).** « De la langue » chez Lafitau. *Études d'histoire religieuse*, 87(1- 2), 9- 23. <https://doi.org/10.7202/1080437ar>
- GRAWITZ, Madelaine,** 1990, *méthode des sciences sociales*, Paris, PALLOZ. 1140 pages, Liégé, Mardaga. [www.univ-bejaa.dz](http://www.univ-bejaa.dz).
- Harter, A.-F. (2005).** *Cultures de l'oral et de l'écrit a yaounde*.
- Hamers et Blanc (1983).** *Bilinguisme et bilinguisme*, Mardaga, Université de Virginie.
- Heller, M. (2007).** « Langue », « communauté » et « identité » : Le discours expert et la question

- du français au Canada. *Anthropologie et Sociétés*, 31(1), 39- 54.  
<https://doi.org/10.7202/015981ar>
- Id, H. (2014).** *Attitudes linguistiques : définitions, implications et application à l'anglais.*
- Isabelle Léglise.** (2021). Contacts de langues. Langage et Société, Dictionnaire de la sociolinguistique, Hors-série, pp.61-64.hal-03354239
- Jamet, D. (2003).** *L'image du corps dans les langues.*
- JODELET, Denise,** 1989, *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- Jourdan, C. (1982).** Langues nationales, langues officielles, langues légitimes : un problème idéologique. *Culture*, 2(1), 67- 74. <https://doi.org/10.7202/1077892ar>
- Khidir, Z. F. (2017).** *Problématique des langues au tchad, 10.*
- Kremintz George (1981).** « Du bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts, *langages*, n°61, Larousse.
- Labov William (1976).** *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Lafontant, J. (2002).** Langue et identité culturelle : points de vue des jeunes francophones du Manitoba. *Francophonies d'Amérique*, (14), 81. <https://doi.org/10.7202/1005185ar>
- Laïchour, H. (2022).** *Les facteurs d'inclusion et d'exclusion des personnes issues de territoires en difficulté : le cas de trois PME localisées en Seine-Saint-Denis.*
- Le, A. (1962).** *Sahéliens et Sahariens du Tchad.*
- Leconte, F. (2023).** *Circulations de la notion de glottopolitique dans la revue Glottopol.*
- Léglise, I., & Garric, N. (Éd.). (2012).** *Discours d'experts et d'expertise.* Bern ; New York : Peter Lang.
- Louis-Jean, C. (2017).** *La sociolinguistique.*
- Maheu, L. (1988).** Le conflit linguistique et son moment actuel. *Sociologie et sociétés*, 20(2), 187. <https://doi.org/10.7202/001137ar>
- Manzano, F. (2003).** *Diglossie, contacts et conflits de langues.*

- Marcelin, A. (s. d.).** *La langue du droit en contentieux administratif au Tchad.*
- Marianne, M. (2012).** *Enquête sociolinguistique de la langue koulfa du Tchad.*
- Mathieu, D. B., & Issifou, T. (2023).** *Le boussan-more ou more a accent bissa : une forme de glottophagie.*
- Maurer, B. (1997a).** **Henri Boyer (Ed.)** Sociolinguistique, Territoire et objets. *Cahiers de praxématique*, (28), 204- 207. <https://doi.org/10.4000/praxematique.3063>
- Maurer, B., & Raccah, P.-Y. (1998).** Présentation : Linguistique et représentation(s). *Cahiers de praxématique*, (31), 3- 11. <https://doi.org/10.4000/praxematique.1260>
- Meli Meli, V., Tchoubou, R. G., & Nana, K. (2021).** Le « parler jeune » : une pratique culturelle contemporaine entre identité, représentations et dynamiques interculturelles. *Revue Jeunes et Société*, 2(2), 6- 22. <https://doi.org/10.7202/1075807ar>
- Mermier, G. R., & Foucault, M. (1973).** L'ordre du discours. *Books Abroad*, 47(1), 99. <https://doi.org/10.2307/40126768>
- Meune, M. (2012).** *Pratiques et représentations des langues chez les locuteurs du francoprovençal fribourgeois.*
- Mendo Ze. G (1999).** *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- Meunier, E.-M., Wilkins-Laflamme, S., & Grenier, V. (2015).** La langue gardienne de la religion / La religion gardienne de la langue? Note sur la permanence et la recomposition du catholicisme au Québec et dans la francophonie canadienne. *Francophonies d'Amérique*, (36), 13- 40. <https://doi.org/10.7202/1029375ar>
- Mian-Asmbaye, D. (2023).** *Question de l'avenir du français au Tchad.*
- Mounier, D. (1990).** Jacques LECLERC, La guerre des langues d'affichage, Montréal, VLB Éditeur, 1988, 420 p. *Politique*, (17), 165. <https://doi.org/10.7202/040655ar>
- Moussa, A. (2023).** *La dynamique de l'arabe tchadien dans la ville de N'Djamena.*
- Mueller, J. (1995).** Le concept de puissance et la politique internationale depuis la fin de la guerre froide. *Études internationales*, 26(4), 711. <https://doi.org/10.7202/703523ar>

- Mullan, K. (2010).** Henri Boyer (éd.), *Hybrides linguistiques. Cahiers de praxématique*, (54- 55), 387- 392. <https://doi.org/10.4000/praxematique.1195>
- Narcy-Combes, M.-F. (2020).** *Du multilinguisme au plurilinguisme : réflexions théoriques et propositions pratiques.*
- NOUMSSI, Gérard Marie et WAMBA, A.,** 2003, « le français au Cameroun : statut, pratique et problème sociolinguistique et stylistique » ; *Sudlangues*, N<sup>o</sup> 2, PP.2-20.
- Nganhou, Y. (2019).** *Minoration linguistique : causes, conséquences et thérapies*, Marie Désirée Sol Amougou, Paris, L'Harmattan, 2018, 245 p. *Minorités linguistiques et société*, (12), 175. <https://doi.org/10.7202/1066529ar>
- Nicolai, R. (2021).** *Dynamique des langues et contact : quelques réflexions préthéoriques.*
- Nkejabahizi, J. C. (2013).** *Rwanda : la guerre des langues n'aura pas lieu, il n'y aura que des victimes.*
- Ntahonkiriye, M. (1999).** Alternance de langues et conflit linguistique : analyse des alternances intralexicales produites par les bilingues français-kirundi. *Revue québécoise de linguistique*, 27(1), 89- 106. <https://doi.org/10.7202/603168ar>
- Nzepa, Z. P. (2003).** *Espace francophone et politiques linguistiques : glottophagie ou diversité culturelle ?* 60(1).
- Pilote, A., Magnan, M.-O., & Vieux-Fort, K. (2011).** Identité linguistique et poids des langues : une étude comparative entre des jeunes de milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 6(1), 65- 98. <https://doi.org/10.7202/1000483ar>
- Quivy, R (1995).** *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Ramadane, Y (2010).** Tchad : Deby décrète le bilinguisme intégral (français-arabe) in [www.tchadactuel.com](http://www.tchadactuel.com)
- Robillard, D (1989).** *L'aménagement linguistique et développement dans l'espace francophone*, Paris, CIRELFA.
- Rispail, M. (2013).** Marie Désirée Sol, *Imaginaire des langues et dynamique du français à Yaoundé : enquête sociolinguistique* : Paris, L'Harmattan, coll. « Sociolinguistique », 2013, 274 p. *Lidil*, (47), 170- 171. <https://doi.org/10.4000/lidil.3278>

- Rougeault, M. (2022).** *Les langages comme médiation des conflits : quelles stratégies pour une communication non violente ?*
- Rousseau, L.-J. (2005).** *Élaboration et mise en œuvre des politiques linguistiques.*
- Sabatier, C. (2011).** Plurilinguismes, représentations et identités : des pratiques des locuteurs aux définitions des linguistes. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 6(1), 125- 161. <https://doi.org/10.7202/1000485ar>
- Sadi, N. (2014).** Le français parlé radiophonique : Contact de langues et alternance codique. *SHS Web of Conférences*, 8, 119- 136. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801024>
- Salas, S. (2008).** *Le bilinguisme chez les familles montréalaises d'origine mexicaine : additif ou soustractif ?*
- Salain, M. (2010).** Un colonialisme « glottophage » ? L'enseignement de la langue française dans les écoles indigènes en Nouvelle-Calédonie (1863-1945). *Histoire de l'éducation*, (128), 53- 78. <https://doi.org/10.4000/histoire-education.2264>
- Sol M.D(2018).** *Minoration linguistique : Causes, conséquences et thérapies*, Paris, l'Harmattan.
- Soussi, H. (2015).** Diglossie au Maroc : Interculturalité et Aménagement Linguistique. In G. **Brun-Trigaud (2018)**, *Contacts, conflits et créations linguistiques* (p. 142- 152). Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques. <https://doi.org/10.4000/books.cths.1307>
- Tabi-manga. J (2000).** *Les politiques linguistiques du Cameroun, essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala.
- Telep, S. (2014).** *Le camfranglais sur internet : pratiques et représentations.*
- Venant, E. E. (2016).** Le camfranglais, né de l'acclimatation/acclimatation du français, au cœur d'une glottonymie *socio-profane*. *SHS Web of Conférences*, 27, 03003. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162703003>
- Zang, P. Z. (2017).** *Dynamique des langues au Cameroun : entre glottophagie et émergence*20.
- Loi Constitutionnelle**, Promulguée le 04 mai 2018 et révisée par l'arrêté N°017/PR/2020 du 14 Décembre 2020.

**ANNEXES**

## Annexe 1

Ce questionnaire entre dans le cadre de recherche sur le conflit linguistique entre le français et l'arabe à Abéché au Tchad. Il est destiné aux informateurs afin de recueillir les données nécessaires pour l'analyse de ce phénomène linguistique.

**NB :** Lire minutieusement la question avant de répondre en cochant dans la case qui vous convient.

1-Habitez-vous dans quel arrondissement ?.....

2-Votre âge ? De 20 à 25  25 à 30  30 à 35  35 à 40  40 à 45

3-Quel votre statut ?  Élève                      fonctionnaire  autres

4- Quelle langue parlez-vous à la maison ? français  arabe  autres

5-Quelle est votre région d'origine.....

6-Votre Sexe ? F  M

7- votre religion ?.....

8-Les Francophones sont-ils proches de la France ? Oui  Non

9-Quelle est votre langue de préférence ? français  arabe

10- Le français est-elle la langue préférée du pouvoir ? Oui  Non

11-Quelle est la langue dominante dans les différentes administrations publiques d'Abéché ? français  arabe

12-Le français c'est la langue des chrétiens. Vrai  Faux

13-L'arabe c'est la langue des musulmans. Vrai  Faux

- 14-La langue arabe est-elle votre langue maternelle ? Oui  Non
- 15- Quelle est la langue dominante dans les institutions universitaires d'Abéché ?  
arabe  français
- 16- Quelle est la langue dominante dans les banques d'Abéché ? arabe   
français
- 17-Selon vous, y a-t-il une inégalité de chance entre les locuteurs du français et de l'arabe ? Oui  Non
- 18-Existe-t-il une préférence en faveur du français dans tous les secteurs publics ? Oui   
Non
- 19- Causeriez-vous dans quelle langue dans vos différents métiers informels ? français   
 Arabe  langues nationales  autres
- 20-Quelle est la langue dominante à la cour de justice ? Arabe  français
- 21-les problèmes entre le français et l'arabe est d'ordre politique  social   
religieux
- 22-Le bilinguisme au Tchad est-il appliqué Oui  Non
- 23- La colonisation est-elle à l'origine des problèmes des langues au Tchad ? Oui   
Non
- 24-Comment sentez-vous en parlant votre langue de formation ? bien   
marginaliser  humilier
- 25-Le problème entre le français et l'arabe est-il lié à la non-application du bilinguisme ?  
Oui  non
- 26- L'Arabe est-elle une langue étrangère au Tchad ? Oui  non

27-L'Arabe c'est la langue des patriotes et le Français langue des orgueilleux ? Vrai   
faux

28- Quelle langue parlez-vous avec vos voisins ? français  arabe   
langues nationales  autres

29-les Arabophones sont patriotes que les Francophones ? Vrai  Faux

30-Le français c'est la langue des cultivés et des civilisés et l'arabe c'est la langue des  
religieux et des marabouts. Vrai  Faux

## Annexe 2

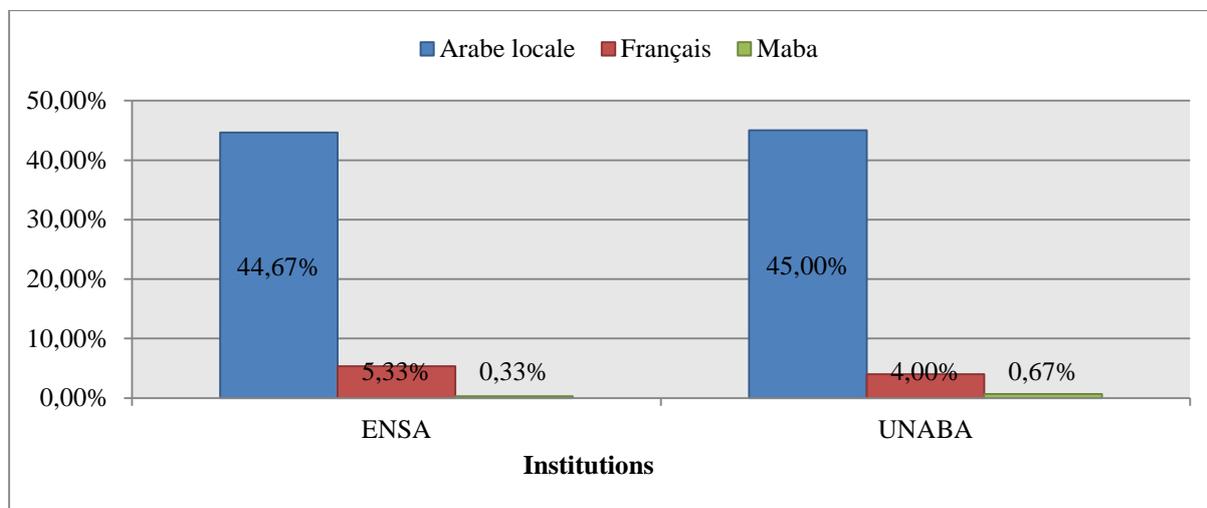


Figure 41: usage des langues

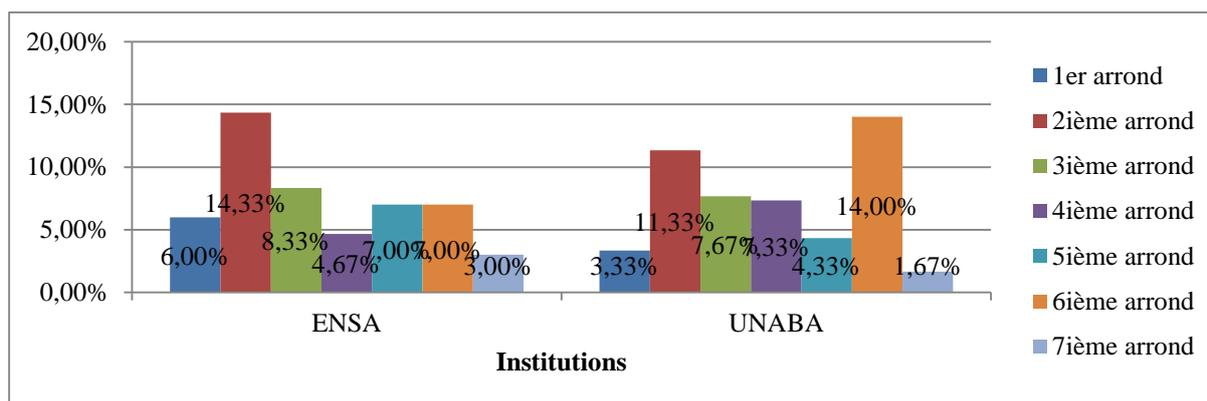


Figure 42: Langues parlées par arrondissements

Age	20-25 ans	25-30 ans	30-35 ans	35-40 ans	40-45 ans	45-50 ans	Total
ENSA	38,33%	7,67%	3,00%	0,00%	0,67%	0,67%	50,33%
UNABA	36,67%	7,33%	3,67%	0,67%	0,67%	0,67%	49,67%
<b>Total</b>	<b>75,00%</b>	<b>15,00%</b>	<b>6,67%</b>	<b>0,67%</b>	<b>1,33%</b>	<b>1,33%</b>	<b>100,00%</b>

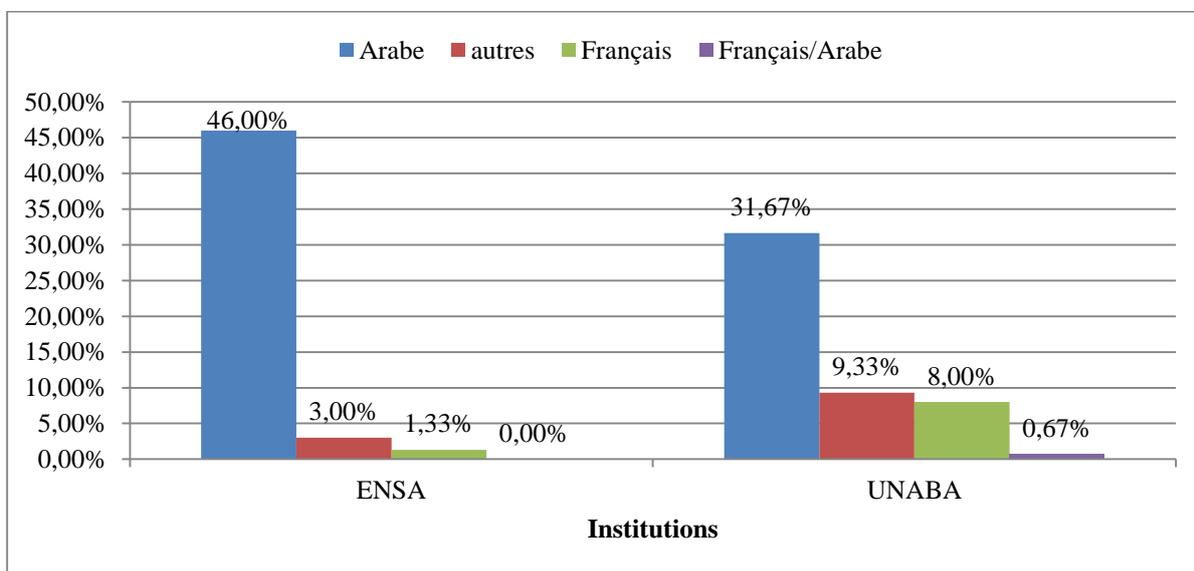
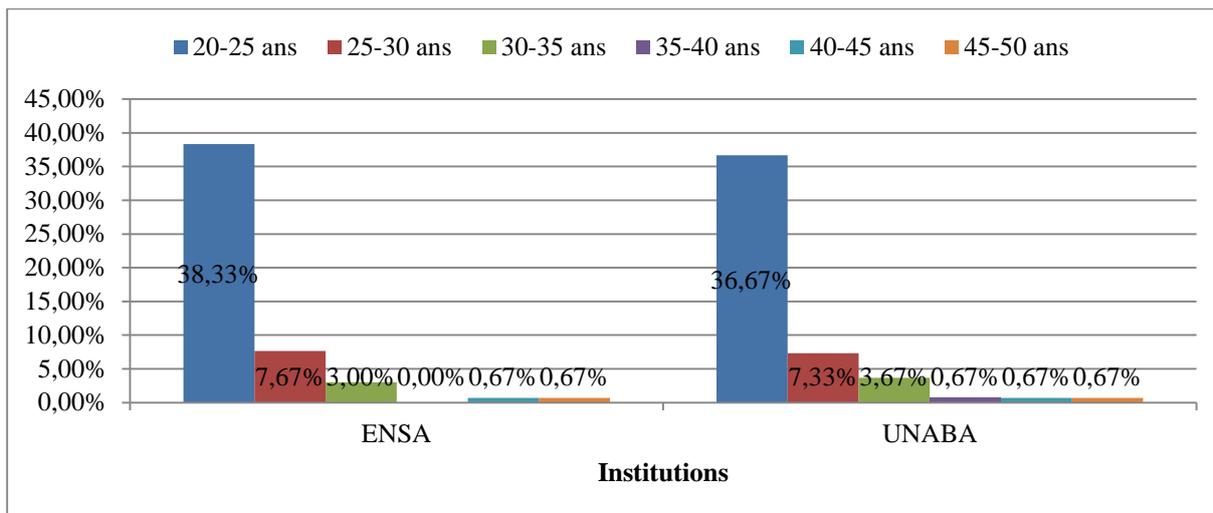


Figure 43: Langues parlées à domiciles

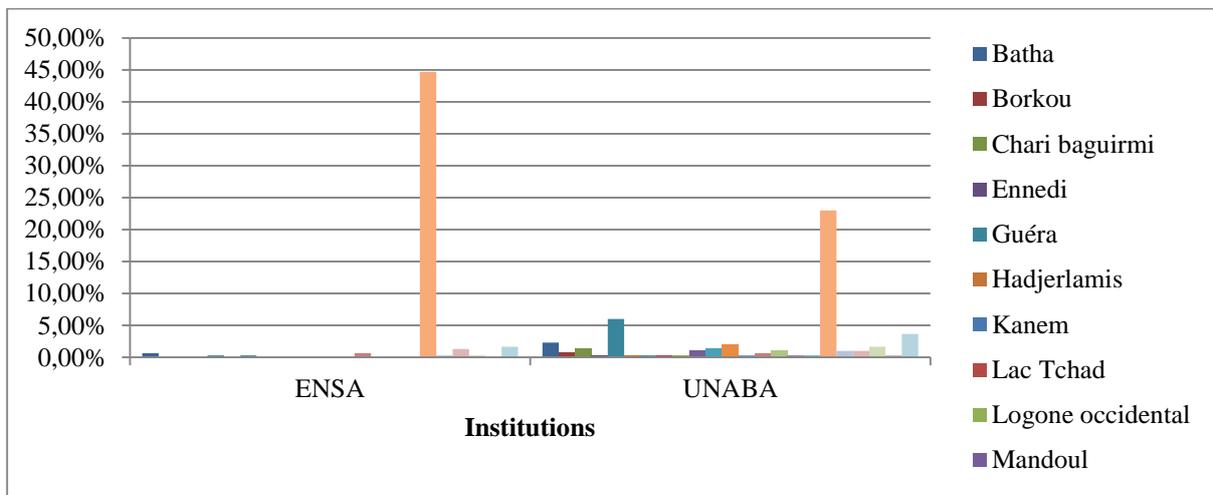


Figure 44: Région des enquêtés

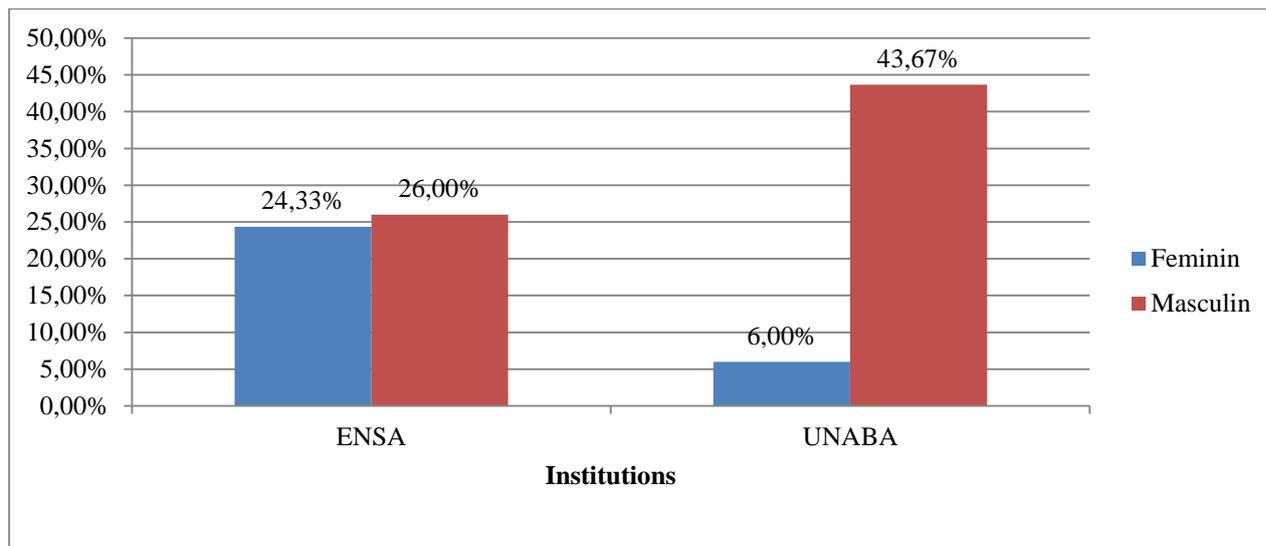


Figure 45: Sexe des enquêtés

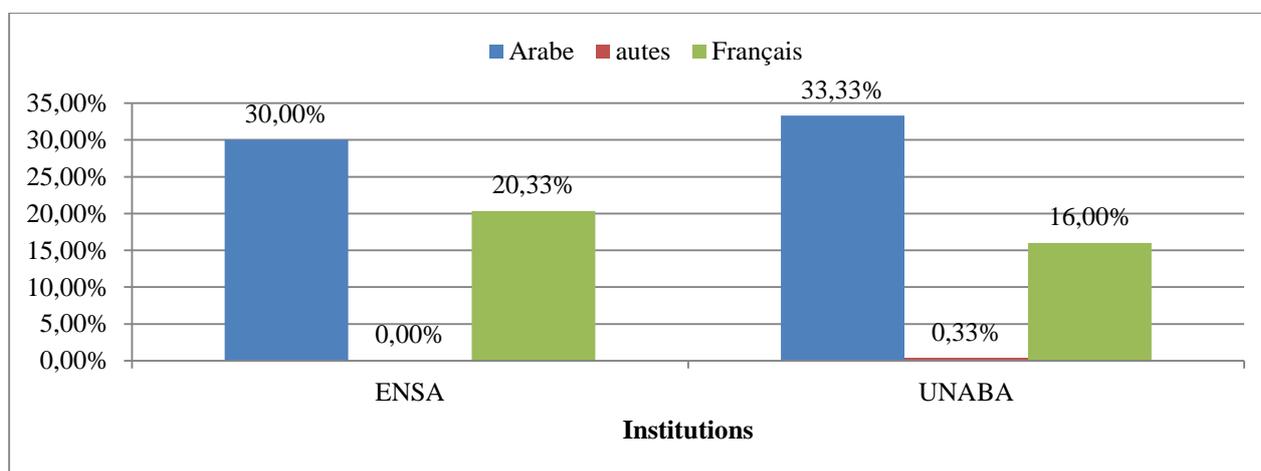


Figure 46: la langue officielle dominée

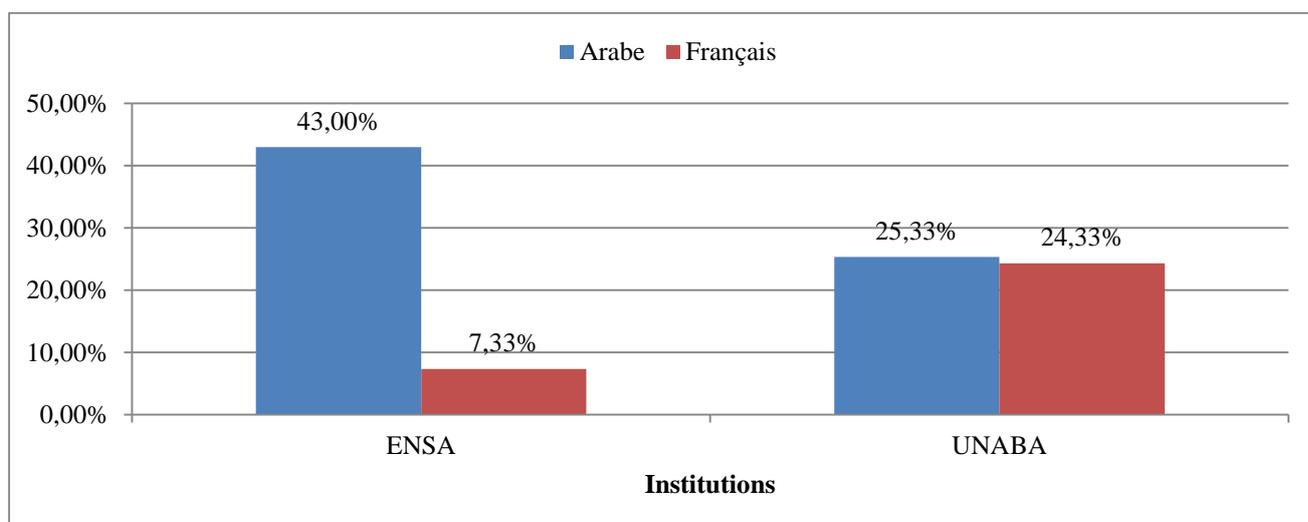


Figure 47: langue officielle préférée

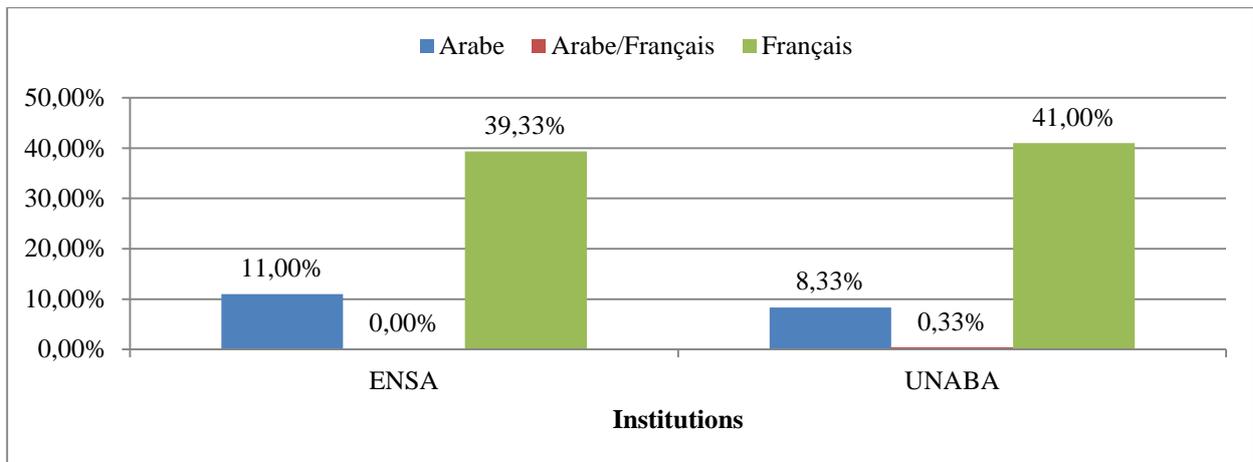


Figure 48: langue officielle dominante dans les administrations

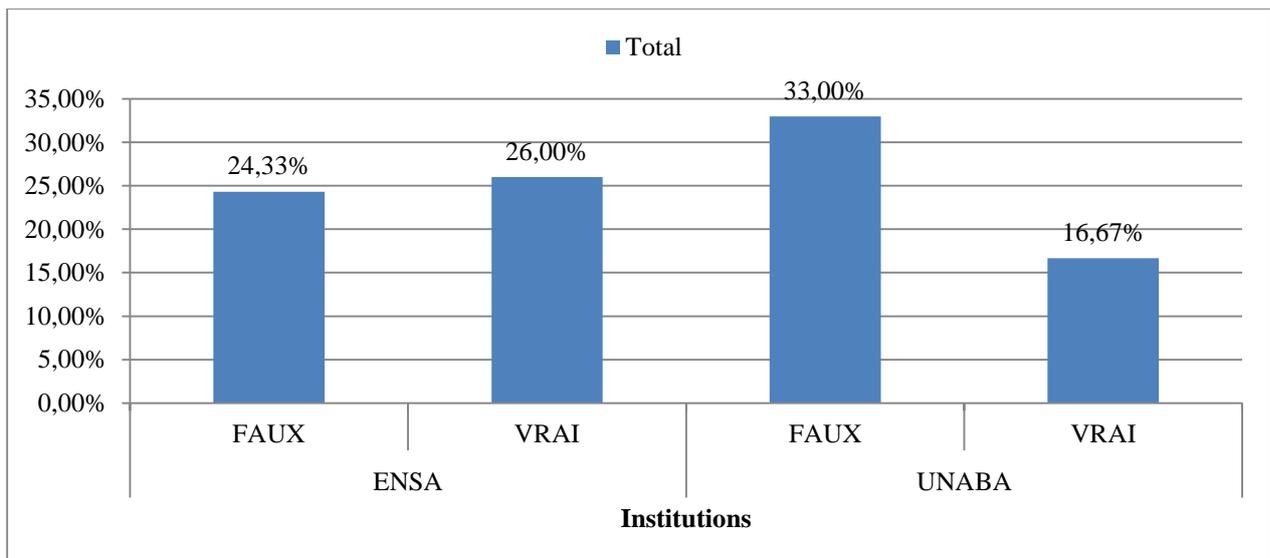


Figure 49: langue française et christianisme

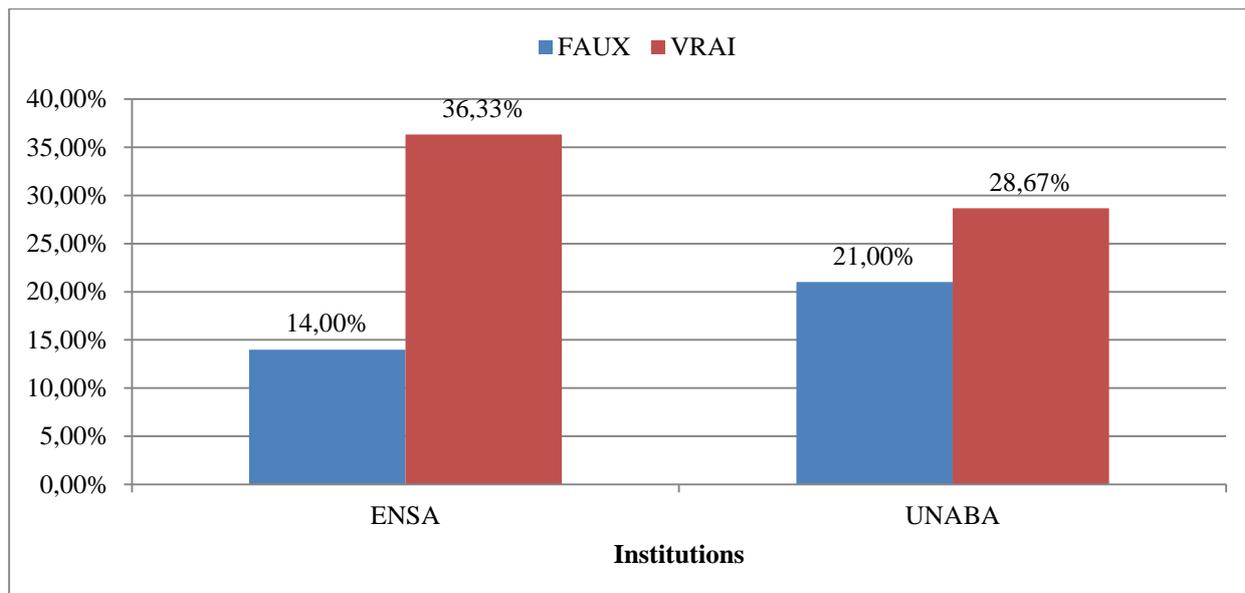


Figure 50: langue arabe et l'islam

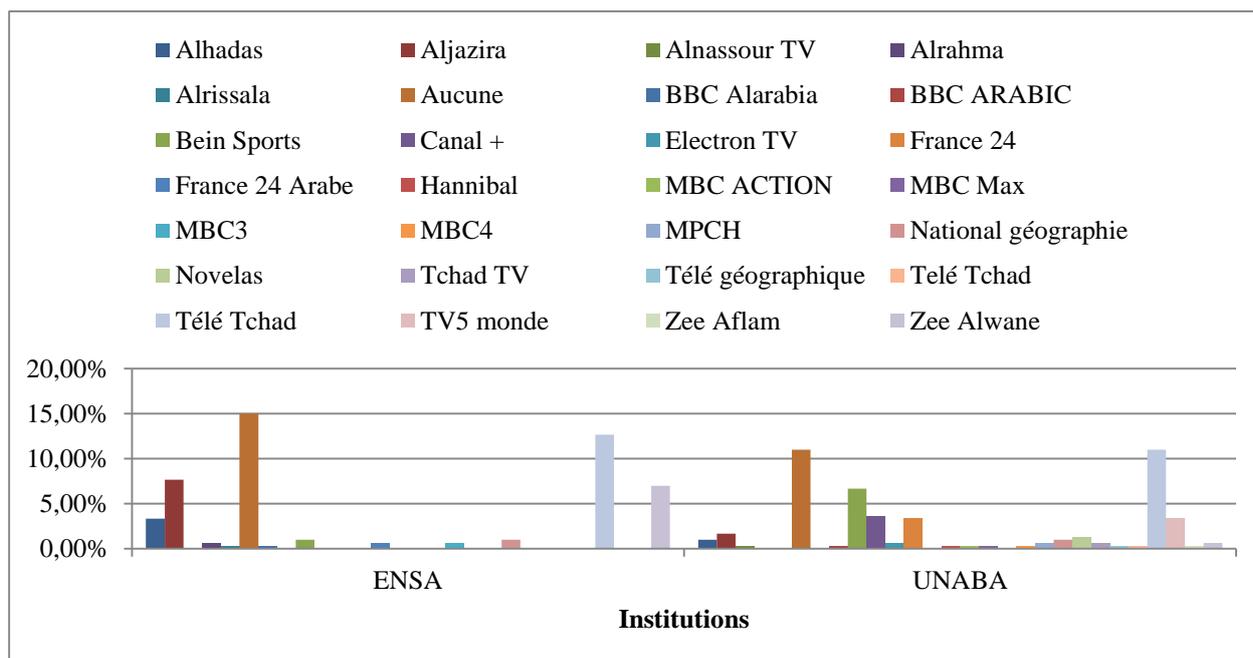


Figure 51: Chaîne de télévision préférée

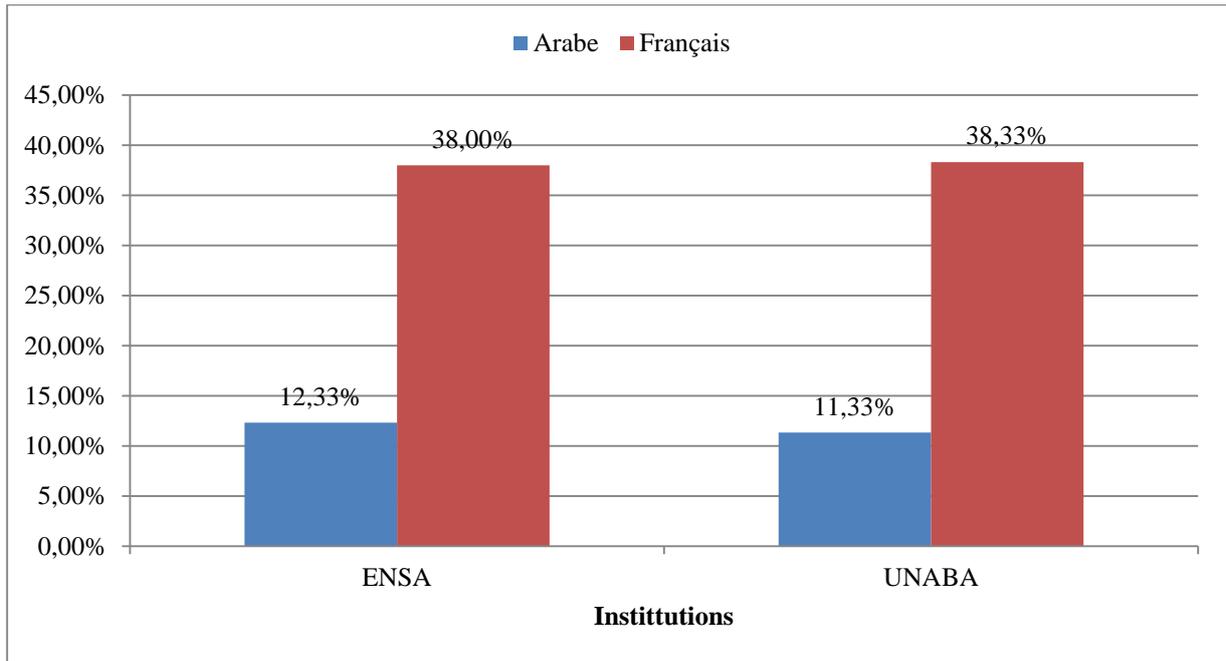


Figure 52: Domination linguistique dans les administrations universitaires d'Abéché

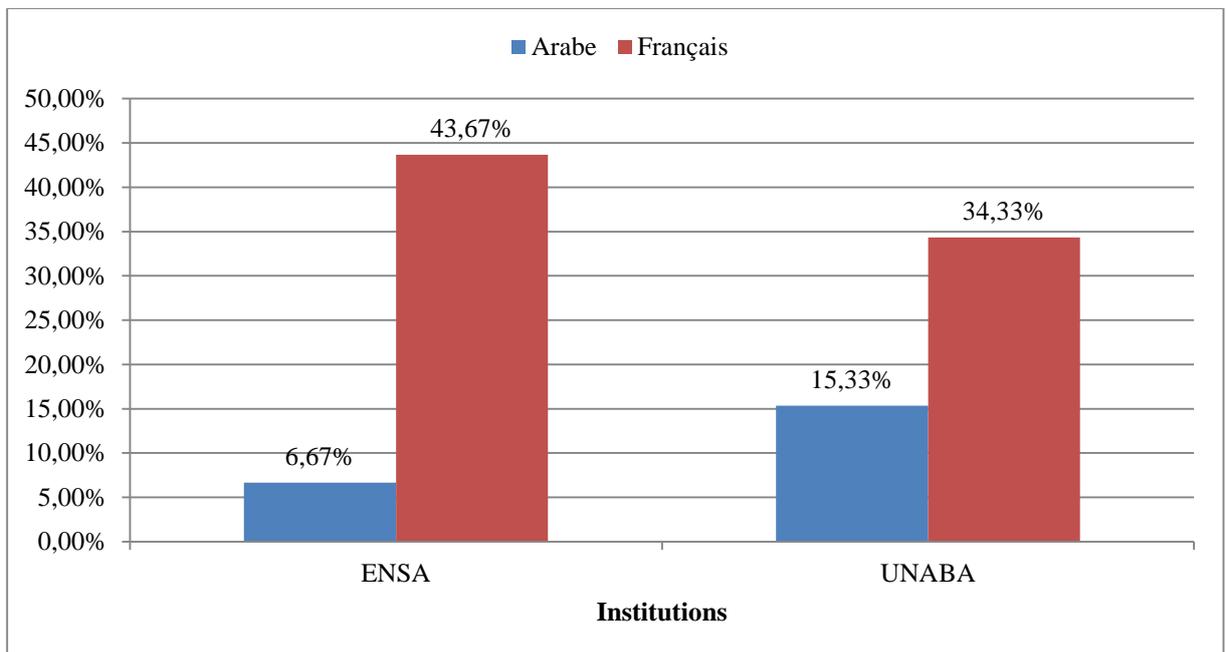


Figure 53: Usage des langues officielles aux banques d'Abéché

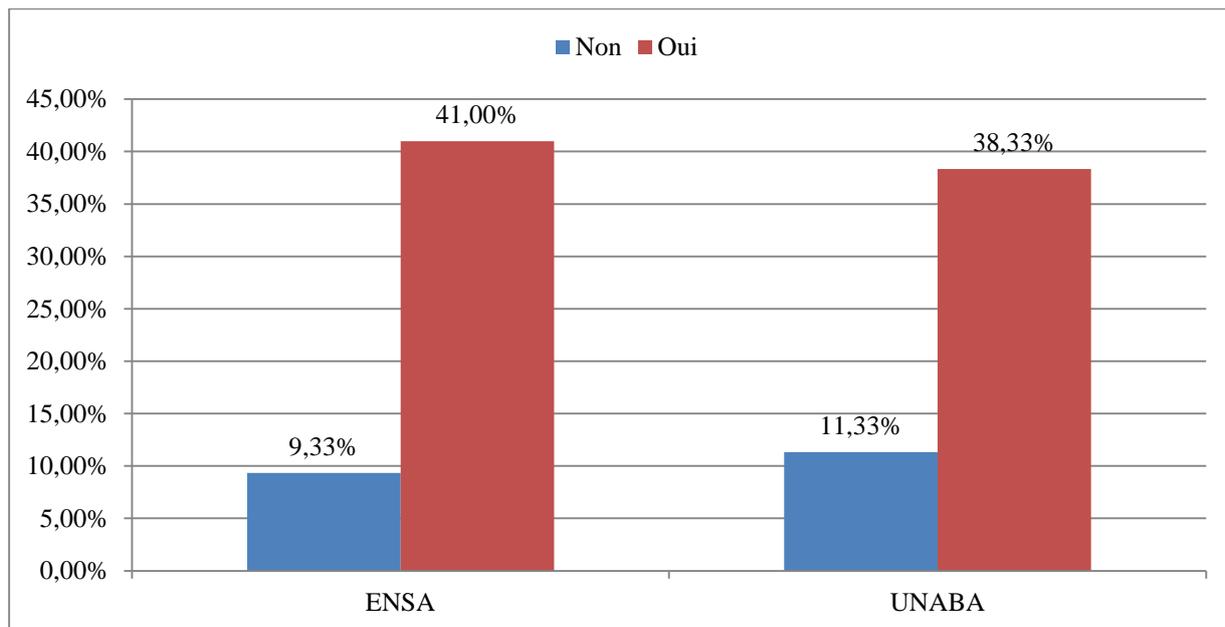


Figure 54: Inégalité de chance entre les arabophones et les francophones

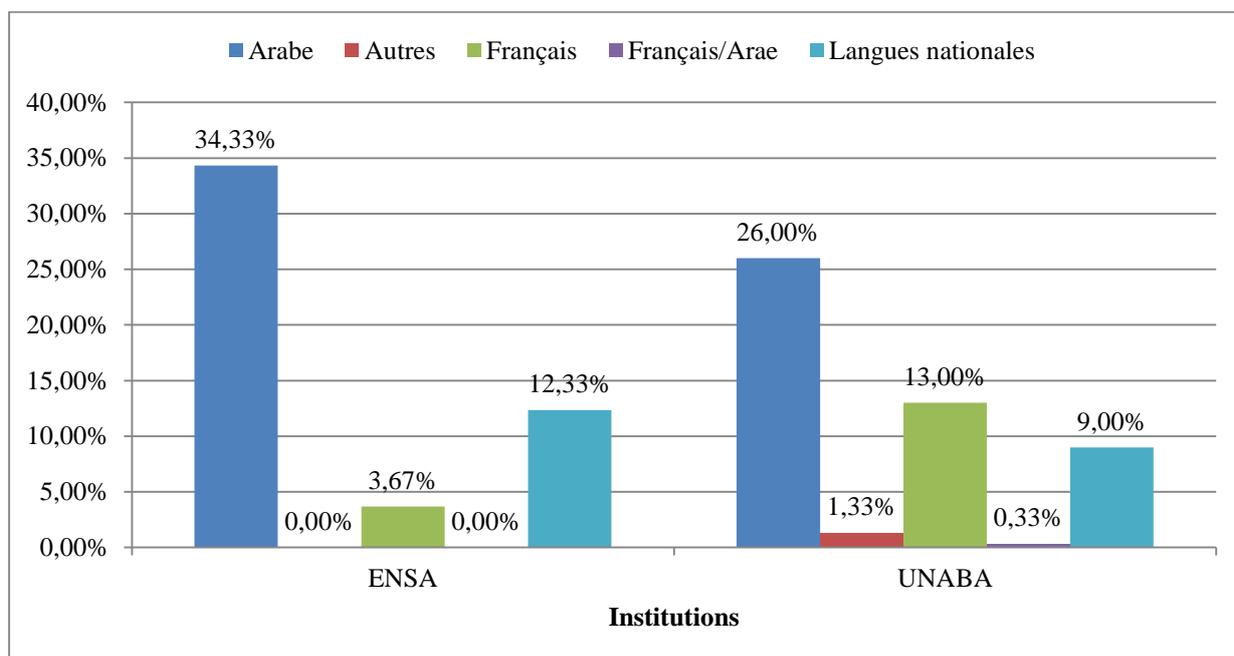


Figure 55: usage des langues aux métiers

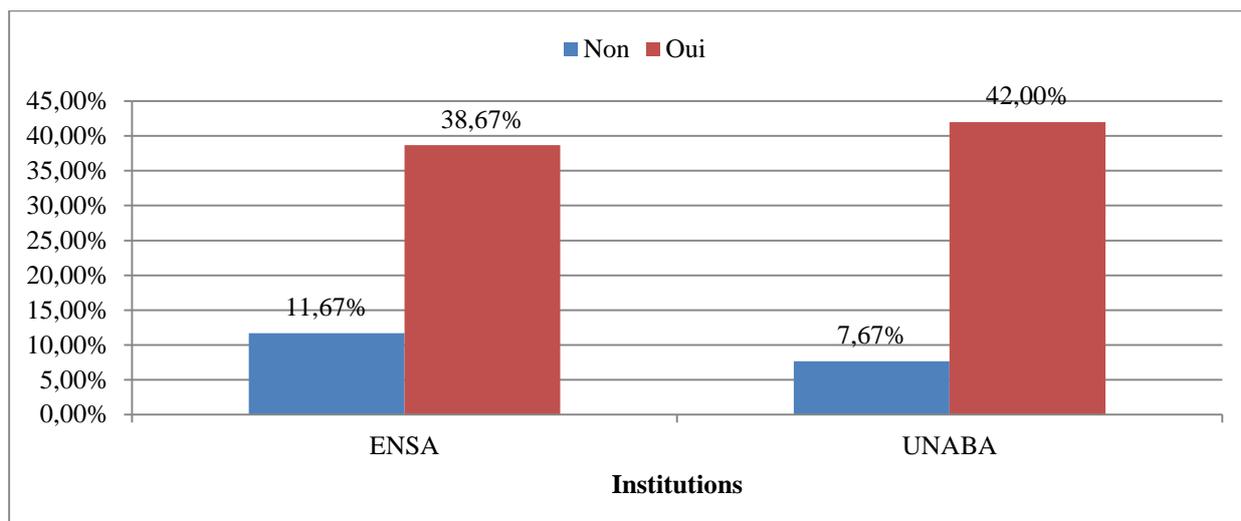


Figure 56: La langue préférée dans les institutions de l'enseignement supérieur

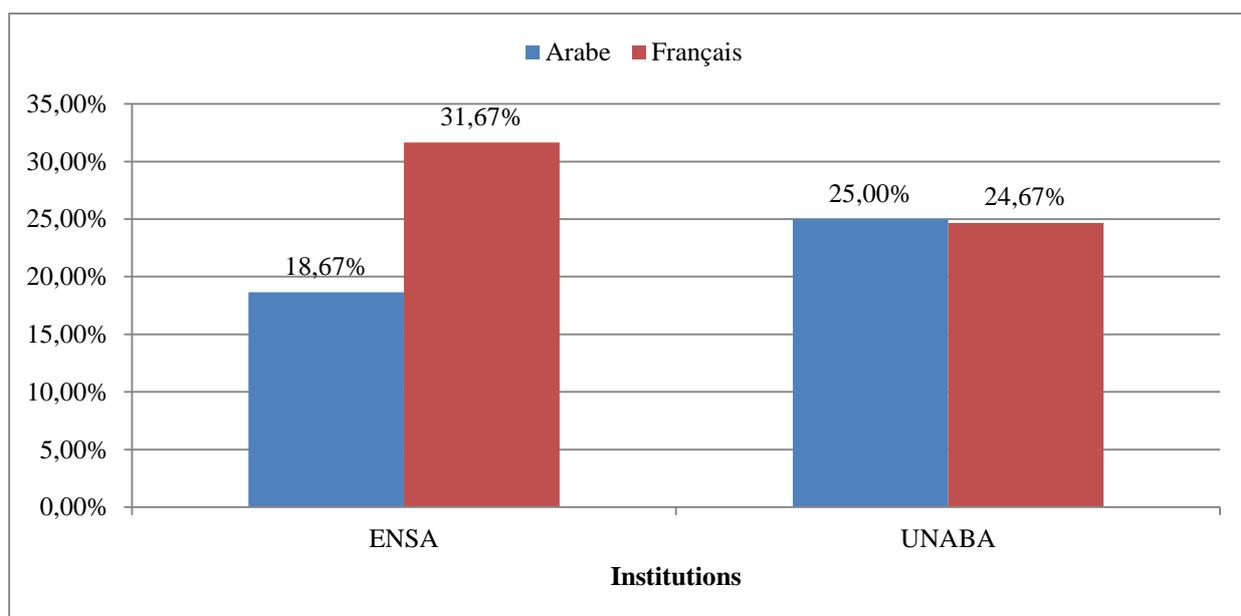


Figure 57: Usage des langues officielles à la cour de justice

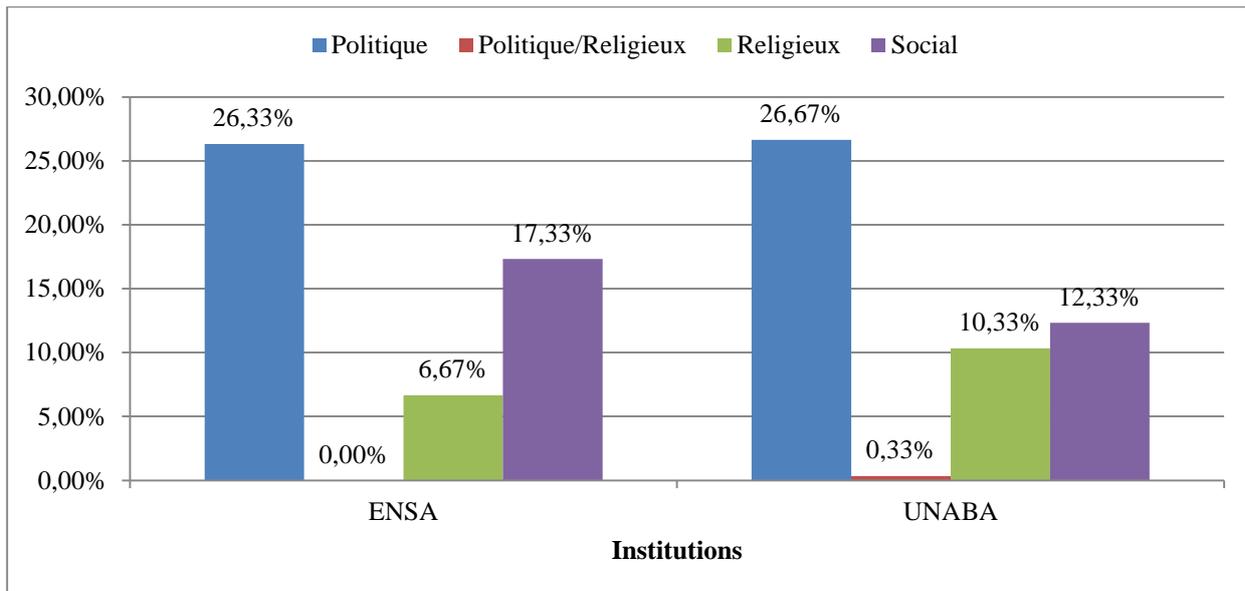


Figure 58: Cause des conflits linguistiques

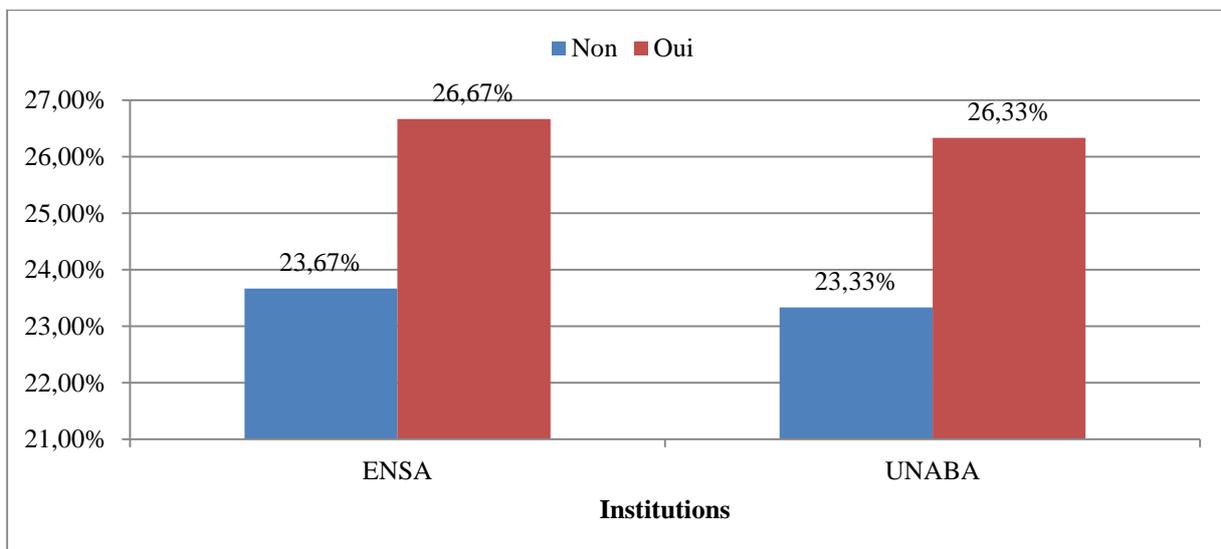


Figure 59: Mise en place du bilinguisme

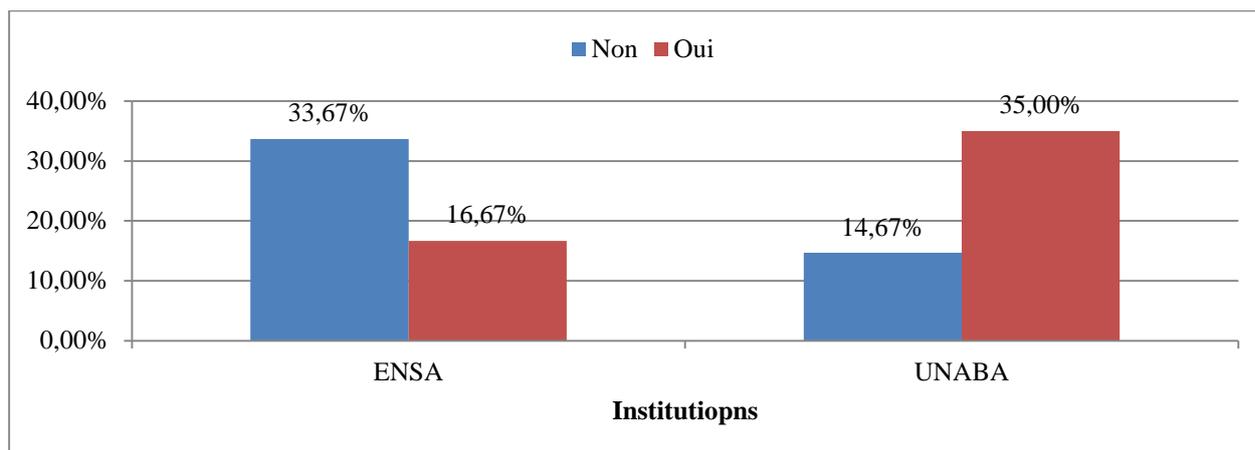


Figure 60: Connaissance des langues officielles

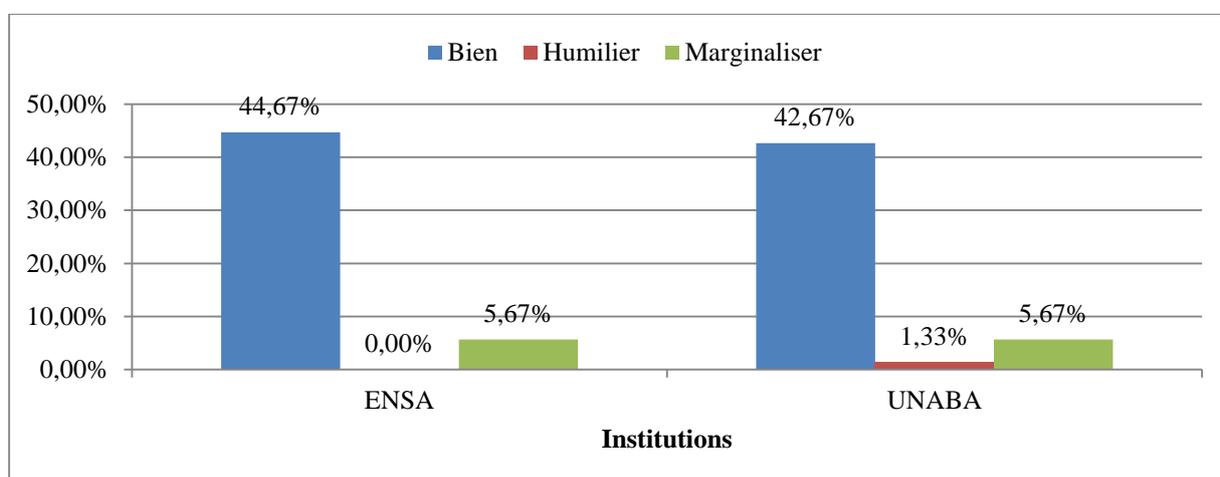


Figure 61: Le sentiment linguistique

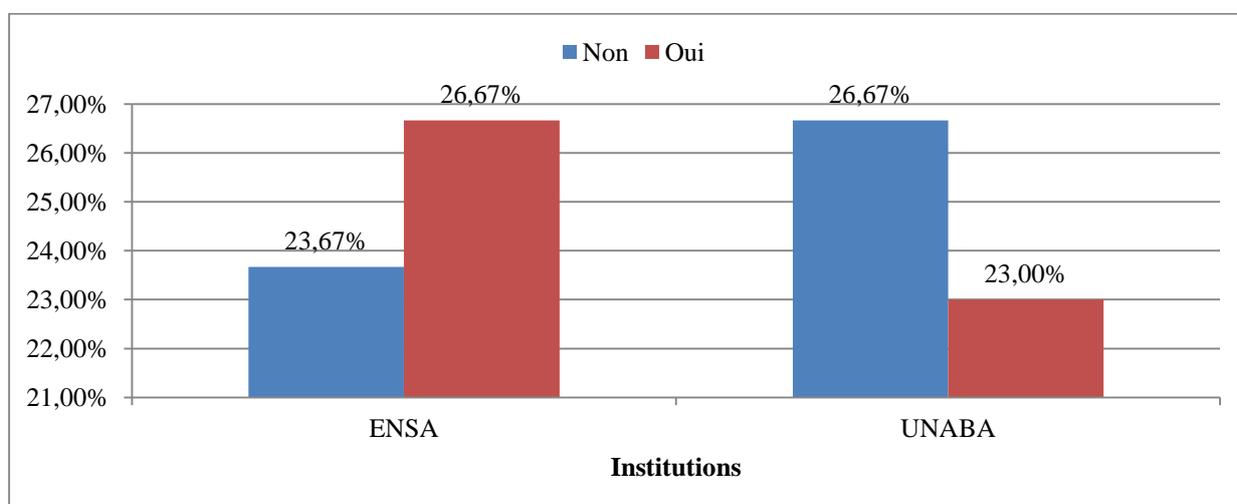


Figure 62: l'efficacité du bilinguisme

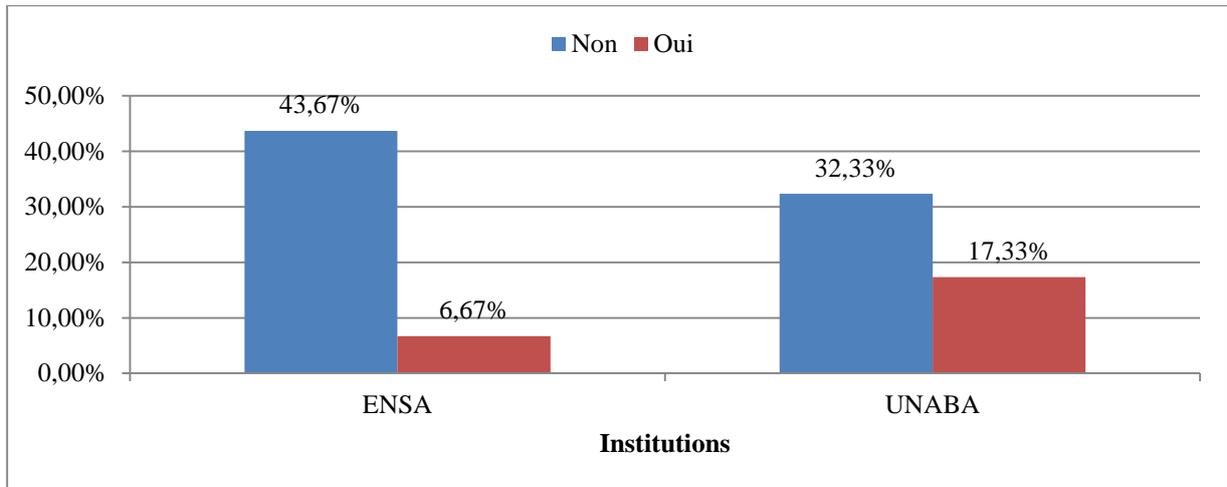


Figure 63: l'étrangeté des langues officielles

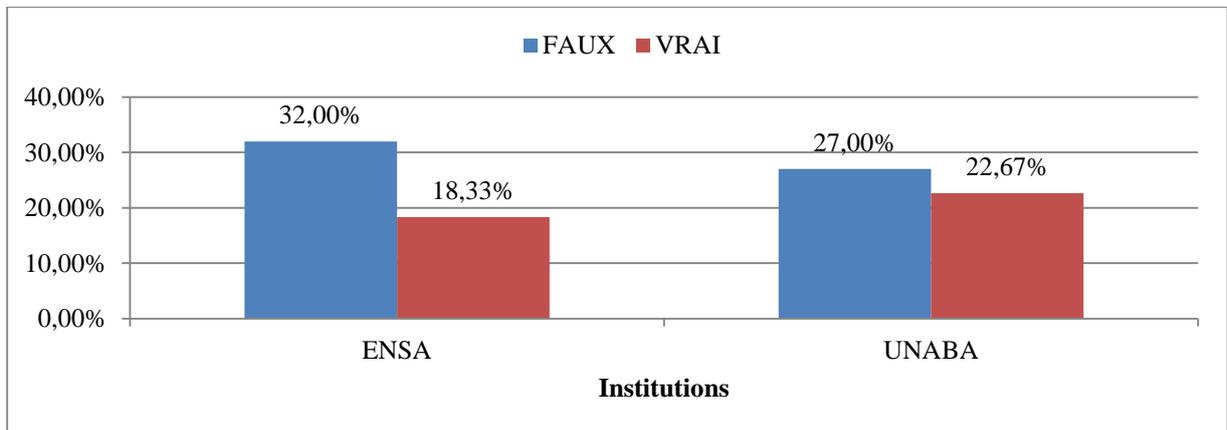


Figure 64: Caractère orgueilleux des francophones

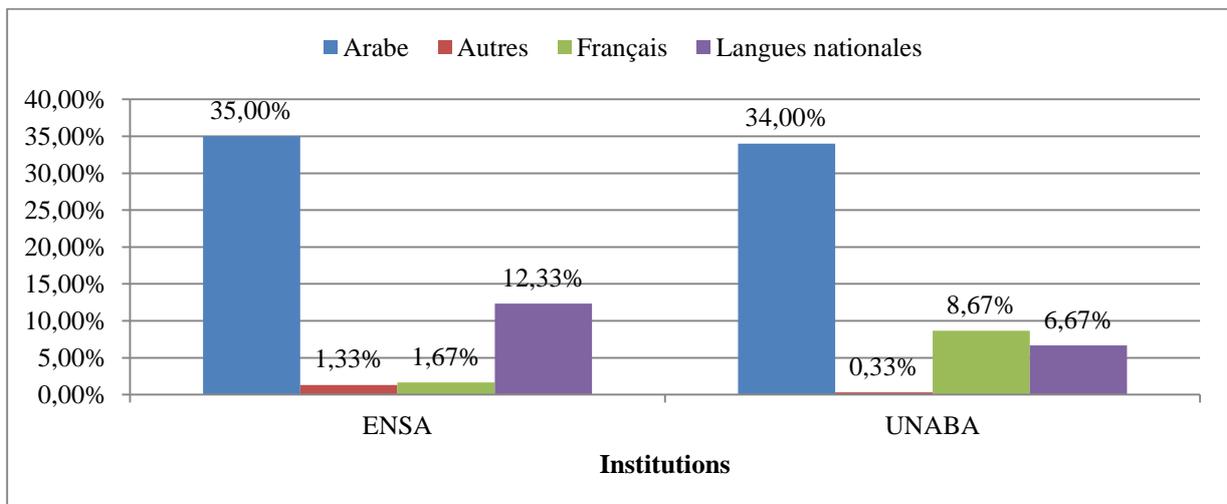


Figure 65: L'usage des langues avec les voisins

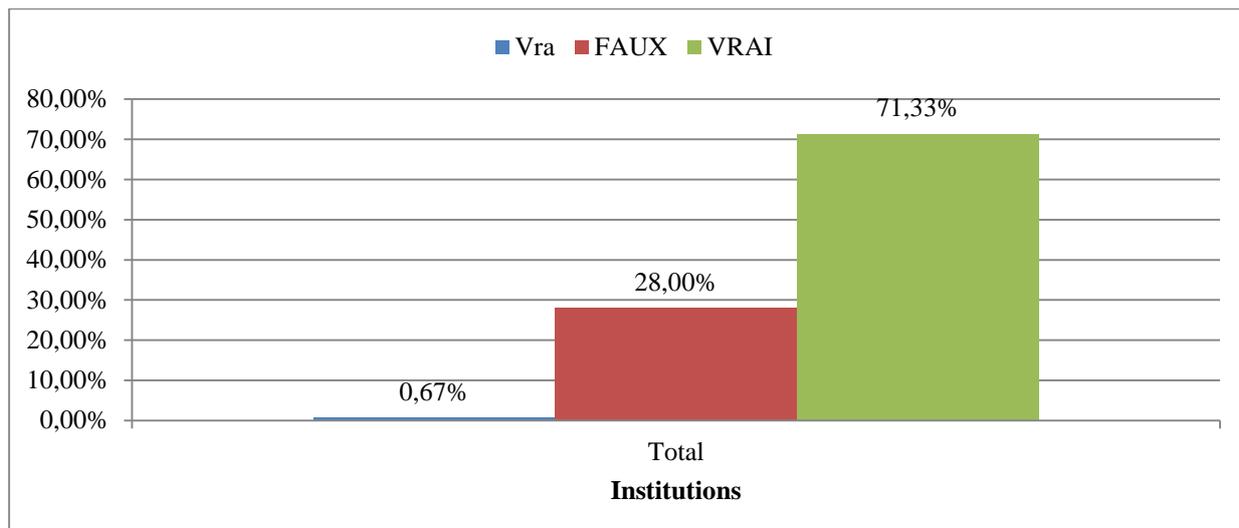


Figure 66: l'amour du pays relatif aux langues officielles

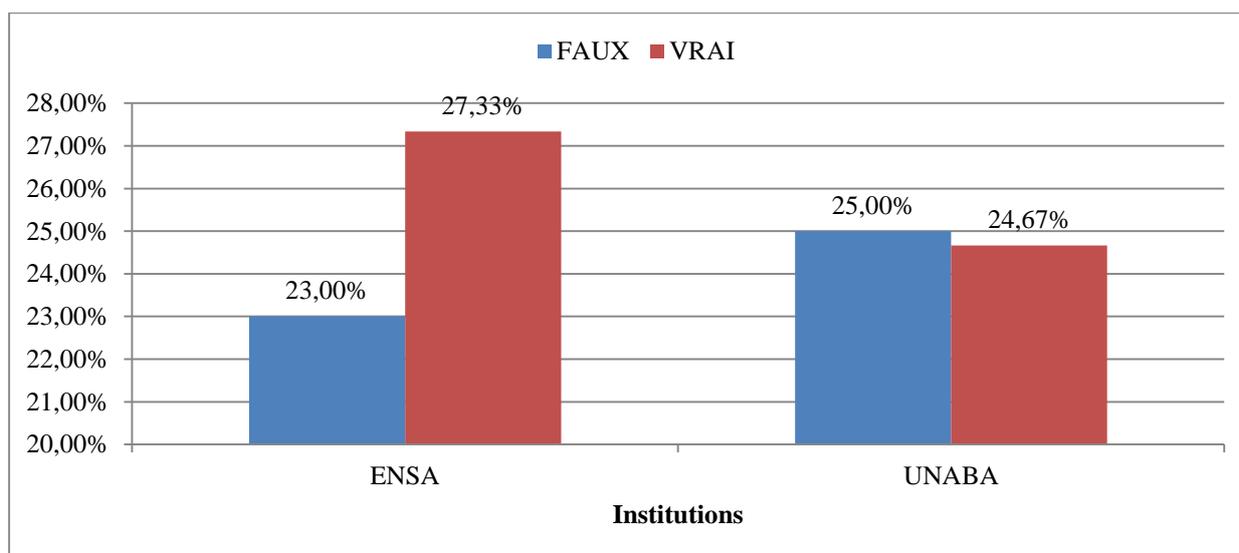


Figure 67: Considération du français comme langue des civilisés et l'arabe comme langue des marabouts

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b> .....	i
<b>DÉDICACE</b> .....	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	iv
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	v
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	vi
<b>RÉSUMÉ</b> .....	vii
<b>ABSTRACT</b> .....	viii
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	1
<b>PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE D'ÉTUDE</b> .....	14
<b>Introduction de la première partie</b> .....	15
<b>CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE</b> .....	16
<b>INTRODUCTION</b> .....	16
<b>I.CADRE THÉORIQUE</b> .....	16
<b>I.1.Présentation de la sociolinguistique</b> .....	16
I.1.1. Contact de langues .....	17
I.1.2. La minoration comme outil d'analyse .....	17
I.1.3. Représentations linguistiques .....	18
I.1.4. Rapport entre minoration et représentations linguistiques .....	18
<b>II.CADRE MÉTHODOLOGIQUE</b> .....	19
<b>II.1. CONTEXTE GÉOLINGUISTIQUE DU TCHAD</b> .....	19
<b>II.2. Contexte géographique du Tchad</b> .....	19
II.2.1. Passage géographique de la ville d'Abéché .....	21
<b>II.3. Passage linguistique du Tchad</b> .....	22

I-2-1- Les langues officielles .....	23
II.3.1. Le bilinguisme au Tchad .....	24
II.3.2. Passage linguistique de la ville d'Abéché .....	24
II.3.2.1. L'arrivée de l'arabe dans la ville d'Abéché .....	26
II.3.2.1.1. L'Empire du Kanem-Bornou .....	26
II.3.2.1.2. Le Sultanat du Ouaddaï .....	26
II.3.2.3. L'arrivée du français dans la ville d'Abéché .....	27
II.4. Échantillon du travail.....	27
II.5. Outils de collecte de données.....	27
II.6. Questionnaire .....	27
II.7. Pré-enquête .....	28
II.8. Collecte de données .....	28
II.9. Terrain d'enquête .....	28
II.10. Le déroulement de l'enquête.....	29
II.11. Le dépouillement .....	29
II.12. Le traitement des données.....	30
II.13. Les difficultés de l'enquête.....	30
<b>CHAPITRE II : POLITIQUE LINGUISTIQUE DU TCHAD .....</b>	<b>32</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>32</b>
I. La défaillance de la politique linguistique .....	32
I.1. La non mise en œuvre du bilinguisme selon les Arabophones .....	33
I.1.2. La non mise en œuvre du bilinguisme selon les Francophones .....	34
I. Ancrage politique du conflit linguistique.....	35
II.1. Causes politiques du conflit linguistique selon les Francophones.....	36
II.2. Causes politiques du conflit linguistique selon les Arabophones.....	37
II. Préférencelinguistique.....	38
III.1. Préférence en faveur du français selon les Francophones .....	38

III.2. Préférence en faveur du français selon les Arabophones .....	40
IV. Inégalité des chances entre les locuteurs des langues officielles .....	41
IV.1. Inégalité des chances selon les Francophones.....	41
IV.2. Inégalité des chances selon les Arabophones.....	42
V. Conflit linguistique ancré dans la considération coloniale .....	44
V.1. La colonisation comme facteur causal du conflit linguistique selon les Francophones	44
V.2. La colonisation comme facteur causal du conflit linguistique selon les Arabophones	45
<b>DEUXIEME PARTIE : LANGUES OFFICIELLES ET IDENTIFICATIONS DES LOCUTEURS AU TCHAD.....</b>	49
<b>Introduction de la deuxième partie .....</b>	50
<b>CHAPITRE III : REPRÉSENTATIONS FAITES SUR LES LANGUES OFFICIELLES ET SUR LEURS LOCUTEURS .....</b>	51
<b>INTRODUCTION .....</b>	51
I. Images faites sur les langues officielles .....	51
I.1. L'arabe vu par les Francophones .....	51
I.2. Le français vu par les Arabophones .....	53
II. Images faites sur les locuteurs .....	55
II.1. Les Francophones face aux Arabophones.....	55
II.2. Les Arabophones face aux Francophones.....	56
<b>CHAPITRE IV : DYNAMIQUE LINGUISTIQUE : LE CAS DE L'ARABE ET DU FRANÇAIS DANS LA VILLE D'ABÉCHÉ .....</b>	59
<b>INTRODUCTION .....</b>	59
I. Les domaines d'usage des langues.....	59
I.1. Langue parlée à domiciles par les Arabophones .....	59
I.1.2. Langue parlée à domiciles par les Francophones .....	61
I.1.3. Langue parlée dans les domaines informels par les Arabophones .....	62
I.1.4. Langue parlée dans les domaines informels par les Francophones .....	63

I.1.5. Langue utilisée dans les domaines des métiers informels par les Francophones ....	64
I.1.6. Langue utilisée dans les domaines des métiers informels par les Arabophones .....	66
I.2. Usage des langues aux secteurs formels .....	67
I.2.1. La langue dominante dans les institutions universitaires selon les Francophones ..	67
I.2.2. La langue dominante dans les Institutions universitaires selon les Arabophones ...	69
I.2.3. Domination linguistique à la cour de justice selon les Francophones .....	70
I.2.4. Domination linguistique à la cour de justice selon les Arabophones .....	72
I.2.5. Domination linguistique aux banques selon les Francophones .....	73
I.2.6. Domination linguistique aux banques selon les Arabophones .....	74
I.2.6. Domination linguistique dans les administrations publiques selon les Francophones .....	75
I.2.7. Domination linguistique dans les administrations publiques selon les Arabophones .....	76
<b>CHAPITRE V : LE RÔLE DE LA RELIGION ET DE L'IDENTITÉ SUR LA DYNAMIQUE DU CONFLIT LINGUISTIQUE DANS LA VILLE D'ABÉCHÉ.....</b>	<b>79</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>79</b>
I. Relation entre langue et religion .....	79
I.1. L'arabe vu comme langue des musulmans par les Francophones .....	79
I.2. Le français comme langue des chrétiens selon les Arabophones.....	81
II. Préférence linguistique liée à l'identité religieuse .....	83
II.1. Langue préférée des Francophones.....	83
II.2. Langue préférée des Arabophones.....	84
III. Lien entre langue et identité .....	86
III.1. Le français synonyme de l'étrangeté .....	<b>86</b>
III.2. Revendication nationale de l'arabe par les Arabophones.....	<b>88</b>
III.3. Revendication nationale de l'arabe chez les Francophones .....	<b>90</b>
III.4. Langue d'identité des Arabophones .....	<b>92</b>

III.5. Langue d'identité des Francophones .....	93
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	97
<b>SUGGESTIONS</b> .....	104
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	106
<b>ANNEXES</b> .....	ix
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	xxv